



Le cri des ouvriers de l'Alcan

Prêts à tout pour l'indexation!

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI—C'est un OUI qui a fait craquer les murs du centre Georges-Vézina, de Chicoutimi, que 5.000 travailleurs syndiqués de l'Alcan, affiliés à la FSSA, ont répondu hier soir, à la lutte pour l'indexation.

Dans un élan d'enthousiasme extrême, les ouvriers d'Arvida, d'Alma, de Port-Alfred, de Beauharnois, d'Isle-Maligne, de Chute-des-Passes, de Chute-à-savane et de Shipshaw ont donné un mandat clair à leur exécutif syndical, celui d'aller jusqu'au bout pour obtenir l'indexation automatique.

Même s'il ne s'agissait que d'une manifestation de solidarité, l'assemblée provinciale d'hier soir aura démontré que les travailleurs sont décidés à aller jusqu'à l'affrontement pour forcer la compagnie à leur donner la sécurité salariale.

La manifestation qui a réuni 5.000 travailleurs s'est avérée un succès sans précédent pour la Fédération des syndicats du secteur aluminium. En donnant un solide appui au président de la FSSA, M. Jean Halley, les syndiqués ont voulu prouver que la bataille de l'indexation était au-dessus de toutes les batailles syndicales.

C'est mercredi prochain que les travailleurs seront appelés à prendre le vote sur cette lutte de l'indexation, alors qu'ils participeront à des assemblées délibérantes prévues dans chacun des syndicats affiliés à la FSSA.

Peu de temps avant de quitter l'amphithéâtre sportif, les travailleurs ont lancé le cri de ralliement: "Nous aurons l'indexation". Le président de la FSSA a par la suite circulé dans les rangs des travailleurs où il a reçu de chaudes poignées de mains.

Debrayage à Arvida

Vers 20 heures, hier soir, la presque totalité des travailleurs de l'horaire de 16 heures à minuit a délaissé subitement leur travail pour se rendre à l'assemblée provinciale où ils ont pu rejoindre leurs confrères.

Seuls les employés dont la période de probation de 120 jours n'est pas terminée et certains travailleurs que la compagnie avait déjà suspendus antérieurement, sont restés à l'usine.

Plusieurs cadres (150 environ) ont dû entrer à l'usine d'Arvida de toute urgence.

L'affrontement

Au cours d'une entrevue avec la presse après l'assemblée, le président de la FSSA n'a pas hésité à dire que le risque d'un conflit est très grand.

"Si je reculais six ou huit ans en arrière, je ne répondrais sûrement pas de la même façon, mais les choses ont changé. Aujourd'hui, les travailleurs qui ont vécu la grève de 1957 ne sont plus majoritaires; ils ont été remplacés par des hommes qui, eux, n'ont pas encore connu un conflit ouvrier."

Même s'il parle de prudence, le président Jean Halley avoue que rien ne peut arrêter les travailleurs de lutter pour l'indexation. Cependant, il refuse de lancer un ultimatum à la compagnie, de peur de ne répéter la même erreur que les travailleurs de Kitimat, en Colombie-Britannique.

Après une consultation sérieuse auprès de plusieurs économistes, dont Jacques Parizeau du Parti québécois, le chef syndical soutient que les travailleurs ont parfaitement raison de demander l'indexation. Car, même si l'inflation connaît une certaine récession aux États-Unis, les Canadiens, eux, devront se battre durant toute l'année 1975 contre l'augmentation du coût de la vie. Contrairement à la compagnie Alcan, M. Halley ne prévoit pas de diminution de l'inflation, l'an prochain.

Pas de motif

Après six séances de négociations, le président de la FSSA affirme que la compagnie n'a toujours pas de motif valable de refuser l'indexation à ses travailleurs.

De plus, l'Alcan a fait des profits de \$129 millions pour les neuf premiers mois de 1974. Il s'agit, selon les syndiqués, de l'expansion à outrance qui n'aide pas les travailleurs.

Au mois de juillet 1974, la FSSA prédisait que le coût de la vie augmenterait de 18,96 points en 1974. Prédiction que l'Alcan trouvait trop pessimiste. Les chiffres sont maintenant connus et la fédération ne s'est pas trompée.



DU MONDE PARTOUT — On évalue à environ 5.000 le nombre de travailleurs syndiqués de l'Alcan qui ont envahi, hier soir, le centre Georges-Vézina, à Chicoutimi; cette assemblée provinciale a démontré la solidarité des travailleurs prêts à aller jusqu'à l'affrontement pour obtenir l'indexation. (Photo Gratien Tremblay)

Les constructeurs abdiquent leurs droits aux syndicats

par Bernard Racine

MONTREAL (PC) — La direction des entreprises de construction au Québec est en train d'abdiquer ses droits et ses responsabilités en faveur des syndicats, a admis jeudi matin un directeur d'entreprise devant la Commission Cliche.

Cette situation est à peu près généralisée au Québec et n'est pas aussi poussée à l'extérieur de la province, a déclaré M. Alban Noël, secrétaire-trésorier de la Universal Pipe Line.

Certains syndicats possèdent des banques de surintendants auxquelles des entrepreneurs doivent re-

courir quand elles ont plus de chantiers que de surintendants disponibles.

De telles situations posent des problèmes, a expliqué le témoin, car le surintendant qui doit normalement prendre les intérêts de l'entrepreneur, est quelquefois partagé entre les intérêts de son patron et ceux du syndicat à qui il appartient.

Pour réussir à réaliser quand même un profit, a dit M. Noël, l'entrepreneur doit tenir compte de ces éléments et majorer ses prix "d'un bon 10 pour cent".

"C'est la norme qui existe au Québec depuis cinq ou six ans," a-t-il affirmé.

Il a déclaré qu'il était porté à croire que la situation était moins pire chez les petits entrepreneurs mais que les gros entrepreneurs étaient dépassés.

Plombiers

Avant lui, quatre membres de la direction de différentes entreprises avaient défilé devant les commissaires pour raconter comment ils avaient été forcés de verser des sommes substantielles au local 144 du syndicat des plombiers de la FTQ-Construction, pour faire installer de l'équipement qui n'avait pas été fabriqué par le même syndicat.

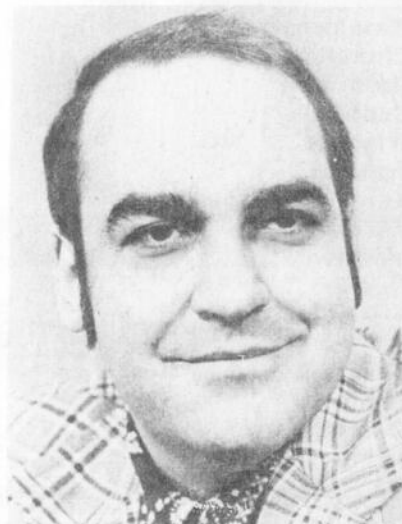
Les plombiers refusent d'installer l'équipement qui ne porte pas l'étiquette syndicale, c'est-à-dire qui est manufacturé par des travailleurs qui ne sont pas membres de l'Union des plombiers. Ils acceptent cependant de poser l'équipement moyennant une somme d'argent proportionnelle à la valeur de l'équipement.

M. Georges St-Onge, de Fischbach and Moore, a raconté que le local 144 lui réclamait une somme de \$17.660 pour l'installation d'un certain équipement qui a finalement été posé pour \$11.500.

Même situation chez Parson and Whittemore où, a raconté le vice-président Gaston Girard, le syndicat réclamait \$11.000 et a accepté \$7.500 pour la pose d'équipement ne portant pas l'étiquette syndicale. Les chèques devaient être faits à l'ordre de l'Association sportive du local 144.

Dans certains cas, moins fréquents, le syndicat demandait que des hommes ne travaillant pas sur le chantier soient rémunérés comme des travailleurs. Dans ces cas, il semble qu'il s'agisse de travailleurs âgés dépassant l'âge de la retraite.

EN BREF



L'équipe de la rédaction du QUOTIDIEN du Saguenay-Lac-Saint-Jean partage avec fierté l'honneur qui vient d'échoir à un des siens, M. Gabriel Berberli qui a reçu, hier soir, le prix "Auguste-Bécharde" remis par la Société nationale des Québécois. Ce prix est décerné annuellement pour récompenser "les mérites d'un compatriote de la région qui s'est signalé dans le monde journalistique."

En page 5

SPORTS

A la fin de la dernière saison, Sam Pollock s'était fait une idée de Guy Lafleur: il était un joueur moyen, pas plus. Mais Lafleur, au cours de l'été, avait carrément décidé qu'il n'en serait pas ainsi. Claude Larochelle raconte quelles ont été les résolutions de Lafleur, qui est la bougie d'allumage du Tricolore depuis le début de la saison.

En page 11.

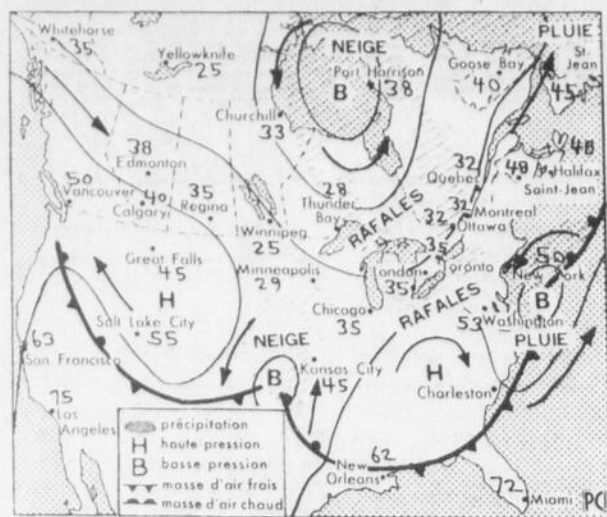
SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	16
— Bridge	6
— Cinéma	8
— Décès	19
— Entrecroisés	17
— Finance	15
— Horoscope	9
— Mots croisés	14
— Mots mystères	17
— Patron	18
— Sport	11 à 14
— Télévision	8



SANS DESORDRE — Maintenant, on va sortir d'ici pour avoir l'indexation parce que l'Alcan n'a plus d'argument pour la refuser. Ce sont les derniers mots qui se sont dits à l'assemblée monstre, qui s'est déroulée sans désordre, hier soir, au centre Georges-Vézina. (Photo Gratien Tremblay)

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour vendredi, avec un aperçu pour samedi.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, de la Haute Mauricie, des Laurentides et de Chibougamau: Généralement nuageux avec neige mouillée. Venteux. Maximum environ 30. Aperçu pour samedi: Peu de changement.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Cantons de l'Est, de Québec et de Trois-Rivières: Généralement nuageux, venteux et plus froid, avec possibilités de neige mouillée. Maximum environ 35. Aperçu pour samedi: Plutôt nuageux. Possibilité de neige mouillée.

Régions de Rimouski, de la Gaspésie, du Lac Saint-Jean, du Saguenay, de Baie-Comeau et de Sept-Îles: Généralement nuageux avec possibilité de neige mouillée. Venteux et plus froid. Maximum 30 à 35. Aperçu pour samedi: Plutôt nuageux. Possibilité de neige mouillée.

DANS LE MONDE

TORONTO PC — Voici les températures enregistrées jeudi dans les plus importants centres de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	40	50
Victoria	40	53
Edmonton	12	42
Yellowknife	17	21
Saskatoon	27	31
Regina	23	29
Winnipeg	23	33
Churchill	15	20
North Bay	30	33
Sudbury	28	33
Windsor	29	33
Toronto	36	40
Kingston	38	50
Ottawa	—	48
Montréal	38	48
Québec	37	44
Frédéricton	28	32
Saint-Jean, N.-B.	31	51
Moncton	35	53
Halifax	39	51
Charlottetown	35	52
Saint-Jean, T.-N.	38	48

LES MAREES

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 03h.15 (16'9") et basse à 09h.10 (1'6"). Elle sera à nouveau haute à 15h.25 (19'3") et basse à 21h.55 (0'5").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 03h.25 (14'9") et basse à 10h.15 (2'1"). Elle sera à nouveau haute à 15h.35 (17'7") et basse à 23h.10 (1'3").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973,
édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE, 316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tel.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4864
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Vice-président, directeur-général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef, éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Charles-J. GAUVIN

Chef de pupitre:
Marcel RIVARD

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe. (No 3213).

Après l'indexation

Les travailleurs de Price, à Kénogami, veulent améliorer la qualité de la vie à l'usine

par Martha Gagnon

KENOGAMI — Après l'indexation, les travailleurs de l'usine Price, de Kénogami, veulent maintenant améliorer la qualité de la vie à l'intérieur de leur milieu de travail.

Durant quatre heures, hier après-midi, les 300 travailleurs du département de la mécanique sont demeurés en "sit-in" dans le but de revendiquer certains droits. L'arrêt de travail n'a pas empêché, toutefois, la production régulière de l'usine.

Pendant que les travailleurs discutaient dans les ateliers de travail, les représentants syndicaux (CSN) rencontraient la compagnie pour faire valoir trois points bien précis.

Il s'agissait en premier lieu de demander à la compagnie le respect de la convention collective en ce qui concerne la distribution de contrats à des entrepreneurs qui viennent prendre la place des employés en effectuant certains travaux.

Ainsi, les travailleurs ont chassé des lieux deux contracteurs qui remplissaient depuis quelques jours des contrats de peinture et de couverture.

Lors de la négociation d'hier, le syndicat a fait savoir à la compagnie qu'il lui était défendu d'accorder des contrats à des entrepreneurs lorsque le travail commandé peut-être exécuté par les travailleurs de l'usine. Ces derniers possèdent la qualification et les outils nécessaires pour accomplir les tâches en question.

Plus de "boss"

Les travailleurs de l'usine de Kénogami réclament un certain renouveau sur le plan des relations patronals-ouvrières. Pour eux, le temps est fini où le "boss" imposait sa dictature aux employés.

Aujourd'hui, les travailleurs demandent à leurs patrons de se transformer en animateurs de groupes.

Planification

Dans ses négociations, le syndicat a parlé d'une meilleure planification du travail des employés dans les différents secteurs de l'usine. Il s'agit aussi d'une meilleure répartition du temps supplémentaire.

Aucune pénalité

Malgré leur "sit in" de quatre heures, les employés n'ont pas été pénalisés par la compagnie.

Cette dernière a consenti à rédiger une lettre d'entente avec le syndicat à l'effet de ne pas user de représailles à l'endroit des 300 employés qui ont débrayé. Ils toucheront donc leur plein salaire.

Selon le président du syndicat, M. René Gagné, les négociations se sont avérées fructueuses. Elles devraient améliorer la qualité de la vie des travailleurs dans leur usine.

On sait que les employés ont déjà demandé à la compagnie de profiter de ses investissements de \$74 millions pour humaniser davantage le milieu de travail des ouvriers.

Les dirigeants de J.-H. Duchesne Ltée prendront une décision, incessamment, sur l'avenir de l'entreprise

BAGOTVILLE — Le conseil d'administration de la ferronnerie J.-H. Duchesne Ltée, de Bagotville, doit prendre une décision dans les prochaines heures sur l'avenir de l'entreprise face au conflit de travail qui persiste depuis cinq semaines.

C'est la déclaration qui a été faite, hier matin, par le président et directeur général de l'entreprise, M. Jacques Duchesne, au cours d'un entretien téléphonique.

Selon ce dernier, le conseil d'administration de J.-H. Duchesne se retrouve aujourd'hui devant trois al-

ternatives possibles: la fermeture, la réouverture ou la vente de l'entreprise.

La décision sera dévoilée à la presse au début de la semaine prochaine.

Du côté syndical, on ne voit dans cette attitude de la compagnie qu'une méthode de chantage de plus pour effaroucher les employés.

Le négociateur de la CSN, M. Jean-Marie Ouellet, écarte l'idée de fermeture de l'entreprise car il s'agit, d'après lui, d'une véritable petite mine d'or.

Quant à la vente de cette dernière, le représen-

tant syndical explique que très peu de gens sont intéressés à acheter une entreprise lorsqu'elle est aux prises avec un conflit ouvrier.

De plus, M. Ouellet, affirme que les treize employés sont toujours intéressés à s'unir pour former une coopérative afin d'acheter eux-mêmes l'entreprise.

Quant au président et directeur de la compagnie, il a avoué que les menaces de fermeture de l'entreprise devaient être prises au sérieux.

A un cheveu

Très récemment, le syndicat et la partie patronale

sont venus à un cheveu de s'entendre.

Toutefois, le compromis proposé par les employés a été refusé à la dernière minute par l'employeur.

Le syndicat se disait prêt à laisser tomber ses poursuites contre l'employeur à la condition qu'il accorde aux employés un montant forfaitaire (8 pour cent du salaire antérieur, minimum \$200) en plus de respecter le premier compromis qu'avaient fait les deux parties, avant le déclenchement de la grève.

Ce compromis du 10 octobre portait sur trois points bien précis: diminution des heures de travail (35 heures et demie pour les filles et 42 heures (cette année) et 41 heures (l'an prochain) pour les hommes; les vacances, trois semaines après cinq ans de service et quatre semaines, après 12 ans et enfin, le salaire et la commission.

Aujourd'hui, l'employeur montre certaines réticences quant à la négociation de l'ensemble des points litigieux.

Secrétaire soulagée de \$1,100 à Jonquière

CHICOUTIMI — Mlle Line Leroux, secrétaire au bureau des comptables Couillard et Gagné, de Jonquière, a été attaquée par un individu, hier midi, qui lui a soutiré une sacoche contenant un montant de \$1,100.

Mlle Leroux venait de sortir de la Banque provinciale de Jonquière où elle était allée faire les dépôts et retirer un montant d'argent lorsqu'elle a été assaillie sur le stationnement du magasin Emond Maltais, sur la rue Saint-Thomas.

Il semble que Mlle Leroux ait été suivie assez longtemps puisqu'elle avait quitté l'établissement comptable avec la sacoche pour le dépôt et ce n'est qu'après avoir pris son dîner, qu'elle s'est rendue à la Banque.

Le vol a été commis devant quatre personnes et l'individu n'était pas masqué.

Le sergent-détective

Cause suspendue

C'est seulement jeudi prochain que MM. Jacques Duchesne et Raymond Chantal, comptable, paraîtront devant le tribunal du Travail pour répondre aux accusations d'intimidation portées par le syndicat.

On sait que la cause de-

vait être entendue cette semaine; toutefois, le syndicat a demandé qu'on la suspende, espérant en arriver à un règlement du conflit.

Si l'on se fie aux dernières déclarations de M. Duchesne, les poursuites et les négociations sont deux choses très différentes.

Premier contrat pour les employés de Continental

BAGOTVILLE — Les employés du magasin Continental, de Bagotville, viennent de signer un premier contrat de travail, qui leur donne les mêmes avantages que les autres syndiqués de la région.

Les neuf employés joignent les rangs des 200 salariés (CSN) de la chaîne des magasins Continental au Saguenay-Lac-Saint-Jean qui veulent en arriver à négocier à une seule table régionale.

Actuellement, les em-

ployés du magasin de Chicoutimi sont en instance d'accréditation syndicale. Il existe sept magasins dans la région où les employés sont syndiqués.

Concernant les employés de Bagotville, sur une période d'un an (le contrat expire en décembre 1975), ils toucheront une augmentation globale de \$30 par semaine. Le contrat d'un an permet aux employés de rattraper les autres syndiqués de la région afin de négocier sur le plan régional.

Maniaque sexuel recherché intensément

CHICOUTIMI — Un maniaque sexuel est actuellement recherché par la Sûreté municipale de Chicoutimi après avoir tenté de forcer un adolescent à se porter à des actes disgracieux sur sa personne.

L'individu masqué et armé d'un revolver avait réussi à attraper le jeune garçon près du chemin Sydenham et le traîner dans les bois.

Le maniaque avait réussi à se déshabiller lorsque l'adolescent a pu prendre la fuite.

Les policiers ont retrouvé le linge du maniaque et son arrestation est imminente.

Il s'en est fallu de peu que l'individu soit pris sur le fait puisque trois autres adolescents ont passé à ce moment là, mais sont arrivés trop tard, le maniaque ayant pris la fuite.

COURS DE
SOINS AU FOYERSears
AVIS

Dans la section publicitaire de Progrès-Dimanche du 10 novembre en page 92 - à l'item V

On aurait dû lire
Petit tabouret recouvert
12" x 16" x 10" no 63441

\$21⁹⁵



DEUX BLESSES — MM. Réo Thibeault, 1128 Edmond-Savard, et Clément Potvin, 1182 Alexis-Simard, tous deux de Port-Alfred, ont subi des blessures légères, hier soir, dans une collision survenue sur le boulevard Saint-Anicet. Ils ont pu regagner leur résidence, après avoir été traités à l'Hôpital de Chicoutimi.



DEMANDE D'AJOURNEMENT — Le juré numéro 12, M. Gaston Blanchette, informe la Cour que le jury en est à mi-chemin des délibérations et demande un ajournement à ce matin.

Procès Irène Vaillancourt

Ajournement des délibérations qui se poursuivent ce matin

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Un coup de théâtre a éclaté hier soir, au palais de justice de Chicoutimi, lorsque les 12 jurés ont réclamé un ajournement à ce matin, pour continuer leurs délibérations, dans le procès d'Irène Vaillancourt, accusée du meurtre de son mari.

Mme Vaillancourt sera-t-elle acquittée? Sera-t-elle trouvée coupable de meurtre ou d'homicide involontaire? Les jurés pourront-ils s'entendre sur un verdict? Les jeux étaient nombreux à la suite de cette requête que le juge André Gervais a accordée.

En effet, depuis 7h45, hier soir, les 12 jurés étaient en discussion pour rendre un verdict. Vers 10h20, les 12 jurés pénétrèrent dans la salle d'audiences. Le juré numéro 12, M. Gaston Blanchette se leva pour dire: "Votre Seigneurie, nous sommes actuellement rendus à mi-chemin dans nos délibérations, nous demandons un ajournement à 9h demain matin, pour nous permettre de rendre un verdict impartial et qui sera rempli d'objectivité et d'impartialité".

Le juge Gervais acquiesça à cette requête et les 12 jurés furent conduits à l'hôtel Chicoutimi où ils passeront la nuit.

Pour la première fois, dame Irène Vaillancourt a versé quelques larmes pendant que dans la salle, les quelque 200 curieux fatigués de la longue attente se dispersaient dans un calme religieux.

D'ailleurs, sur le visage des 12 jurés, on dénotait une fatigue extrême, fatigue qui s'était propagée également chez les avocats et chez le juge Gervais.

D'ailleurs, la journée a été longue et exténuante, puisqu'elle fut réservée aux plaidoiries et à l'adresse du juge.

C'est la première fois, dans le district judiciaire de Chicoutimi que des jurés réclament de dormir sur leur décision.

En effet, même dans d'autres procès, le verdict avait été rendu tard dans la nuit, et après de nombreuses heures de délibérations, mais jamais on avait réclamé un tel ajournement.

Le juge Gervais

Dans son adresse, le juge André Gervais a signalé le rôle important que jouent les jurés dans l'appareil judiciaire et il leur a demandé de juger en mettant de côté tous les sentiments mais avec leur raison, leur conscience et leur bon jugement.

Le président du tribunal a expliqué que la Couronne avait soumis une preuve circonstancielle et que les jurés devaient apprécier cette preuve dans son ensemble et être convaincus que tous les éléments étaient compatibles avec la culpabilité de l'accusée, s'ils en venaient à cette conclusion.

Toutefois, le juge n'a émis aucune opinion, même s'il a précisé que les jurés pouvaient rendre trois verdicts, soit celui d'acquiescement, de meurtre ou encore d'homicide involontaire coupable.

Le juge Gervais a insisté particulièrement sur l'homicide involontaire coupable et il a expliqué aux jurés qu'il s'agissait d'un acte illégal sans intention de causer la mort.

"Si vous en venez à la conclusion que l'accusée a participé au meurtre, a expliqué le juge, vous aurez alors à vous poser la question à savoir si elle avait l'intention de causer la mort et à ce moment-là, vous devrez rendre un verdict de culpabilité sur l'accusation de meurtre ou encore, si vous en venez à cette conclusion et que vous avez la certitude qu'elle ne voulait pas causer la mort de son mari, vous devrez rendre un verdict de culpabilité d'homicide involontaire coupable."

"Enfin, si vous en venez à la conclusion que l'accusée n'a participé d'aucune façon au meurtre de son époux, a enchaîné le juge, vous devrez l'acquiescer en oubliant jamais qu'elle a le droit au doute raisonnable et ce doute raisonnable bénéficie toujours à l'accusée."

En outre, il a rappelé aux jurés que la boisson n'était pas une excuse et que, dans ce cas, la Défense n'avait pas fait la preuve de l'ivresse totale.

L'adresse du juge a été sobre mais comme le veut la loi, il a été dans l'obligation de relater toute la preuve.

M.-A. Bédard tente un rapprochement dans le conflit des Industries Couture

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Le député de Chicoutimi à l'Assemblée nationale, M. Marc-André Bédard, devait aux petites heures ce matin, tenter de rapprocher les deux parties dans le conflit qui dure depuis plus d'un mois aux Industries Couture Ltée, de Chicoutimi.

Me Bédard a en effet accepté d'agir comme médiateur spécial au cours de cette première séance de négociations qui s'est déroulée durant la nuit. Le gérant général de l'entreprise, M. Jean Amyot, a refusé de faire des

commentaires sur la reprise des négociations. Il a simplement déclaré qu'il laissait à la partie syndicale le soin d'annoncer la nouvelle.

Plutôt optimiste, le conseiller technique de la CSN a rappelé que tout au long du conflit, les représentants syndicaux n'avaient jamais cessé de dire que le problème ne pouvait se régler qu'à une table de négociations.

On se souviendra que le conflit aux Industries Couture Ltée a éclaté au début du mois d'octobre. Il s'agit d'une réouverture de contrat de travail.

Les employés demandent un réajustement de 32 cents, rétroactif au mois de mai dernier. Ils veulent corriger de cette façon les pertes subies par l'augmentation du coût de la vie et la perte des augmentations reçues.

Quant à la compagnie, elle offre un réajustement pour prévenir dans l'avenir les prochaines hausses du coût de la vie.

Pour ceux de quatre ans et plus de service, elle donne 25 cents en décembre 1974, 25 cents en janvier 1975 et 25 cents en janvier 1976. Quant à la formule

d'indexation, elle propose 1 cent pour chaque augmentation de 35 points de l'indice des prix, mais lorsque le coût de la vie aura augmenté de 18 points à partir de la date de retour au travail.

Pour les employés de moins de quatre ans de service, la compagnie offre des augmentations échelonnées sur la même période, variant de 4 à 12 cents.

On ignore encore quelles seront les concessions que voudront bien accepter de faire les deux parties en cause.

Le Front municipal de Jonquière sera intraitable en ce qui regarde les règlements d'emprunt

par Marc Doré

JONQUIÈRE — Le Front municipal de Jonquière a averti hier soir les autorités municipales qu'elles sont aussi bien d'abandonner l'idée de faire accepter un règlement d'emprunt par la population.

Le seul pour lequel le FMJ acceptera une tolérance, c'est celui sur les loyers.

Les représentants du FMJ ont été fort clairs là-dessus et l'on dit ouvertement au conseil: "Ne travaillez plus sur les règlements, car il n'y a plus rien qui va passer. Nous bloquerons tout."

En fait, selon le FMJ, c'est une véritable série pré-électorale qui est engagée. Les membres du conseil en sont bien

conscients, à commencer par le conseiller Vaillancourt, qui a commis un lapsus en demandant au FMJ, de diminuer ses pressions, "étant donné que les élections s'en viennent."

Proposition

Le règlement d'emprunt de \$566,000 que l'administration du maire Camille Gagné a présenté aux propriétaires du quartier des Vétérans, hier soir en comité, n'est qu'un "re-make" à peine retouché du règlement de \$877,000 battu par ces mêmes propriétaires, il y a un mois.

"C'est une beurrée, un cataplasme sur une jambe de bois", a lancé le représentant des Vétérans, M. Benoît Gagné. Selon le

président de l'Association des Vétérans, M. Germain Tremblay, les \$170,000 destinés à la construction dans le secteur d'une rue (la rue Cantin) déjà inclus dans le premier règlement, seraient dans l'offre actuelle de la ville, la seule réalisation qu'elle aurait l'intention de mener à bien.

La différence des dépenses, \$396,000, serait échelonnée sur une période de temps assez longue, de plusieurs années peut-être, selon des étapes qui risqueraient de les perdre dans le dédale des procédures de regroupement en cours.

L'offre de la ville aux propriétaires des Vétérans ne serait en fin de compte, qu'un leurre destiné à les faire taire, estiment MM. Gagné et Tremblay.

Le chalet

Un autre groupe rencontrait hier soir les membres du conseil en comité.

Le Comité de construction du chalet du Mont-Jacob avec à sa tête P.-A. Cantin, a en effet obtenu de la ville qu'elle construise un chemin jusqu'au chalet, non pas sur la neige, comme il était demandé, mais selon les règles de l'art.

Le coût de l'ouvrage est estimé à \$10,000.

Avec les ingénieurs municipaux, les promoteurs du chalet devraient étudier, dans les prochains jours, le tracé le plus propice à la route, tenant compte en particulier des propriétés à acheter.

Jonquière

Règlement de zonage refusé par les électeurs-propriétaires

Jonquière — Pour la troisième fois en succession, en règlement de l'administration municipale de Jonquière a été hier soir refusé par les électeurs-propriétaires.

Ce règlement, portant le numéro 866, devait modifier la destination du territoire de la partie de Saint-Domingue-de-Jonquière attenante à la ville, elle-même établie par un précédent règlement, numéro 528.

On sait que la paroisse a cédé à la ville, il y a une quinzaine d'années, son droit de gestion sur le territoire qu'elle administre; c'est donc la ville de Jonquière qui décide du zonage dans ce secteur.

Zone contestée

Hier soir, une quinzaine de propriétaires de la paroisse, touchés par le règlement de zonage, ont accusé la ville de ne jamais les consulter lorsqu'elle avait des projets de quel ordre que ce soit pour le territoire de la paroisse qu'elle contrôle. "Nous sommes des citoyens de seconde zone", a lancé un propriétaire frustré.

La transformation de leurs terrains passant de vocation agricole à industrielle et commerciale leur occasionnerait de lourdes pertes, estiment ces citoyens.

Après avoir exprimé leurs doléances, ils ont finalement demandé le vote, et se sont prononcés en majorité pour le rejet du règlement. Rappelons que

pour s'opposer à un règlement de zonage, une majorité simple des contribuables présents dans la salle est suffisante.

Après le vote, le greffier Marcel Fortin a fixé au 19 décembre la date d'un éventuel référendum.

Agricole

En attendant, la zone impliquée demeure donc classée agricole. Ce qui a un inconvénient majeur pour au moins une des personnes présentes hier dans la salle des délibérations. Le propriétaire de Canadien Tire attendait en effet cette modification du zonage pour commencer la construction de son magasin. Tout est gelé pour le moment.

Selon le gérant de la ville M. Jean-Marc Gagnon, un

amendement devra être apporté au zonage actuel pour permettre à Canadien Tire de construire son édifice, d'une valeur de \$15 millions.

Cette modification partielle du zonage était d'ailleurs la seule chose à faire, selon plusieurs opposants: la zone industrielle prévue dans le règlement 866 est beaucoup trop vaste.

"On n'avait besoin de tant de territoire avant dix ans, a déclaré au QUOTIDIEN le conseiller Raymond Drapau. Le parc industriel actuel est bien suffisant pour le moment, vide comme il l'est." Questionné sur sa participation à ce (règlement, M. Drapau a affirmé avoir été absent lors de sa préparation. "Je voyageais", a-t-il dit.

Parc de Rivière-Eternité

L'esquisse du plan d'aménagement sera déposée fin de décembre

CHICOUTIMI — C'est à la fin de décembre que lui sera remise l'étude commandée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à la firme d'ingénieurs forestiers Gauthier, Poulin, Thériault et associés, pour une esquisse de plan d'aménagement du parc de Rivière-Eternité.

Immédiatement après, le MTCP serait prêt à commencer l'acquisition des terrains qui n'appartiennent pas à l'Etat et à débiter les opérations d'aménagement.

Les résultats de l'étude permettront de savoir combien précisément il faudra investir dans le secteur, "pas moins de \$2 millions", a confirmé au QUOTIDIEN le sous-ministre du MTCP, M. Roland Champagne.

Parc Frontenac

M. Champagne a par ailleurs confirmé qu'une en-

tente fédérale-provinciale, conclue en vertu de l'entente auxiliaire sur le tourisme, permettrait l'aménagement pour bientôt du parc Frontenac, dans les Cantons de l'Est.

Selon les termes de l'accord, le fédéral et le provincial participent chacun pour 50 pour cent dans le financement des travaux du parc.

Le but de cette entente est de rapprocher des grands centres les parcs organisés qui ont été jusqu'ici plutôt créés dans les régions éloignées, pour servir au développement local.

Au Bas-Saguenay

M. Champagne a précisé que la création d'un parc n'était pas inconditionnellement liée à la signature d'une entente fédérale-provinciale. Le MTCP peut, à l'intérieur de ses budgets

réguliers consacrer des fonds à l'aménagement de parcs.

Des priorités sont d'ailleurs établies par le ministère à ce propos et, comme déjà annoncé par le QUOTIDIEN, la création d'un parc à Rivière-Eternité est en tête de liste.

M. Champagne a aussi confirmé que ce parc en sera un de récréation et de conservation, selon des catégories qui seront sans doute définies par la loi-cadre sur les parcs et réserves qui devrait bientôt être présentée à l'Assemblée nationale.

ATTENTION

Le gagnant de la dactylo portative dont le tirage a eu lieu samedi à la Librairie Régionale de Place du Saguenay est M. D. Gingras. Celui-ci est prié de se présenter à la Librairie Régionale pour réclamer son prix.

NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR!



M. Adrien Gravel
Gérant des ventes



M. J.-Charles Brisson



M. Marcel Bouchard



M. Laurent Boivin



M. Jules Blackburn



M. Yvan Thivierge

FORD

MERCURY

BOULEVARD AUTO
ALMA, - P.Q.

POUR UN SERVICE DIFFÉRENT

MENAGE STYLE CANADIEN

Modèle 1974

\$1,995.00

MEUBLES MODELES

Aucun comptant. Entreposage gratuit. Ce ménage comprend: 1 mobilier de cuisine style canadien 5 morceaux, 1 bahut, et un vaisselier, style canadien. Un mobilier de chambre comprenant bureau triple, commode et lit style canadien. Un mobilier de salon comprenant divan, fauteuil, une table de centre, une table debout, une lampe sur pied et une lampe de table de très grande valeur, le tout de style canadien, pour informations appelez: 547-4579.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Nouvel obstacle majeur au projet de regroupement JAK

La faille que Me Jacques Viau vient de découvrir dans l'argumentation des pro-fusionnistes JAK pourrait bien transformer l'offensive d'intégration d'Arvida par Jonquière-Kénogami en une véritable retraite de Russie.

L'astucieux avocat montréalais, spécialiste des affaires municipales, ne paraissait pas avoir d'informations nouvelles à présenter aux quelque 100 citoyens d'Arvida, lundi soir. Visiblement, la Chambre de commerce avait convoqué la population dans l'intention bien simple de soutenir le moral des troupes arvidiennes dans leur résistance aux assauts des fusionnistes JAK.

A entendre Me Viau, on croirait que la formule de regroupement au Québec n'a produit que des échecs catastrophiques. Patiemment, sans rechercher les effets spectaculaires d'un tribun, ce vieux renard fait mouche chaque fois qu'il lance un argument.

Il caresse la sentimentalité de citoyens attachés à leur ville, en leur rappelant qu'ils ont des droits acquis de conservation, qu'ils ont participé à l'établissement d'une communauté urbaine connue à travers le monde et qu'ils bénéficient de tous les services souhaitables avec un conseil municipal très sensible au bien-être de chaque citoyen et dont la compétence administrative est remarquable.

"Une municipalité existe pour les services qu'elle offre aux citoyens", et à Arvida, le contribuable est fort bien servi.

Il exhibe ainsi lentement les avantages dont jouissent les citoyens d'Arvida en vivant dans une localité bien à eux. L'auditoire écoute attentivement, apparemment convaincu. Il réagira à deux reprises en applaudissant d'abord quand Me Viau signalera avec raison, que seul le conseil municipal respecte son règlement d'urbanisme alors que partout ailleurs, on y apporte des amendements "pour faire plaisir à Pierre, Jean, Jacques", et par la suite, quand il soutiendra que "le citoyen a le droit de décider de l'avenir de sa municipalité".

Le plaidoyer de Me Viau n'avait rien de nouveau; on a retenu ses services pour torpiller le projet de fusion JAK. Il faut admettre néanmoins devant les exemples de certaines municipalités regroupées dans la région métropolitaine de Montréal et des communautés urbaines de Montréal et de Québec que le gouvernement n'a pas encore trouvé la recette qui permettrait de réduire le nombre des 1,600 municipalités du Québec sans provoquer sponta-

nément une augmentation considérable du coût des services.

Le nouveau général antifusion de la forteresse arvidienne évite toutefois habilement de mentionner les conséquences extrêmement positives de la fusion Alma-Naudville-Riverbend-Isle-Maligne.

C'est quand il a mentionné l'attitude des commissaires chargés de la refonte des lois municipales qu'il a apporté un élément nouveau et peut-être décisif dans le débat opposant Jonquière-Kénogami et Arvida autour du projet de fusion JAK.

Le gouvernement provincial a nommé une commission d'enquête pour procéder à une refonte des lois municipales. Dans la première tranche du rapport qu'on m'a remis, vendredi dernier, à la tribune de la presse de l'Assemblée nationale, les commissaires recommandent, dans la page 57, "un retour à l'esprit de la loi de la fusion volontaire des municipalités. Les commissaires, lit-on dans le document, jugent que la loi de 1965 est plus conforme aux attitudes récentes de l'autorité gouvernementale en matière de fusion de territoires et qu'elle répond mieux aux attentes des municipalités sur cette question".

C'est presque une planche de salut que les commissaires offrent ainsi aux autonomistes arvidiens. "On voudrait vous passer un "sapin" en utilisant une loi (276) que les commissaires engagés par le gouvernement rejettent carrément un an avant de soumettre leurs recommandations officielles au gouvernement".

L'argument a du poids surtout lorsqu'il est enrobé d'un témoignage flatteur à l'endroit de "l'honnêteté intellectuelle" du ministre Victor Goldbloom.

On peut facilement prévoir que les oppositionnistes de la loi 276 des unités de regroupement indiqueront au gouvernement la logique d'attendre les recommandations de la commission de refonte des lois municipales avant de donner une réponse définitive à la requête adressée par les conseils municipaux de Jonquière (ville et paroisse) et Kénogami.

Bertrand TREMBLAY

Le sondage
Bourassa
refuse de
s'en faire



PAROLE AUX LECTEURS

Nous sommes devenus des sous-développés

Si on offrait un trophée pour la générosité, c'est bien le Canada qui l'aurait.

Nous avons remonté la Chine avec nos 25 cents par petit Chinois et après on a souscrit à l'Unicef à plusieurs autres mouvements.

L'autre jour, je lisais dans le journal que le Canada donnera un million de tonnes de céréales aux Indes, à l'Allemagne, à l'Algérie, à la Suède et à l'Iran. Nos ministres sont bien généreux, à

même notre argent pour les autres, alors que certains de ces pays vendent l'huile à chauffage si chère et se remplissent les poches à même le Canada.

De l'huile à chauffage, on en jette de grosses quantités dans le fleuve, ce qui cause la pollution et quant aux céréales, on annonçait, il y a cinq mois sur votre journal, que le blé deviendrait très rare chez nous au Canada, ce qui provoquerait une nouvelle hausse du prix du pain.

Les prix des autres denrées augmentent, notamment le lait et le beurre, et les ouvriers sont obligés de faire la grève pour ne pas mourir de faim.

Le prix des oeufs était tellement élevé que le consommateur se privait d'en acheter. Résultat: plutôt que de baisser le prix, on en a détruit des millions. Avant les élections, les hommes politiques donnent l'illusion de vouloir prendre nos intérêts, mais

après, ils s'occupent plutôt de leurs intérêts.

Nous sommes des bêtards dans notre propre pays. Les meilleurs postes vont aux étrangers. J'ai 54 ans et j'ai jamais vu autant d'écoeuranterie.

A force de développer les autres, nous sommes devenus des sous-développés.

Raymond Gaudreault,
58 est, rue St-Joseph,
Chicoutimi.
Le 12 novembre

Ce joueur devrait être suspendu

J'aimerais me servir de votre rubrique pour vous faire connaître mon opinion sur le spectacle que j'ai vu au Palais des Sports de Jonquière, dimanche dernier, lors d'une partie de la Ligue de hockey junior régionale.

Soyez assuré d'une chose, ce n'est certainement ce genre de bassesse qui rehaussera le prestige de la Ligue junior régionale.

J'ai vu là, un supposé "surdoué" de l'équipe des Marquis de Jonquière, chargé de toutes ses forces le gardien de but de l'équipe de Chicoutimi. C'ÉTAIT DÉGOUTANT!

Je ne sais pas si ce "super intelligent" (je me demande où se trouve située son intelligence), a pensé aux répercussions graves de son geste? Sait-il que ce

gardien de but aurait pu se faire fracasser le crâne, n'eût été du protecteur qu'il portait à ce moment là en arrière de la tête? Très bel exemple à donner aux jeunes du hockey mineur de Jonquière, qui se trouvaient là! Encore plus pardonnable quand on sait que cette équipe menait par le pointage de 6 à 2.

Ce qui me dégoûte le plus, c'est de penser que l'instructeur de ce joueur, reprochait l'an dernier à Claude Labossière, alors instructeur du National de Laval de la Ligue junior majeure d'avoir envoyé sur la glace un autre "surdoué" battre sournoisement, un joueur des Saguenéens majeurs. Je pense qu'avant d'accuser les autres, on doit faire son propre examen de conscience, car cet

instructeur a fait exactement la même chose dimanche dernier, soit envoyer un joueur sur la glace seulement pour démolir l'adversaire.

Peut-être certaines personnes feront-elles un rapprochement entre ce joueur et Sylvain Tremblay? Aucun rapport. Sylvain Tremblay a joué quarante parties, l'an dernier, dans l'uniforme des Saguenéens et il était parmi les meilleurs compteurs au classement de la Ligue junior régionale; il n'a jamais été employé sur la glace seulement pour démolir ses rivaux, mais pour jouer au hockey, ce qu'il a d'ailleurs très bien fait.

J'ose espérer messieurs les directeurs de la Ligue junior régionale, que vous saurez mettre de l'ordre,

afin qu'une telle chose ne se reproduise plus.

Cet acte mérite la suspension indéfinie du "surdoué" en question, aussi celle de l'instructeur de ce joueur pour un temps déterminé, afin de le faire réfléchir sur les conséquences de ses actes.

Encore une fois, un "show" d'une telle sorte n'intéresse personne (sauf peut-être quelques surdoués spectateurs du même acabit que le dit joueur), qui ont trouvé le "cœur" de l'applaudir à son retour au banc.

C'était un spectacle inadmissible et indigne de la Ligue junior régionale.

Une spectatrice indignée d'un tel spectacle.
Lorraine B. Tremblay,
324, Belleau,
Chicoutimi.
Le 13 novembre

Les enfants ne savent pas écrire le français

Trop tôt pour évaluer le système scolaire québécois? Contrairement à ce qu'a prétendu M. Bernard Lachapelle, responsable de l'OPDQ, dimanche dernier à Loretteville, je ne crois pas qu'il soit trop tôt pour évaluer le nouveau système scolaire québécois.

En ce qui a trait à l'enseignement du français tout au moins. Ça ne prend pas vingt ans de recherches pour s'apercevoir qu'avec cette méthode, les étudiants (ceux que je connais) ne savent pas écrire.

Non seulement leurs écrits sont remplis de fautes, ils n'ont aussi aucune écriture personnelle n'écrivant qu'en lettres moulées et en caractère d'imprimerie.

On non! Ça ne presse pas de changer ce système d'enseignement. Attendez de faire 2 ou 3 générations de gens qui ne savent pas écrire et après, on verra...

C'est bien beau de leur enseigner l'éducation physique, mais je pense qu'ils auront plus souvent l'occasion de lire et d'écrire que de sauter sur des barres de fer, etc.

Vous dites, M. Lachapelle, que les parents sont indifférents à l'éducation de leurs enfants? Pour ma part, avec trois enfants étu-

dians, je n'ai jamais manqué une réunion à laquelle j'étais invitée. A chaque fois, je me plains des fautes de français que font mes enfants. Que voulez-vous

que je fasse de plus sinon leur corriger leurs fautes à la maison et leur donner des explications? Critiquer le professeur? Ce n'est pas seulement sa faute...

Une mère de famille ignorante...

Mme B. Lavoie,
11, Mgr Laval,
Jonquière.
Le 12 novembre.

Le bénévolat, remède contre l'ennui

(Extraits d'un article paru dans la revue "Le Colom-bien", août-septembre 1973)

L'ennui fait cruellement souffrir ceux qui en sont les victimes. C'est un mal qui ne respecte ni l'âge, ni la santé, ni la situation de fortune, ni le degré d'instruction.

Les causes les plus fréquentes de l'ennui sont la solitude et le désœuvrement.

Etre seul à longueur de journée, n'avoir personne avec qui échanger, à qui soumettre des angoisses, avec qui parler de ses peines, de sa désespérance; se sentir insécure en cas de maladie sérieuse, en cas d'accident parce que personne n'est là pour porter secours; voir grouiller devant sa fenêtre des foules affairées, des gens à la figure épanouie, des groupes joyeux pris par des activités débordantes et ne recevoir d'eux aucune attention, aucune sympathie, quelle tristesse!

Mal secret qui s'infiltrait au cœur de bien des gens, mal silencieux qui ne trouble pas les voisins, l'ennui passe inaperçu, préoccupe peu les autorités gouvernementales et ne figure pas au budget des dépenses municipales.

Pourtant tous ces gens ont droit à un minimum de

celle de l'orphelin, de la veuve, de la personne célibataire, malade, âgée, sans travail, invalide.

L'ennui peut être engendré aussi par le désœuvrement.

Les conditions sociales actuelles sont impuissantes à solutionner le problème du chômage, soit chez les étudiants en vacances, soit chez les manœuvres. La retraite surprend des personnes en parfaite santé, désireuses de garder leur activité première.

Des dames de condition sociale et économique avantageuse s'évertuent à remplir le vide de leurs journées en l'absence des autres membres de la famille.

Mal secret qui s'infiltrait au cœur de bien des gens, mal silencieux qui ne trouble pas les voisins, l'ennui passe inaperçu, préoccupe peu les autorités gouvernementales et ne figure pas au budget des dépenses municipales.

Pourtant tous ces gens ont droit à un minimum de

bonheur, à une vie sociale normale.

Un remède merveilleux contre ce mal pernicieux qu'est l'ennui: LE BENEVOLAT.

D'un autre côté nous avons des gens enveloppés d'une solitude écrasante. De l'autre des gens qui cherchent comment occuper leur temps libre.

Qu'un organisme de bénévolat s'établisse entre ces besoins à soulager et ce désœuvrement à corriger et nous rendrons heureux et les uns et les autres.

Le bénévole offre une partie de son temps pour partager avec son semblable sa santé, sa joie de vivre, son espérance. C'est en donnant du bonheur aux autres qu'on en reçoit. C'est en partageant avec d'autres qu'on devient comblé.

Vraiment, le meilleur remède contre l'ennui, c'est le BENEVOLAT.

Le 7 novembre.

Association des
Communications sociales,
Mme Thiffault,
120 est, rue Racine,
Chicoutimi.

OPINION DES AUTRES

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Le Tiers-Monde crève de faim

Dans notre monde surpeuplé, plus de 460 millions d'humains, dont 190 millions d'enfants, ont faim de façon permanente...

La priorité première, dans la solution du problème alimentaire, serait évidemment de commencer par limiter l'expansion du nombre des bouches à nourrir. La seconde serait d'aider les nations en voie de développement à obtenir l'autosuffisance dans le domaine des denrées alimentaires. La troisième serait que l'Ouest, déjà bien organisé, assume la direction pour planifier un système de partage des vivres afin de secourir ceux qui ont faim, en attendant que les autres priorités soient atteintes.

Ce serait manifestement une erreur que ce système ne soit destiné qu'à régler la distribution de produits alimentaires. On ne ferait là que conserver des méthodes qui se sont révélées lamentablement insuffisantes pour faire face aux besoins mondiaux.

La seule façon de répondre à la priorité de l'autosuffisance serait un investissement significatif dans les moyens de régler les problèmes de base des travaux d'irrigation, la production d'engrais en plus grande quantité et à moindres frais, la recherche agricole et l'extension du crédit à coût modique. C'est en ces domaines que l'Ouest et les autres régions riches peuvent et doivent aider...

"The Province, Vancouver, le 31 octobre.

La solution au carnage de St-Bruno

Le débat d'urgence sur le boeuf, aux Communes, provoqué par l'abattage de 600 veaux par des éleveurs protestataires à Saint-Bruno au Saguenay-Lac-Saint-Jean, démontre la nécessité de créer un office de mise en marché des bovins.

Tant qu'on n'aura pas mieux ajusté la production à la demande, l'élevage des bovins restera anarchique. Les fautes administratives qui ont causé la destruction d'oeufs mal entreposés ne remettent pas en

cause l'utilité des agences de mise en marché, à condition d'être efficaces pour stabiliser et la production et les prix.

L'élevage des bovins soulève des problèmes particuliers: les gros producteurs ne veulent pas d'agences de mise en marché parce qu'ils ne savent en mesure de supporter les périodes de bas prix, et parce qu'ils tiennent à profiter des prix élevés grâce à une production incontrôlée; quant aux petits producteurs dont les moyens sont faibles, ils réclament un marché stable.

Impossible d'instaurer une agence tant qu'on n'aura pas réglé ces conflits d'intérêts: cela relève du ministère fédéral de l'Agriculture, en accord avec les gouvernements provinciaux. Sinon, c'est la faillite des petits producteurs, ou des subsides importants aux frais du contribuable.

L'autre problème est d'ordre technique: il faut nourrir un animal pendant deux ans avant qu'il soit vendable, mais pendant ce temps le marché peut évoluer. Le relevé actuel des statistiques, joint à des prévisions plus justes, pourrait accorder assez bien la production et la demande...

"The Ottawa Citizen", le 4 novembre.

Le journaliste Gabriel Berberi remporte le prix Auguste-Béchar



PRIX AUGUSTE-BÉCHARD — Le journaliste Gabriel Berberi, du QUOTIDIEN, tient la plaque du prix Auguste-Béchar que la Société nationale des Québécois de la région, dont Mme Ruth Paradis est la présidente, lui a décerné hier.

Alma — Journaliste à l'emploi du QUOTIDIEN du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Gabriel Berberi, est devenu hier soir le dixième récipiendaire du prix "Auguste-Béchar" décerné annuellement à "un compatriote de la région dont la compétence et le rayonnement dans le monde journalistique ont servi les intérêts de la nationalité québécoise, permettant ainsi à cette collectivité nationale de s'assumer."

Le certificat de mérite, accompagné d'un chèque de \$100, a été remis à M. Berberi, hier à Alma, par la présidente de la Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mme Ruth Paradis. C'est la SNQ qui a institué ce prix en 1964 et c'est un jury sous l'autorité du conseil d'administration de l'organisme qui détermine chaque année le lauréat.

Depuis 1964, neuf journalistes ont reçu ce prix institué pour perpétuer la mémoire de Béchar, premier journaliste. Les lauréats précédents ont été MM. Roland Dufour, Louis-Gaétan Fortin, Jacques Bergeron, Gaston Ouellet, Jean-Claude St-Pierre, Gilles Paradis, Jean-Gérard Lamontagne, Serge Côté et Bertrand Tremblay.

Le lauréat

M. Berberi, qui s'occupe des questions économiques au QUOTIDIEN, est né dans la Beauce, en 1942. Il a habité ensuite Lévis, l'Abi-

tibi, Doncona, l'Ascension, Saint-Ambroise et réside maintenant à Arvida, avec sa famille qui compte deux enfants.

M. Berberi a suivi des sessions de perfectionnement en journalisme de l'Université Laval de

Québec. En janvier 1962, il entra au service du Soleil au Saguenay-Lac-Saint-Jean où, après avoir touché de tout, il devient assigné au monde du travail.

M. Berberi a en outre milité dans le syndicalisme, comme secrétaire

de la section régionale du syndicat des journalistes du Soleil, et comme président des journalistes du Progrès du Saguenay.

La Société nationale songerait, par ailleurs, à instituer pour d'autres

secteurs d'activités des prix semblables à celui de journalisme.

Prix littéraire, artistique, photographique et autres, ferait l'objet de réflexions des dirigeants de l'organisme présentement.

L'école réaliste devra hâter la polarisation de son action

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — "L'école réaliste devra se hâter de polariser son action éducative sur les valeurs, parce que notre société d'abondance conçoit tout, étant surtout axée sur le signe de piastre et l'efficacité apparente."

C'est ce que déclarait M. Paul Tremblay, prêtre spécialiste reconnu dans le monde de l'éducation, lors d'une journée d'études à l'école Notre-Dame-des-Anges, de Mistassini, dans le cadre de sa tournée à travers les cinq secteurs de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon.

Au cours de ces journées de réflexion en profondeur sur l'éducation M. Tremblay a bien fait ressortir que l'école doit devenir avant tout un lieu de croissance où l'étudiant, telle une plante, puisse se développer et grandir dans toutes les dimensions de son être et de sa vie. Il ajoutait que l'école de type entonnoir répondait de moins en moins aux besoins et au mode de perception des jeunes d'aujourd'hui.

La personne-ressource invitée mentionnait également que depuis quelques dix ans, l'école publique avait plutôt répondu aux urgences, en axant ses

énergies sur la mise en place, les structures, la mécanique de l'éducation en un mot. "Le temps n'est-il pas venu de faire une halte, de quitter un peu la ligne des moyens, des comment, pour se pencher sur les objectifs premiers de l'école, sur les finalités mêmes de l'action éducative?" enchaînait le conférencier invité.

A un certain moment, M. Tremblay a nettement placé les pédagogues devant un problème de choix. "Comment, en effet, articuler une action éducative cohérente et convergente

dans une école, si cette école ne s'arrête pas d'abord à penser un projet éducatif global et à choisir le type d'homme qu'elle veut former?" déclarait le spécialiste. Il ajoutait que même si la société presse le jeune à se spécialiser hâtivement et à entrer dans le monde du travail, l'éducateur averti doit d'abord se préoccuper de l'être, de la formation totale de l'apprenant.

Au cours de ces colloques, il y eut des idées choc: "On a peut-être trop attendu des autres et de l'abondance des moyens

matériels et techniques, sans être suffisamment conscients que les vraies solutions doivent surgir du milieu même et de la base". M. Tremblay terminait en disant que "ce que nous appelons le Pouvoir n'a pas le monopole de l'imagination mais que le véritable agent de changement est l'éducateur lui-même."

Ces journées d'étude organisées par la direction de la Régionale Louis-Hémon ont soulevé l'intérêt et l'enthousiasme des éducateurs, laissant présager un second souffle dans le monde de l'éducation.

La pratique fait le journaliste

—Gabriel Berberi

ALMA — "Parce que les cours de journalisme qui sont dispensés en Amérique ne correspondent pas aux besoins réels des entreprises de presse, c'est en pratiquant leur métier que les journalistes l'apprennent vraiment."

Appelé à dire quelques mots devant les invités de la SNQ, M. Berberi a voulu profiter de sa nomination comme lauréat du prix de journalisme "Auguste-Béchar" pour réfléchir à haute voix sur la préparation des candidats au journalisme.

Citant le rapport d'un colloque des éditeurs américains, M. Berberi a souligné

que la situation était semblable au Québec, notamment au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où les diplômés en journalisme doivent se rendre compte tôt ou tard que c'est "dans la boîte, en pratiquant leur métier, qu'ils l'apprennent vraiment".

Le lauréat a en outre constaté qu'en 1978, plus d'une quinzaine de milliers de finissants sortiraient des cours de journalisme en Amérique du Nord, sans trop pouvoir espérer trouver du travail dans leur domaine.

M. Berberi a aussi déclaré qu'il était ému de recevoir le prix Auguste-Béchar, et qu'il s'en réjouissait.



CHOIX EN EDUCATION — L'abbé Paul Tremblay, au centre, précise son point de vue sur les valeurs en éducation avec M. Ange-Emile Matte, principal de l'école Notre-Dame-des-Anges, de Mistassini, et Mme Germaine Genest, professeur.

Hé les Petits!

SAMEDI, LE 16 NOVEMBRE 9 h. 30
LE CAPITAINE BONHOMME et son
BATEAU SERONT AU
PARC JEAN-BELIVEAU (PRES DU CENTRE
GEORGES-VEZINA)
POUR Y RENCONTRER LE PERE NOEL.
10,000 POPSICLES "LAMONTAGNE" SERONT DISTRIBUES.

A TOUS LES
 PETITS
 LE CAPITAINE BONHOMME
 RECONDUIRA
 LE PERE NOEL
 A SON TRONE
 DANS LE MAIL CENTRAL
 DE PLACE DU SAGUENAY.
 LE CAPITAINE BONHOMME
 autographiera son livre à la
 Librairie REGIONALE



LE PÈRE NOËL ARRIVERA PAR HÉLICOPTÈRE

PLACE du SAGUENAY

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

PENURIE DE SUCRE

Au cours des derniers jours, les consommateurs d'Arvida ont eu toutes les peines du monde à s'approvisionner en sucre blanc granulé. Tous les marchés de la ville étaient en effet à court de ce produit énergétique si indispensable sur la table. Heureusement que les magasins de produits alimentaires des villes voisines avaient un inventaire plus important de sucre, car les Arvidiens auraient dû se résigner à manger du chocolat à 20 cents la tablette, pour compenser... Cette pénurie temporaire de sucre à Arvida est attribuable, selon les marchands, au fait que les consommateurs locaux font des provisions, parce qu'ils craignent de nouvelles hausses de prix. Un sac de dix livres de sucre coûte déjà \$6.29 et plus!



CONSEIL DE COMTE

Le préfet du comté municipal de Chicoutimi, M. J. Emilio Gamache, a annoncé la tenue d'une journée-souvenir en l'honneur des maires et préfets du comté, anciens et actuels.

La petite fête, qui se tiendra dimanche le 17, devrait attirer la grande majorité des 150 administrateurs municipaux vivants.

La journée-divertissement qui aura lieu à l'ancien couvent de Latrrière, sera précédée d'une réunion du conseil de comté qui étudiera à ce moment les prévisions budgétaires pour la prochaine année fiscale.

MUSIQUE OBLIGATOIRE

En Corée du Nord, les écoliers sont tenus, dès leur tout jeune âge, à apprendre à jouer correctement d'un instrument de musique. Dans ce pays socialiste, donc, la musique est une matière tout aussi prioritaire que l'arithmétique, au Québec. Sans doute que le système coréen n'est pas parfait, mais ces écoles permettent aux jeunes de s'exprimer par la musique. Les dirigeants scolaires de la région, par exemple, auraient peut-être avantage à étudier la possibilité d'importer ce système de formation.



MAUVAIS SYNCHRONISME

Les gens qui effectuent des travaux à l'intersection du boulevard Taschereau et du chemin du Club de golf à Arvida, ont certainement mal choisi leur moment. Ces travaux rendent dangereuse une portion du boulevard Taschereau, puisque la chaussée est jonchée de débris de terre. Et le nettoyage pourrait attendre longtemps, puisque les employés municipaux sont en grève et serait bien malin qui pourrait prédire la fin du conflit patronal-ouvrier.

CASTRO AU BASEBALL

Selon les analystes de la scène politique, il existe encore un anachronisme grave à Cuba, un autre pays socialiste dirigé par Fidel Castro. C'est que la plupart des sportifs de l'île pratiquent toujours le baseball dans le plus pur style Yankee, même si le régime révolutionnaire de Castro a fait disparaître tous les autres vestiges de l'emprise des États-Unis sur ce pays. Comme quoi le baseball américain peut s'adapter à différentes idéologies politiques...

PREMIERE PELLETEE

Le maire de St-Ambroise, M. Jean-Yves Desbiens, lèvera la première pellette de terre sur le site du futur centre communautaire de cette municipalité, à quatre heures, vendredi après-midi. C'est la firme Marcel Dumais qui a obtenu le contrat de construction de l'édifice évalué à quelque \$800,000. Le contrat accordé à Dumais est de \$598,000.

NOUVEAU CHIRURGIEN

Le Centre hospitalier d'Alma accueillera en décembre un nouveau chirurgien, portant leur nombre à trois. On sait déjà que des recherches intensives sont faites depuis plusieurs mois pour tenter de trouver des spécialistes pour l'hôpital d'Alma. Des médecins ont été mandatés pour faire ce recrutement.

Ces recherches se poursuivent, mais on ne connaît pas encore la date à laquelle on pourra accueillir un gynécologue, un cardiologue. Pour l'instant, le docteur Fouad Karami, Syrien d'origine, marié à une Québécoise, et actuellement à Montréal, viendra seconder les chirurgiens André Michaud et Magellan Couture. Par ailleurs, le service d'ophtalmologie opère maintenant, depuis l'arrivée du docteur Gilles Gaudreault, de retour des études spécialisées.



CAUSE D'ACCIDENT

Après plusieurs années d'études sur la sécurité, les spécialistes en sont venus à conclure que la meilleure manière d'enrayer les accidents est d'en neutraliser les causes. "Ce concept semble assez évident, mais il est assez étrange de constater qu'il est souvent oublié dans les programmes de prévention des pertes et des accidents", soutient l'Association de prévention des accidents industriels du Québec. Conclusion logique, les employés devraient arrêter de rêver aux femmes lorsqu'ils travaillent.

PAGE D'ANNONCE

Etant un auditeur de radio et de télévision, comme plusieurs personnes d'entre vous, je trouve très fatigant d'essayer de "lire" une page d'annonce que les animateurs nous chantent continuellement, quand ils ont un message publicitaire à présenter. C'est aussi fatigant, si on vous demandait "d'écouter" une page d'annonce dans votre journal préféré.

LE GUIDE BLEU

La Chambre de commerce du Québec vient de publier un Guide bleu du financement qui serait certainement utile à nos hommes d'affaires, aux municipalités et aux entrepreneurs. Il s'agit d'un ouvrage de 130 pages, divisé en six chapitres, qui constitue un répertoire de 216 sources de financement et qui renferme une mine de renseignements qui ont trait aussi bien à l'importance, à la moyenne et à la durée des prêts qu'aux secteurs privilégiés par les bailleurs de fonds, la consolidation des dettes, les acquisitions et les constructions immobilières, l'acquisition de matériel, le transfert de propriété, le crédit-bail, etc. Le vice-président de la CC du Québec, M. Claude Duhamel, en a remis une copie du guide récemment au ministre Guy Saint-Pierre qui a qualifié le document "d'utile et d'indispensable".

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

Mooses — Il y aura un ranch-party le dimanche 17 novembre, à 13h., à la loge des Mooses d'Arvida. Ce rodéo de fraternité est organisé par les membres de la Légion des Mooses. Il y aura 100 d'Attan, danse même dans l'après-midi et jeux de circonstance. Il y aura un souper, suivi de danse avec orchestre. Tout le grand public est invité. Entrée libre.

Soirée canadienne — Le Club d'amitié d'Arvida invite tous les gens du 31ème âge et leur amis à une soirée canadienne vendredi, le 15 novembre, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église Ste-Thérèse. Il y aura des danses carrées et modernes, chansons d'autrefois et d'aujourd'hui, concours de gigue. Prix de présence et goûter.

Club Saguenay — Il y aura une importante clinique de curling, le dimanche 17 novembre, à 13h., au Club Saguenay d'Arvida. Le tout sera suivi d'un cocktail. Tous les membres sont invités.

CHICOUTIMI

Club 4-H — Le Club 4-H, existant depuis un an et demi, et couvrant tout le territoire de Chicoutimi et Rivière-du-Moulin, tient à vous faire part que les jeunes garçons de 10 à 13 ans peuvent maintenant y adhérer en communiquant avec le responsable à 545-4084. On sait que ce mouvement vient de passer au premier rang dans la province pour sa formation de nos jeunes, groupe quel que 44 clubs uniquement dans notre région.

Mouvement couple et famille — Le Mouvement

couple et famille, section du Bonheur, invite ses membres et amis à sa soirée récréative qui aura lieu le dimanche 17 novembre, à 20h., à la Maison des Jésuites, Val Racine.

CHICOUTIMI-NORD

Croix-Rouge — La Société canadienne de la Croix-Rouge organise une collecte de sang par l'équipe mobile Chicoutimi-Nord. Cette collecte aura lieu le lundi 18 novembre, de 18h. 30 à 22h., au sous-sol de l'église St-Luc, boul. Tadoussac.

JONQUIERE

Scouts St-Dominique — Une soirée bavaroise au profit des Scouts de St-Dominique de Jonquière sera organisée le samedi 23 novembre, au Memorial de Kénogami. L'orchestre: Keno Beer Band. Pour informations: 547-1742.

ST-FELICIEN

Sobriété — La fermeture de la semaine nationale de sobriété à St-Félicien aura lieu le dimanche 17 novembre, à 20 hres, à l'école polyvalente de St-Félicien. Le conférencier sera le ministre Gérard Harvey. L'Harmonie de St-Félicien fera les frais de la musique. Un goûter sera servi. La population est invitée.

N.B.: clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h.30 à 11h.30 a.m.

N.B.: clinique antivénérienne à l'hôpital de Chicoutimi, le mardi et le jeudi de 9h. à 11h. a.m. Entrée: portes des Cliniques externes, tél.: 549-2195, local 316.

La Société du timbre de Noël fixe son objectif à \$10,000

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — C'est avec un objectif de \$10,000 que la Société du timbre de Noël, section Saguenay-Lac-Saint-Jean amorce sa campagne de financement pour cette année.

Après avoir connu des bonnes années dans leurs campagnes de souscriptions, la section du Saguenay-Lac-Saint-Jean a vu décliner les montants perçus.

Au cours des années '60, on recueillait dans la région une somme d'environ \$12,000 et, l'an dernier, ce n'est pas sans difficulté qu'à peine la moitié de cette somme parvenait aux responsables.

Présente sur le plan provincial depuis le début du siècle, la Société du timbre de Noël a toujours lutté contre la tuberculose.

Mais depuis quelques années, cette spécificité de la lutte contre la tuberculose s'est élargie et la Société du timbre de Noël lutte maintenant contre l'ensemble des maladies respiratoires.

La raison première de cette modification trouve son origine dans le besoin de considérer les maladies pulmonaires dans son ensemble et non pas dans le seul cas de la tuberculose.

Aussi, depuis quatre ans, le gouvernement québécois assume la responsabilité de dépister les personnes atteintes de la tuberculose, à l'instar des autres maladies respiratoires telles que l'asthme, la bronchite, le cancer du poumon ou l'emphysème.

Cette responsabilité du dépistage relevait de la Société du timbre de Noël. Dégagée, la société peut maintenant convertir ses efforts par une intensification des rôles d'information et de recherche.

L'an dernier, l'association provinciale de la Société du timbre de Noël a pu recueillir plus de \$443,000. Au moment de répartir cet argent, 45 pour cent du montant total demeurent dans les régions et sont administrés selon les besoins identifiés par les comités régionaux.

À l'échelle provinciale, 16% pour cent du budget sont alloués au secteur de l'éducation tandis qu'un faible 5 pour cent est consenti au domaine de la recherche. Ce domaine de la recherche est une nouveauté et, aux dires des MM. Dollard Bergeron et Guy Paré, respectivement responsables de l'éducation et directeur général, il est appelé à croître considérablement au cours des prochaines années.



RESPIRER — Rappelant que respirer c'est l'action d'aspirer de l'air et de l'expirer sans essoufflement, le docteur Dollard Bergeron (à droite) croit qu'il est plus dangereux pour un individu de fumer une cigarette en pleine campagne que de passer dix minutes dans le centre-ville d'un grand centre. M. Guy Paré a de son côté exprimé le souhait de voir augmenter considérablement les dons souscrits à la Société du timbre de Noël. C'est une question de souffle et de vie, dit-il.

Dubé trouvé coupable du vol à main armée

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Louis-René Lagacé rendra sa sentence le 3 décembre, dans le cas de Dany Dubé, trouvé coupable d'avoir commis un vol à main armée au montant de \$4,500 à la Caisse populaire Sainte-Cécile, de Kénogami, le 11 juillet dernier.

Dubé, de la rue Villeneuve, a été trouvé coupable à la suite d'un procès qui a duré plus de quinze jours.

En rendant son verdict de culpabilité, le juge Lagacé déclare: "La preuve que la Cour analyse est une preuve de circonstances qui doit contenir les éléments requis soit: les faits utilisés pour les conclusions doivent être prouvés; chaque fait doit être compatible avec les conclusions; il doit y avoir exclusion avec certitude morale de toute hypothèse logique autre que la culpabilité du prévenu".

A 9h.15, Dany Dubé embarque dans la voiture qui est semblable à celle photographiée, soit une Pontiac 1964 avec toit blanc, bas bleu.

Entre 9h.15 et 9h.30, deux caçouards, un gros et un petit, commettent un vol à main armée à la Caisse

populaire Sainte-Cécile.

Près de la caisse populaire, l'auto Chevrolet Impala 1964, est identifiée.

L'automobile est endommagée à l'aile avant droite et à la propriété de Roger Gaudette, qui est d'ailleurs accusé de complicité dans cette affaire.

Cette voiture est retrouvée sur la rue Fortier par l'agent Claude Lessard et le moteur est chaud.

L'agent Jacques Desmeules, de la Sûreté municipale de Jonquière, aperçoit Dany Dubé sur la rue Saint-Hubert à 9h.35.

A 9h.45, Dubé entre chez lui, sur la rue Villeneuve.

Entre 10 heures et 10h.30 cette journée-là, l'agent Clovis Saint-Jacques, de la Sûreté municipale de Kénogami, rencontre Dany Dubé chez lui.

Essoufflé, Dubé lui dit qu'il vient de se lever. Lors d'un défilé d'identification, les deux employés de la caisse populaire pointent Dubé comme ressemblant au gros caçouard.

En outre, deux fillettes affirment que Dubé a quitté la demeure vers 9h.15 du matin.

Selon le juge Lagacé, il n'y a pas d'autre possibilité que la culpabilité du prévenu.

Invité à commenter le comportement des médecins ou scientifiques en ce qui concerne la prévention et l'exemple du danger que représentent les différentes formes de consommation de tabac, le Dr Dollard Bergeron souligne que ce n'est qu'en 1972 qu'un groupe de médecins anglais ont commencé à alerter l'opinion mondiale sur les dangers que représentent la consommation de tabac sur la longévité et l'accroissement des probabilités de cancer.

Le Dr Bergeron explique donc par la proximité des découvertes l'ignorance ou le comportement insouciant des scientifiques et de la population en général.

Le responsable de l'éducation au sein de la Société du timbre de Noël souligne par contre les nombreux progrès en matière de consommation de tabac. Plus de la majorité de la population canadienne ne fume pas, dit-il.

De la tuberculose, il note que seulement trente lits sont présentement occupés par des tuberculeux dans la région alors qu'il y a 15 ans, on en dénombrait plus de 300.

Mais, pour M. Bergeron, la situation n'est pas normale pour autant. C'est ainsi qu'il rappelle qu'en Ontario, les trois quarts des malades atteints de tuberculose le sont au premier stade de leur maladie alors qu'au Québec, c'est l'inverse. La majorité des cas dépistés doivent être considérés comme étant modérément ou très avancés.

Le problème qui se pose tient du fait qu'un malade faiblement avancé n'est pas contagieux alors que ceux qui sont modérément ou très avancés, sont contagieux depuis au moins six mois précédant leur dépistage.

Ignorée, depuis quatre ans par le ministère des Affaires sociales sur le plan du dépistage, la Société du timbre de Noël vient d'être réinvitée à participer à une réévaluation du système mis en place par le MAS.

Un document doit être rendu public prochainement et, selon M. Guy Paré, il est certain que le MAS devra agir d'une façon différente qu'il ne l'a fait ces dernières années. Et, ce qui avait amené le MAS à retirer des régions au cours de l'été les équipes de dépistage, sera sans doute modifié.

Le président régional de la Société du timbre de Noël, M. Bertrand Tremblay, a de son côté souligné que, cette année, la campagne de souscription reviendra à la formule originelle délaissée l'an dernier.

On se souviendra que c'est par la voix des journaux que la distribution des timbres s'était faite et que ce contact jugé trop impersonnel n'avait pas été efficace.

Cette année donc, tout près de 21,000 foyers recevaient la sollicitation de la Société du timbre de Noël.

Les 75 caisses populaires de la région donnent à nouveau leur appui à ce mouvement de défense contre les maladies respiratoires, en acceptant de percevoir les dons des personnes intéressées.

BRIDGE

A QUI LA MAIN?

Il y a certaines mains qui donnent lieu à des enchères très vives et parfois ce n'est qu'à la toute fin que se terminera la lutte.

Donneur: Sud
Est-Ouest vulnérables

Pi- R-7-2
Co- 9-3
Ca- D-V-9-6-5
Tr- D-7-5

Pi- D-V-10-9-6-5
Co- 10-7-6-4
Ca- 5
Tr- 8-6

Pi- néant
Co- A-R-D-V-8-5-2
Ca- A-R-8-4
Tr- 10-3

Est	Sud	Ouest	Nord
1-trèfle passe	4-cœurs (1) passe	4-piques contre (3)	pas de passe
5-piques passe	6-cœurs passe		

(1) Si avec une main d'une telle puissance un joueur peut toujours recourir tout d'abord à un contre d'appel, Sud se dit que les possibilités d'un chelem seraient très minimes et il tente plutôt une enchère barrage dans le but de prévenir si possible que les adversaires se trouvent à pique.

(2) Jugant que sa suite cœur serait de très peu de valeur défensive et favorisé par les conditions de la vulnérabilité Sud n'est aucunement disposé à abandonner la main aux adversaires.

(3) Ce centre de pénalité est fait dans le but premier de prévenir une poussée à 6-piques de la part du partenaire. On peut dire qu'Ouest a fait preuve de défaitisme alors que si la décision finale avait été abandonnée au partenaire il est tout probable qu'Est aurait poussé à 6-piques avec l'espoir que la force de son partenaire soit à carreau. Le singleton de carreau aurait suppléé à l'absence d'honneurs.

Entame: cinq de carreau
Alors qu'à l'atout vous ne disposez d'aucun arrêt, la recherche de coupes est souvent une action périlleuse. Accueillant cette attaque à carreau avec très grande satisfaction, le déclarant retire tout d'abord les quatre atouts d'Ouest puis sur le dernier carreau du Mort il dispose de l'un de ses trèfles. Ainsi c'est la réussite d'un contrat qui avait été atteint par esprit de sacrifice.

Si une entame à pique aurait produit les mêmes résultats, on peut dire qu'Ouest aurait été mieux inspiré en choisissant l'entame à trèfle. Mais en infligeant une chute d'une levée à l'adversaire ce résultat aurait été loin de donner satisfaction aux joueurs en Est-Ouest.

Sud aurait-il sacrifié à 7-cœurs après une poussée à 6-piques de la part d'Est? Mystère, mais fort probablement Sud aurait espéré réaliser rapidement deux levées de ses honneurs de carreau. Cependant une entame à carreau de la part de Nord aurait accordé au déclarant une tâche facile alors qu'il aurait été logique pour le déclarant d'envisager que le roi de pique se trouvait chez Nord.

Ouest se serait trouvé devant un problème plus délicat après une entame à cœur de la part de Nord. Après une première coupe par le Mort, le premier souci du déclarant aurait été de prévenir que les adversaires puissent forcer une deuxième coupe par le Mort, ce qui aurait rendu le roi de pique intouchable. Ainsi après la coupe du premier cœur le déclarant aurait pu connaître le succès par un changement à trèfle. Ainsi après avoir obtenu la main à cette suite le déclarant aurait pu s'attaquer à l'atout et en capturer le roi. Ainsi alors que Nord aurait été épuisé à l'atout le déclarant aurait pu disposer de ses trois derniers cœurs sur les trois derniers trèfles du Mort et ainsi la perte aurait été limitée à un carreau.

Si assez souvent on peut se demander à qui appartient une main, il y a aussi parfois lieu de se demander à quel camp se trouve la possibilité d'un chelem?

Noël Duchesne

Le bénévolat a fait beaucoup pour les problèmes de l'alcool

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — "Ce sont les bénévoles qui entraînent les professionnels à s'occuper des malades", déclarait M. Henri Lavoie, de la clinique Domrémy, devant un auditoire de plus de 100 femmes.

Le Club féminin Mimosa réunissait ses membres, cette semaine, pour s'informer davantage sur les problèmes de l'alcoolique.

Si, dans ce domaine, une évolution tangible s'est faite au cours de ces dernières années, c'est grâce aux efforts des milliers de bénévoles qui se sont occupés de prévenir et d'aider les drogués de tout genre.

L'alcoolisme est une maladie qui se soigne. La seule chance du malade se trouve dans la société, celle-là même qui est responsable de sa faiblesse.

La femme

Si le nombre d'hommes se faisant soigner dans des cliniques de désintoxication est supérieur au nombre de femmes, le problème existe pour elles, plus dangereusement. En effet, dit M. Lavoie, la maladie demeure plus cachée chez ces dernières.

Quand une femme se fait traiter pour alcoolisme ou toxicomanie, c'est que la maladie

est extrême et que, souvent, les troubles physiques qui en sont la conséquence l'ont contrainte à faire appel au médecin.

La femme est davantage intoxiquée moralement que l'homme et c'est surtout dans les produits pharmaceutiques qu'elle trouve les compensations à ses problèmes. Il faut compter aussi sur sa fierté qui l'a contrainte à se dissimuler davantage et à refuser de s'avouer victime d'une quelconque habitude.

Double dépendance

Les alcooliques subissent une double dépendance: la dépendance physique et la dépendance psychologique. Pour soigner et aider efficacement le malade, il ne suffit pas de désintoxiquer son organisme mais encore de comprendre les motifs de ses excès.

Le milieu social, familial, la personnalité de l'individu, ses préoccupations spirituelles sont autant d'éléments primordiaux dont il faut tenir compte dans une réhabilitation.

Parmi les causes les plus fréquentes qui prédisposent une personne à l'alcoolisme, on compte l'absence de but dans la vie, l'insécurité, les complexes. Trois catégories sont définies parmi ces malades.

Tout d'abord les primaires, ceux qui ont commencé très jeunes à prendre régulièrement de l'alcool, souvent pour surmonter leurs complexes, leur sentiment d'insécurité.

Ceux-là sont les plus difficiles à soigner, car l'individu démontre que pour vivre il n'a jamais su se passer d'alcool. L'intoxication psychique est prédominante.

Les secondaires sont les buveurs sociaux. Ceux qui commencent à absorber de l'alcool vers l'âge de 25 ans et plus, pour diverses raisons.

Parfois les conventions sociales qui prônent la joie de vivre le verre à la main, est à l'origine de cas d'alcoolisme.

Enfin, la troisième catégorie, les symptomatiques chez qui l'alcool cause des problèmes pathologiques.

Dans la province, 56 organismes fédérés se consacrent à ce problème.

Parmi ces milliers de personnes, bon nombre ont été alcooliques, ce qui prouve qu'une fois la maladie guérie, l'individu retrouve toutes ses capacités et devient efficace.

L'Optat, organisme gouvernemental, effectue pour le gouvernement des recherches et fait de la prévention. Les autres organismes, comme la clinique

Domrémy, de Kénogami, et des cures de désintoxication.



ALCOOLISME — M. Henri Lavoie, coordonnateur à la clinique Domrémy, était le conférencier invité du Club féminin Mimosa à Chicoutimi.



POUR AIDER LES CHERCHEURS — Mme Madeleine Maltais vient de publier "Événements d'hier", un livre qui fait l'analyse de documents historiques que possède l'UQAC. Elle est ici en compagnie du recteur de l'UQAC, M. Gérard Arguin.

801 documents historiques dans "Événements d'hier"

CHICOUTIMI — Mme Madeleine Maltais vient de publier un volume de 235 pages intitulé "Événements d'hier". Dans ce livre, elle analyse 801 documents historiques. Il s'agit de brochures rares que possède l'Université du Québec à Chicoutimi.

Grâce à cet ouvrage, les chercheurs pourront utiliser une documentation qui, jusqu'à présent, était difficile d'accès. Mme Maltais, qui a participé à la fondation de la Bibliothèque de Chicoutimi, travaille à l'UQAC depuis ses débuts en 1969.

Cette publication s'inscrit dans le cadre d'une planification remontant à 1969

et consistant à mettre de plus en plus l'accent sur le service au public. Une première période a été consacrée à l'organisation technique, soit l'achat massif et la classification de 65,200 ouvrages. Depuis 1971, l'effort porte sur le renforcement du service à l'utilisateur.

L'index d'"Événements d'hier" comporte 697 vedettes-matières (mots-clés permettant de retrouver une brochure traitant d'un sujet donné). On y trouve une liste de 533 noms de personnes citées dans l'ouvrage, et, en annexe, une liste de 37 documents concernant spécifiquement les écoles du Manitoba.

Plus de garçons que de filles sur le Campus collégial d'Alma

ALMA — Les garçons sont plus nombreux que les filles, et il y a davantage d'étudiants au cours général menant à l'Université que dans le secteur professionnel au Campus collégial d'Alma.

Des statistiques publiées par les services pédagogiques du collège d'Alma, indiquent que 291 étudiants fréquentent l'institution en collège I, 292 en collège II, pour un total de 583 étudiants en formation générale. De ce total, on

compte 370 garçons et 213 filles.

Les sciences humaines arrivent au premier rang, avec 188 étudiants, dont 110 garçons; les sciences de la santé viennent ensuite avec 113, dont 71 garçons; ensuite, ce sont les sciences pures et appliquées, avec 77 inscriptions, dont quinze filles. Dans l'ordre, on retrouve la musique, les lettres, l'administration, et les arts plastiques. Les filles sont plus nombreuses que les garçons en arts

plastiques et en lettres seulement.

Formation professionnelle

Les filles semblent plus pressées d'aller sur le marché du travail puisque leur nombre est supérieur à celui des garçons en formation professionnelle, 219 contre 163.

Du total de 382 étudiants en formation professionnelle, 159 débutent cette année, 117 en sont en collège II, et 106 sont des finissants de troisième année.

On compte 75 étudiants en techniques agricoles, dont neuf filles; 170 en techniques infirmières, dont 138 filles; 124 en techniques administratives, dont 69

filles; dix étudiants en musique populaire, dont huit garçons.

Au total, le collège d'Alma compte 965 étudiants, 533 garçons et 432 filles, dont 450 en première année, 409 en deuxième, et 106 finissants.

Les nouveaux locaux du collège sont en voie de parachèvement.

Pas question pour le moment que R.-Canada achète CKRS

par Marc Doré

CHICOUTIMI — Il est hors de question pour le moment que la Société Radio-Canada se porte acquéreur des installations de télévision de CKRS, à Jonquière, transformant cette station de poste affiliée en station de réseau.

Le directeur des relations publiques de la Société, M. Laurent Duval, qui accompagnait



M. Raymond David.

hier le vice-président, Raymond David, en visite à Chicoutimi, a en effet déclaré au QUOTIDIEN que l'installation d'un poste de télévision était très coûteuse et surtout injustifiée dans une région où le poste local affilié donne déjà une bonne partie de la programmation de la société d'Etat. Les coûts les plus importants, toujours selon le relationniste de Radio-Canada, seraient commandés par la normalisation des équipements de CKRS avec ceux du réseau.

Construction

M. Duval a par ailleurs annoncé pour le printemps prochain le début des travaux de construction de l'édifice de Radio-Canada, près de Place du Royaume, à Chicoutimi. Le projet de plus de \$1,5 millions devrait être terminé à l'automne 1976. L'édifice comprendra deux studios et une cabine de mise en ondes, en plus des bureaux des services administratifs régionaux.

Commerciaux

L'élimination en totalité des commerciaux des ondes radiophoniques sera faite au début du prochain exercice budgétaire, en avril 1975, a par ailleurs précisé M. Duval.

Enfin, le directeur des relations publiques a qualifié de très hypothétiques les possibilités de changements à la direction de la station régionale. "A plus d'un an et demi avant l'ouverture du nouvel édifice."

Théâtre

Les deux cadres supérieurs de la Société étaient, hier, à Chicoutimi, officiellement pour participer à l'enregistrement de l'émission de télévision "A guichet fermé".

Ils en ont profité pour rencontrer les employés du poste CBJ et discuter longuement avec les membres de la direction régionale.



Les Forces armées canadiennes

Pour votre formation personnelle vers un meilleur avenir

Vous êtes âgé de 17 à 24 ans et désirez vous caser pour l'avenir! Alors pourquoi ne pas le faire parmi les effectifs francophones des forces armées canadiennes. Si vous avez ce qu'il nous faut, nous avons ce qu'il vous faut. Venez nous rencontrer pour discuter de vos possibilités d'acceptation dans un de nos nombreux cours de formation d'officiers, hommes ou femmes de métier. Ces cours vous offrent la chance unique de débiter dans une carrière bien rémunérée et pleine de satisfaction.

De plus amples renseignements vous seront fournis en allant visiter votre conseiller au Centre de la Main-d'Ouvre du Canada ou en communiquant directement avec nous au Centre de Recrutement ou en venant nous rencontrer lors de notre passage aux endroits suivants:

- JONQUIERE De 13 h. 00 à 16 h. 30, le 18 novembre. ☆
- DOLBEAU De 9 h. 00 à 16 h. 30, le 19 novembre. ☆
- ROBERVAL De 9 h. 00 à 16 h. 30, le 20 novembre. ☆
- ALMA De 9 h. 00 à 16 h. 30, le 21 novembre. ☆
- PORT-ALFRED De 9 h. 00 à 14 h. 00, le 22 novembre. ☆

☆ Au Centre de la main-d'Ouvre du Canada des villes ci-haut mentionnées.

CENTRE DE RECRUTEMENT

200, RUE RACINE, EST
CHICOUTIMI, P.Q. G7H 1S1
TEL.: 543-1880 (C-10)

Veillez, s'il vous plaît, me faire parvenir de plus amples renseignements sur les forces armées.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Comté: _____
Scolarité: _____ Tél.: _____

Faites-en votre affaire

MÊME LES ENFANTS

Venez voir le

Capitaine Bonhomme

SAMEDI à la Librairie Régionale

de Place du Saguenay à compter de 10 hres ½

Faites autographier vos albums par le capitaine Bonhomme.

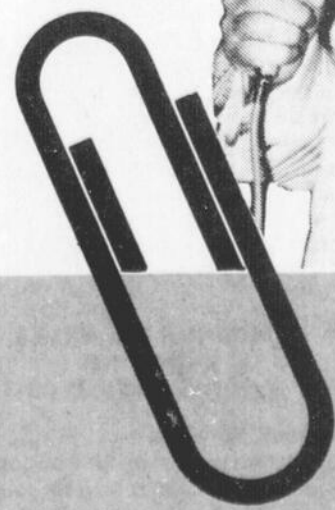
ALBUM ILLUSTRE DU CAPITAINE BONHOMME

VALEUR: \$2.95 — SPECIAL:

\$1.99

Aussi en vente

★ "POSTER" du Capitaine



La Librairie Régionale, Inc.

Place du Saguenay
Chicoutimi

Sears

AVIS

Dans la page liquidation de la section publicitaire Sears parue dans le Progrès-Dimanche du 10 novembre dernier

on aurait dû lire:

Plusieurs items listés ci-dessous sont légèrement défraîchis.

ARTS ET SPECTACLES

"Comme au théâtre"

Une pièce de boulevard (à sens unique)

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Une petite pièce gentille, sans prétention, un peu longue peut-être: voilà "Comme au théâtre", de Françoise Dorin, pièce choisie par Radio-Canada pour son émission "A guichet fermé" du 8 décembre, qui était enregistrée cette semaine à l'auditorium Dufour.

C'est une pièce charmante et légère, valable

peut-être surtout par son style "théâtre dans le théâtre". Elle répond cependant à la question "Qui aime qui?" aussi superficiellement que le font tous les boulevards.

Dans un décor magnétique, quatre personnages nouent et dénouent une enfilade de quiproquos régis par les lois de la statistique (utiliser toutes les combinaisons possibles) plutôt que par celles du théâtre.

Ces personnages sont

incarnés par quatre comédiens qui se tirent assez bien d'affaire. Le personnage le moins important au point de vue dramatique est interprété par la meilleure des quatre, soit Michelle Magny, qui réussit à merveille son personnage de jeune femme élégante et un peu extravagante. Puis viennent Léo Lial, plutôt à l'aise dans son rôle d'ex-mari, François Cartier, dont la souplesse en

tant que soupirant un peu cabotin étonne agréablement. Louise Latraverse, enfin, qui joue honnêtement mais d'une façon un peu terne, notamment à cause de sa voix qui ne porte pas assez.

Comme nous le disions plus haut, l'élément le plus intéressant de la pièce réside dans la distance que prend l'auteur par rapport au contenu dramatique. Ainsi, le personnage de François se présente dès l'abord comme un "héros" de théâtre qui veut amener Françoise à lui donner la réplique dans une comédie à deux. Tout au long de la pièce, ce style est maintenu, avec plus ou moins de bonheur, par des répliques comme "Tu es encore au premier acte", "Le deuxième acte est commencé", et ainsi de suite. Le personnage de Renaud se présente d'ailleurs comme l'a-

teur de la pièce, et à tout moment, on apprend que la scène qui vient de se jouer n'était qu'une comédie destinée à tromper l'un des personnages.

Bien sûr, il ne s'agit là que d'un exercice de style, qui manque souvent de rigueur, et qui, comme tel, demeure bien superficiel. Les effets comiques qui pourraient en résulter ne sont pas exploités à fond, et la pièce fait tout au plus sourire à certains moments.

Les scènes qui se veulent sérieuses ou tendres n'atteignent pas l'effet voulu, sans qu'on sache si cela est dû à la pièce elle-même ou aux comédiens qui se sentent soudain mal à l'aise dans ces scènes. Quoi qu'il en soit, il est tout à fait impossible de partager l'émotion que sont censés éprouver les personnages.



COMME AU THEATRE — C'est le titre de la pièce présentée par Radio-Canada cette semaine à l'auditorium Dufour, pour l'émission "A guichet fermé". Ci-dessus, Michelle Magny, dans le rôle de Brigitte, et François Cartier, dans celui de François.

TELEVISION - RADIO - FM

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

VENDREDI, 15 NOVEMBRE

- 8.45 Dessins animés (C)
- 9.00 Les bouts d'chou (C)
- 9.30 Ciné-matin
- 11.00 "Retour de Pancho Villa"
- 11.00 Jimmy (C)
- 11.30 Dessins animés (C)
- 11.45 A votre service
- 12.15 Les nouvelles du midi
- 12.30 Ront Point
- 13.30 Pour vous mesdames (C)
- 15.00 Personnalités (C)
- 15.30 Adèle (C)
- 16.00 Patofville (C)
- 16.30 La famille Stone (C)
- 17.00 Les tannants (C)
- 18.00 Studio air
- 18.30 Parle parle, jase jase (C)
- 19.30 En première (C)
- "Tombeur de ces demoiselles"
- 21.15 Les Boivin (C)
- 21.30 Découvertes 74 (C)
- 22.00 Claude Patry country (C)
- 23.00 Nouvelles T.V.A. (C)
- 23.00 En fin de soirée
- "Tam-tam Mayumbe"

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-4-8-9

VENDREDI, 15 NOVEMBRE

- 8.45 Dessins animés (C)
- 9.15 Les Orallens (C)
- 9.30 Les cent tours de Centour (C)
- 9.45 En mouvement (C)
- 10.00 Au jardin de Pierrot (C)
- 10.15 Clak (C)
- 10.30 Personnalité féminine (C)
- 11.00 Les recettes de Juliette (C)
- 11.30 Le module du midi
- 12.30 Les Coqueluches (C)
- 13.30 Téléjournal (C)
- 13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
- 14.31 Cinéma (C)
- "Des fleurs pour un espion"
- 16.00 Bobino (C)
- 16.30 Picolo (C)
- 17.00 Pour tous (C)
- "L'enfance nue"
- 18.30 Information première
- 18.40 Les plus beaux films (C)
- "Le colosse de Rome"
- 20.31 Hors séries (C)
- "La légende de Strauss: Lili #7"
- 21.30 Chapeau melon et bottes de cuir (C)
- 22.30 Téléjournal national et international (C)
- 22.45 Téléjournal provincial (C)
- 22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
- 23.00 Appelez-moi Lise (C)
- 00.00 Cinéma (C)
- "La belle garce et le truand"

SAMEDI, 16 NOVEMBRE

- 9.30 Yogi l'ours (C)
- 10.00 Poly en Tunisie (C)
- 10.30 Lassie (C)
- 11.00 L'Odyssée (C)
- 12.00 Bonanza (C)
- 13.00 Sportèque (C)
- 14.00 Femme d'aujourd'hui (C)
- 15.00 Atomes et galaxies (C)
- 15.30 Cinéma jeunesse (C)
- "Barbara à la longue natte"
- 17.00 Ciné-festival (C)
- "El Peridito"
- 19.00 Walt Disney (C)
- 20.01 La soirée du hockey (C)
- "New York à Montréal"
- 22.31 Téléjournal (C)
- 22.47 Nouvelles du sport (C)
- 23.00 Super production
- "Répulsion"

HORAIRE
RADIO-CANADA
FM STEREO

VENDREDI, 15 NOVEMBRE

- 7.00 Radio-Journal
- 7.03 Au jour le jour
- 8.00 Radio-Journal
- 8.03 Au jour le jour
- 8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
- 9.00 Radio-Journal
- 9.03 Anniversaires
- 10.30 Le matin des musiciens
- 12.00 Radio-Journal
- 12.03 La chanson en étoffe du pays
- 13.00 Contrepoint
- 13.30 Émissions scolaires
- 14.00 Airs d'opéra
- 14.30 Festivals du monde
- 16.00 Communauté radiophonique des programmes de langue française

- française
- 17.00 Avec ou sans soleil
- 18.00 Prélude au soir
- 19.00 Les musiciens par eux-mêmes
- 20.00 Radio-Journal
- 20.03 Bilan culturel
- 20.30 Banc d'essai
- 21.00 Premières
- 22.00 Petits ensembles
- 22.30 La feuilleton
- 23.00 Viens la nuit
- 24.00 Radio-Journal
- 24.03 Fin des émissions

SAMEDI, 16 NOVEMBRE

- 7.00 Radio-Journal
- 7.03 À pas de velours
- 8.00 Gravures immortelles
- 9.00 L'école buissonnière
- 10.00 Radio-Journal
- 10.03 La musique et les jeunes
- 11.00 Radio-Journal
- 11.03 Chronique du disque
- 12.00 Radio-Journal
- 12.03 Jazz en liberté
- 12.30 Les jeunes artistes
- 13.00 L'heure du concerto
- 14.00 Opéra
- 17.30 Musique de ballet
- 18.00 Prélude au soir
- 19.00 Entretiens
- 19.30 Les grandes religions
- 20.00 Comédie française
- 22.00 De la musique avant toute chose
- 24.00 Radio-Journal
- 24.03 Fin des émissions

DEMEUNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES

MESSAGIERE Villeneuve

237, RUE COLBERT
JONQUIERE
TELS: 547-9919
547-9990

SAMEDI, 16 NOVEMBRE

- 11.00 Agents très spéciaux (C)
- 12.00 Bon week-end (C)
- 14.00 Samedi sport
- 14.30 Télé-revue
- 15.00 Télé-quilles (C)
- 16.00 Rolier Derby (C)
- 17.00 Sur le matelas (C)
- 18.00 Monsieur Bricole (C)
- 18.30 En pleine nature
- 19.00 Actualité en marche
- 19.00 Grands spectacles (C)
- "Il faut marier papa"
- 22.15 Arts et spectacles
- 22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
- 23.00 En fin de soirée (C)
- "Amant de cinq jours"

ANNIVERSAIRE
SAGUENAY
AUTOMOBILE
LTEE

- VENDREDI, 15 NOVEMBRE**
- M. LEOPOLD BOURQUE, rue King-mard, Arvida.
 - M. LEON PERRON, rue Long-Sault (Nord), Jonquière.
- SAMEDI, 16 NOVEMBRE**
- M. Maurice Bélanger, rue Mont-calm, Chicoutimi.
 - M. Fernand Chouinard, rue Ball, Jonquière.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'œuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

LE TOMBEUR DE CES
DEMOISELLES (5)

Vendredi, 19 h. 30 — E.-U. 1966. Comédie musicale de N. Taurog avec Elvis Presley, Deborah Walley et Carl Betz. La popularité d'un jeune chanteur et pilote d'autos de courses lui crée toutes sortes d'ennuis. Sent le réchauffé. Réalisation honnête. Ensemble assez vivant. Interprètes bien dirigés. Quelques légèretés. (a)

TAMTAM MAYUMBE (5)

Vendredi, 23 h. — It. 1955. Drame d'aventures de G.-G. Napolitano avec Charles Vanel, Pedro Armendariz et Jacques Berthier. En Afrique, un médecin qui lutte contre la maladie du sommeil rencontre de nombreux obstacles. Terne et décousu. Séquence finale excellente. Bonne interprétation. Tendance positive. Scènes sensuelles.

JONQUIERE — CKRS

L'ENFANCE NUE (3)

Vendredi, 17 h. — Fr. 1967. Drame social de M. Piat avec Michel Tarrazon, René et Marie-Louise Thierry. Un enfant abandonné par sa mère est confié à un vieux ménage. Grande honnêteté dans le traitement. Présentation semi-documentaire. Mise en

scène sobre et efficace. Interprètes bien dirigés. Sujet délicat traité de façon positive.

LE COLOSSE DE ROME (5)

Vendredi, 18 h. 40 — Fr. 1964. Film d'aventures de G. Ferroni avec Gordon Scott, Gabriella Pallotta et Massimo Serato. Un officier romain se rend au camp du roi des Etrusques pour assassiner un traître. Ensemble moyen. Scènes de combats menées avec un certain entrain. G. Scott possède les muscles de l'emploi. Violences habituelles au genre.

LA BELLE GARCE
ET LE TRUAND (6)

Vendredi, minuit — Fr. 1971. Film d'aventures de J. Herman avec Claudia Cardinale, Stanley Baker et Henri Charrière. Un vieux truand organise, avec l'aide de trois acolytes et une chanteuse, un vol de diamant dans un village isolé du Venezuela. Scénario abracadabrante. Clichés éculés. Mise en scène débraillée. Images banales. Interprétation décevante. Effets suggestifs. Cruautés sadiques.

BARBARA, LA BELLE
AVEC UNE
LONGUE NATTE (4)

Samedi, 15 h. 30 — U.R.S.S. 1970. Conte de A. Roou avec M. Pougoskine, T. Kliouieva et A. Katzev. Un roi substitue son fils à celui d'un paysan pour tromper un génie. Plaisant mais conventionnel. Photographie colorée, trucages habiles. Personnages caricaturés. Courage. Générosité. (e)

CINEMA

ALMA

Alma
Jusqu'au 21 novembre
incl.: "Délivrance" - "La boîte à chats".

Canadien

Jusqu'au 21 novembre
incl.: "L'homme des hautes plaines" - "Tuez Charley Varrick".

CHICOUTIMI

Cartier
Jusqu'au 21 novembre
incl.: "La maison des dames" - "2ième film".

Impérial

Jusqu'au 21 novembre
incl.: "Tango de la perversion" - "Les contes érotiques".

Capitol

Jusqu'au 21 novembre
incl.: "3 étoiles, 36 chandelles" - "Un petit indien".

Matinée: "Tintin et le lac aux requins" - "Le petit poucet".

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 21 novembre
incl.: "3 étoiles, 36 chandelles" - "Un petit indien".

Matinée: "Tintin et le lac aux requins" - "Le petit poucet".

PLACE DU
ROYAUME

Cinéma 1

"La pomme, la queue et les pépins" - "Une journée bien remplie".

Cinéma 2

"Après-ski" - "Deux femmes en or".

Cinéma 3

"Karzan maître de la jungle".

DOLBEAU

Météore

Jusqu'au 16 novembre
incl.: "Classe 44" - "Zeppelin LZ-36".

JONQUIERE

Centre

Jusqu'au 21 novembre
incl.: "Trois étoiles, 36 chandelles" - "Un petit indien".

Elysée

Jusqu'au 21 novembre
incl.: "La pomme, la queue et les pépins" - "Mission secrète pour Lemmy Logan".

Bellevue

Jusqu'au 21 novembre
incl.: "La maison des dames" - "Le protecteur".
Matinée: "Tintin et le lac aux requins" - "Le petit poucet".

MISTASSINI

Orphéon

Jusqu'au 21 novembre
incl.: "C'est plus facile de garder la bouche ouverte" - "Les gourmandines".

ARVIDA

Palace

Jusqu'au 16 novembre
incl.: "Mon nom est personne" - "Laissez aller, c'est une valse".

ANSE-ST-JEAN

La Liberté

Jusqu'au 17 novembre
incl.: "Les fous du stade" - "Le tigre se parfume à la dynamite".

THEATRE CANADIEN

15-16-17-18-19-20-21 NOVEMBRE

UNE FETE DIABOLIQUE

"l'homme des hautes plaines"

Version française de High Plains Drifter

CLINT EASTWOOD dans un film de CLINT EASTWOOD!

WALTER MATTHAU

TUEZ CHARLEY VARRICK!

Après "Deux Femmes en Or."

Le Nouveau Film de CLAUDE FOURNIER

18 ANS Adultes

La pomme, la queue... et les pépins!

2ième SEMAINE

Produit Par Marie Jose Raymond

COULEUR

avec

Donald Lautrec
Han Masson
Janine Sutto

Real Beland
Gilles Pellerin
Danielle Ouimet

Denis Drouin
Louise Turcot
Jean Lapointe

AUSSI UN 2e GRAND FILM

PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI

ELYSEE
KENOGAMI RUE STE-FAMILLE

CANADIEN
ALMA



HUMM — Malmené, hier, en Chambre, le ministre Jérôme Choquette préférait peut-être siéger de son bureau, rue Parthenais, et répondre par téléphone.

L'APMA appuie le "No Fault"

QUEBEC (PC) — L'Association provinciale des marchands d'automobile appuie le concept d'un régime d'assurance-automobiles dont les victimes d'accidents seraient indemnisées sans égard à la faute.

Cependant, cet organisme dénonce la principale recommandation du rapport Gauvin qui le touche de près, c'est-à-dire l'implantation de centres d'évaluation régis par les assureurs.

M. André Deragon, président de cette association regroupant 850 marchands d'automobiles québécois, a suggéré jeudi à la commission parlementaire des Institutions financières de créer des centres d'évaluation où seraient "présents" les assureurs, les garagistes et les représentants de l'industrie de la réparation.

Le ministre William Tetley a d'ailleurs souligné le danger de confier les centres d'évaluation uniquement aux assureurs, mais il est demeuré toujours aussi silencieux sur l'orientation qu'il entend donner à la réforme de l'assurance-automobile.

Il ne fait qu'écouter les témoignages et s'est contenté à cette dixième séance de poser quelques questions pour être mieux éclairé.

Inspection obligatoire

M. Deragon, entouré de plusieurs dirigeants de l'Association, a également insisté sur quelques mesures de sécurité qui tiennent à cœur aux marchands d'automobiles.

L'une d'elles consiste à faire l'inspection périodique des véhicules pour s'assurer que les véhicules qui roulent sur les routes sont parfaitement sécuritaires. Des propositions concrètes à cet égard ont déjà été déposées auprès du ministère des Transports et on serait sur le

point d'en venir à une entente, selon M. Deragon.

Ces propositions portent sur le contenu technique de telles inspections, la qualification de la main-d'œuvre, l'équipement requis pour faire les inspections, les coûts d'un système et les frais à être encourus par les automobilistes.

Le ministre Tetley a en vain cherché à savoir justement ce qu'il en coûterait aux automobilistes pour se plier à un régime d'inspection obligatoire. Le porte-parole a fait observer qu'il y a trop d'éléments à considérer pour pouvoir fixer le coût avant de connaître le contenu précis du régime.

Abus?

M. Deragon a surtout fait valoir toutefois que les propositions du rapport Gauvin concernant l'industrie de la réparation, dont celle portant sur les centres d'évaluation, sont inutiles à toute fin pratique.

M. Gauvin et ses experts ont relevé certaines lacunes à ce chapitre, sans parler d'abus cependant, et c'est dans le but de faire diminuer les primes qu'ils proposent des centres régis par les assureurs.

Il arrive parfois, de l'aveu même des marchands d'automobiles, que les prix des réparations sont souflés, de façon à ce que l'assuré puisse récupérer le "déductible" de \$250 qui se rattache à la prime.

M. Deragon a expliqué que la réforme Gauvin n'est pas à l'abri de ce genre de situation et, d'une façon générale, il estime que les assurés ne feront aucune économie avec le système proposé.

Pour lui prouver le contraire, il a demandé aux législateurs de faire une enquête approfondie là-dessus pour bien évaluer la portée des recommandations Gauvin. La commission a ensuite ajourné ses travaux sine die.

Débat sur la corruption

Pendant que Choquette se fait malmener, Bellemare prétend que Lacroix est niais

par Jacques Bouchard

QUEBEC (PC) — La décision du ministre Jérôme Choquette de ne pas rendre public la préenquête sur la corruption municipale a provoqué un tollé de protestation de la part des députés de l'Opposition, hier, à l'Assemblée nationale.

Le bal a commencé quand le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, a demandé au ministre de la Justice "s'il avait entre les mains ce rapport et s'il peut nous en donner les principales recommandations."

Le ministre a répondu: "J'ai en main un document qui m'a été remis par le juge Chaloux vendredi après-midi. Ce document a été remis aux hauts fonctionnaires de mon ministère pour en faire une analyse."

Je n'ai pas l'intention, comme je l'ai dit précédemment au député de Lafontaine, de rendre public ce document. Je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt public de le faire, mais le député peut être assuré que mon ministère prendra ses responsabilités.

Je tiens à dire, qu'il ne s'agit pas, dans les termes que le juge Chaloux a employés, d'un rapport de sa part mais plutôt de commentaires sur la

preuve qui a été faite devant lui au cours de la préenquête qui a précédé l'émission d'une sommation à l'endroit de M. Roger Gagnon.

Autres accusations?

Le député Léger est revenu à la charge en demandant si le ministre pouvait quand même nous dire s'il y a des nouvelles poursuites prévues dans ce document, combien, et s'il est exact que des poursuites ont été prévues ou recommandées par le rapport sur un ou des membres de l'Assemblée nationale ou le Parlement fédéral?"

Le ministre Choquette rétorqua: "Je ne divulguerai aucune partie du rapport. Je ne crois pas qu'il soit conforme à une bonne administration de la Justice de le faire." Cette réponse provoqua des interpellations.

M. Bellemare, député de Johnson: "Voyons donc".

M. Lessard (PQ-Saguenay): "L'enquête Salvas".

M. Roy (RC-Beauce-Sud): "Pourquoi. Parce que ça vous touche".

Exaspéré

Visiblement exaspéré de se faire poser des questions sur cette préenquête, le ministre de la Justice lança: "Est-ce qu'il faut rappeler à nos honorables

collègues de l'Opposition, même de l'ancienne Opposition qui avait fait l'objet de cette enquête Salvas, qu'une préenquête judiciaire se déroule à huis-clos et que les conclusions le sont aussi. C'est la raison pour laquelle je n'entends pas rendre le rapport public, mais ceci ne veut pas dire que la justice ne s'exercera pas."

"Nous tirerons les conclusions qui s'imposent de cette préenquête et les accusations qui devront être portées le seront au moment que je jugerai opportun..."

Après quelques interruptions de la part des députés de l'Opposition, M. Choquette, cette fois irrité, précisait: "J'ajouterais que je ne laisserai pas un personnage aussi ancien que le député de Johnson et aussi drôle que le député de Saguenay venir caricaturer la Justice au Québec."

M. Roy, méprisant: "Est-ce que le ministre de la Justice aimerait avoir un miroir pour se regarder?"

M. Lessard, Cinglant: "Vous êtes en train de la caricaturer, la justice."

M. Bellemare, notoire: "Mais vous croyez, M. le président, qu'on peut endurer un ministre de la Justice qui nous attaque personnellement?"

Puis, le député de Johnson, sur un ton agressif, dit:

"Il y a dans l'assertion que vient de faire l'honorable ministre de la Justice, une foule de choses qu'on pourrait réfuter très facilement. Je pense que le ministre s'est emporté, surtout contre moi et contre d'autres. Il a fait des allusions méchantes, parce que je n'ai, ni directement ni indirectement, trempé dans aucune enquête publique. Je ne voudrais pas que l'honorable ministre de la Justice laisse même planer un doute ou un soupçon sur ma réputation personnelle. Que mon parti ait fait des erreurs, il a été puni, comme vous allez être punis prochainement pour celles que vous commettez."

Les rumeurs

Revenant à l'attaque, le député Léger a demandé, étant donné qu'il y a plusieurs rumeurs qui circulent sur cette question dans les journaux, pourquoi le ministre siègeait à l'Assemblée nationale, "si ce n'est pour rendre publique la façon d'administrer son ministère et pour informer les députés sur son fonctionnement."

Le ministre rétorqua qu'il n'admettait pas "qu'on laisse planer des doutes et que l'on fasse des insinuations à l'effet que la procédure que j'emploie à l'égard des commentaires

du juge Chaloux est une procédure exceptionnelle, mais qui s'applique dans les circonstances."

Puis M. Bellemare a demandé au ministre Choquette s'il aurait le courage, comme l'avait fait son prédécesseur Claude Wagner, de porter une accusation directe contre deux députés libéraux et de les expulser par la suite.

M. Choquette a répliqué qu'il n'avait pas l'intention de suivre la même méthode que son prédécesseur au stade de la préenquête avant que l'affaire soit portée devant le tribunal car "un accusé, dans notre système judiciaire, bénéficie encore de la présomption d'innocence jusqu'à la fin

du procès. Les impératifs de la justice sont justement à l'effet qu'un juge ne doit pas rendre son jugement au stade de la préenquête."

Ce qui a fait dire au pittoresque député libéral des Îles-de-la-Madeleine: "Il y a assez de certains journalistes qui se le permettent."

Furieux, le député de Johnson a bondi de son siège, et, comme il l'avait promis lors de sa campagne électorale au cours de l'élection partielle où il a défait le député libéral-démocrate Jean-Claude Boutin, il s'est porté à la défense de la presse parlementaire. Il a terminé son intervention en lançant à l'endroit de M. Lacroix "niaiseux".

Pour les automobiles

Les délégués de la CSN, de la FTQ et Teamster recevaient des primes

MONTREAL (PC) — Des délégués de chantiers de la CSN, à Mirabel, se faisaient payer des allocations d'autos par leurs employeurs, tout comme les délégués de la FTQ et des Teamsters, a-t-on révélé hier devant la Commission Cliche.

Mais, à la différence des autres délégués qui recevaient l'argent directement, les allocations des délégués de la CSN étaient versées directement au Syndicat de la construction des Laurentides, à St-Jérôme.

M. Norman Both, gérant de projet de la Montcalm Construction à l'aéroport de Mirabel, a révélé qu'en 1973 et 1974, au cours de l'exécution de son contrat, sa compagnie avait versé une somme totale de \$11,505 aux délégués de chantiers de la FTQ, de la CSN, et des Teamsters. De ce montant, \$3,910 ont été versés pour les délégués de la CSN sur les chantiers de sa compagnie.

Au début, les allocations d'autos étaient versées chaque semaine directement aux délégués. Mais en juillet 1973, le président du syndicat de la construction des Laurentides, M. Gilles Courtemanche, avait écrit à la compagnie lui demandant de faire à l'avenir les paiements directement au bureau du syndicat. La lettre a été déposée en preuve.

M. Both a expliqué que ces sommes, variant de \$65 à \$155 par semaine, étaient versées "ostensiblement

comme dépenses d'autos" sur les chantiers, mais il s'est dit d'accord avec le commissaire Brian Mulrooney qu'elles constituaient des "pots-de-vin".

Robert Meloche et René Mantha, respectivement gérant d'affaires et coordonnateur du local 791, de l'Union des opérateurs de machinerie lourde, avaient dit à la gérance de Montcalm Construction qu'elle aurait des problèmes si elle ne payait pas des allocations d'autos aux délégués de la FTQ.

Mais M. Both a dit ne pas savoir comment il se fait que les allocations ont été payées aux délégués de chantiers de tous les syndicats représentés sur les chantiers.

CSN

Le procureur de la CSN Me Clément Richard a demandé à la commission la permission de faire témoigner ce matin MM. Courtemanche et Yvon Leclerc, du syndicat des Laurentides, afin de faire la lumière sur les circonstances qui ont amené les délégués de la CSN à accepter des allocations d'autos.

Le juge Cliche, se basant sur une décision déjà prise, lui a donné la permission de présenter un mémoire dans ce but à la commission et de faire témoigner des témoins à la fin de la présente facette de l'enquête.

Le commissaire Mulrooney, qui avait demandé au

procureur de la commission de faire témoigner "en temps opportun" le président de la CSN-Construction, Michel Bourdon, et de lui demander si le syndicat des Laurentides avait payé l'impôt sur les sommes perçues, a été accusé par Me Richard de poser des questions "tendancieuses".

Le président de la commission, le juge Robert Cliche, a déclaré qu'il ne tolérerait pas que l'enquête soit une bataille juridique et

il a ajouté que les avocats n'avaient jamais été aussi bien traités que devant la commission qu'il préside.

Me Richard, ayant expliqué que les délégués de chantiers de la CSN avaient tout simplement demandé à être traités comme les autres délégués de chantiers, à Mirabel, le juge Cliche a souligné qu'ils avaient ainsi décidé d'être dans l'illégalité comme les autres.

Les séances de la commission se poursuivent aujourd'hui.

UNE AVALANCHE DE GAGS

WALT DISNEY

3 ETOILES... 36 CHANDELLES

"Snowball Express"

2 FILMS EN COULEURS

UN PETIT INDIEN

DEAN JONES - NANCY KEENAN - JONES - OLSON - WYNN

Moins de 14 ans \$100

EN PLUS DU PROGRAMME REGULIER: SEANCE SPECIALE SAMEDI A 1h.30 p.m.

CINEMA CAPITOL 77 rue RACINE

CHICOUTIMI TEL: 542-3280

SAGUENAY BAGOTVILLE 430 RUE ELGIN TEL: 544-4611

CINEMA CENTRE 564 RUE ST-DOMINIQUE TEL: 542-6901

au Bellevue JONQUIERE

UN FILM EXCEPTIONNEL UNE GRANDE HISTOIRE D'AVENTURE EN PLEIN AIR

en Français

18

RECHERCHÉ

JON VOIGHT

BURT REYNOLDS

"DELIVERANCE"

2ème FILM

LA BOITE A CHAT

NOV. 15-16-17-18-19-20-21 VEN. SAM. DIM. LUN. MAR. MER. JEU.

THEATRE ALMA

475 SACRE-COEUR O. ALMA, P.Q.

Si vous aimez le mystère, avoir la chair de poule et des émotions fortes, ne manquez pas ce film, il est encore plus angoissant que "The Exorcist"

Charles Petit-Martinon - LE PETIT JOURNAL

Pas trop recommandable aux hypersensibles

Gerald Danis - DIMANCHE DERNIERE HEURE

14 ANS

LA MAISON DES DAMNES

V.F. de "LEGEND OF A HELL HOUSE"

2e SEMAINE

Aussi 2e Grand FILM

CINEMA BELLEVUE 31 HUBERT ET CENTENAIRE TEL: 542-5519

JONQUIERE

CINEMA CARTIER 291 rue RACINE TEL: 542-3138

CHICOUTIMI

18 ANS Adultes

Les contes érotiques

OU

La Sexologie de PIERRE L'ARETIN

SHIRLEY CORRIGAN ROSEMARIE LINDT

TANGO DE LA PERVERSION

VALERIE BOISGEL - JACQUES DANCRET

CINEMA IMPERIAL 170 rue RACINE TEL: 542-5580

CHICOUTIMI

indépendance

L'idée continue toujours à faire son chemin

MONTREAL (PC) — Dans la deuxième tranche d'un sondage exclusif effectué pour le compte du quotidien La Presse par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP), il ressort que l'idée d'indépendance continue de faire son chemin au Québec.

Même si une majorité de Québécois demeurent toujours hostiles à l'idée d'indépendance, un plus grand nombre d'électeurs acceptent désormais le concept de souveraineté véhiculé par le Parti québécois.

D'autre part, la très grande majorité des Québécois, de toutes allégeances politiques et de toutes les régions de la province, exigent qu'un éventuel gouvernement du Parti québécois tienne un réfé-

rendum sur l'indépendance avant de rompre les liens avec le reste du Canada.

L'objet du sondage était de rendre compte, d'une manière globale, de l'opinion des Québécois face à leur gouvernement et à l'indépendance du Québec, un an après l'élection générale d'octobre 1973.

Des chiffres

Selon les résultats obtenus par l'IQOP sur la question de l'indépendance, 28 pour cent des électeurs québécois sont maintenant favorables à l'indépendance, 57,5 pour cent sont contre et 14,5 pour cent sont indécis ou ne se prononcent pas.

Le chiffre de 28 pour cent de citoyens favorables à l'indépendance est le plus

élevé jamais obtenu par un sondage comparable.

Par ailleurs, pas moins de 83 pour cent des électeurs joints par l'IQOP affirment qu'un gouvernement formé par le Parti québécois devrait tenir une consultation populaire avant de faire l'indépendance.

Seulement 11 pour cent des Québécois ne voient pas la nécessité de tenir un référendum avant de faire l'indépendance, alors que 6 pour cent ne savent pas ou ne veulent pas répondre à cette question.

Enfin, le sondage paru jeudi dans La Presse démontre également que les Québécois, dans l'ensemble, croient que M. René Lévesque est encore celui qui peut le mieux diriger le PQ.

Une augmentation des prestations

QUEBEC (PC) — Les bénéficiaires du régime de retraite des fonctionnaires, du régime de retraite des enseignants et du régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics verront leurs prestations augmenter de 10,4 pour cent.

C'est ce qui résulte des dispositions prévues dans les lois régissant ces pensions, lesquelles ont pour objet d'éliminer les conséquences de l'inflation par les temps qui courent.

Le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, a précisé jeudi, dans une communique, que ces augmentations ne seront pas réduites, même si dans l'avenir l'indice des prix à la consommation venait à diminuer.

En outre, dit-il, les pensions payables en vertu du régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale et celles du régime de retraite des policiers du Québec seront également augmentées de 10,4 pour cent.

M. Parent indique également que ces changements effectués par la commission administrative du régime de retraite se traduira dans le montant des bénéfices payables aux pensionnés sur le chèque qui sera émis le 8 janvier prochain.

Le coût de ces augmentations pour la seule année 1975 sera de l'ordre de \$7,5 millions, a ajouté le ministre. Ainsi, une pension de \$100 accordée en 1961 est maintenant établie à \$160,40.

Services de la santé

Entente de principe avec le ministère

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a annoncé jeudi qu'une entente de principe était intervenue entre son ministère et les associations d'établissements, des directeurs généraux et des administrateurs des services de santé et des services sociaux relativement à la motion de "cadres" et au "mécanisme de recours pour les cadres".

S'adressant aux membres de la Fédération des administrateurs des services de santé et des services sociaux du Québec, réunis en congrès à Québec, M. Forget n'a pas voulu dévoiler tous les détails de cette

entente, et a déclaré qu'ils seront transmis bientôt à tous les établissements.

Il a cependant précisé que son ministère reconnaîtra, dans le secteur des Affaires sociales, les notions de "cadres-conseil", soulignant par là "l'importance que nous accordons à un certain nombre de fonctions qui ne correspondent peut-être pas à la notion traditionnelle que l'on a déjà eue des attributions dites de gérance, mais qui correspondent très bien à la réalité d'aujourd'hui et aux procédés de gestion de l'entreprise moderne."

Quant aux mécanismes de recours, le ministre Forget a précisé qu'ils permet-

traient au cadre, qui se croit injustement congédié, suspendu ou rétrogradé, de se faire entendre de façon à ce que son dossier ne puisse être entaché injustement, si effectivement tel congédiement, suspension ou rétrogradation encouru n'est pas justifié.

M. Forget s'est empressé d'ajouter que ces mécanismes de recours n'hypothéquent aucunement ce droit que le ministère reconnaît aux différents conseils d'administration d'établissements de pouvoir se doter des effectifs de leur choix au niveau de leur personnel cadre, afin d'être plus en mesure de rencontrer leurs objectifs.

Comparez-les comme il faut...



La Honda Civic.

1. Cette petite est munie d'une direction à crémaillère et pignon.
2. Freins AV à disque reliés en diagonale aux freins AR à tambour.
3. Transporte quatre personnes.
4. Moteur à tête d'aluminium, à arbre à cames en tête.
5. Transmission à 4 vitesses synchronisées.
6. Suspension indépendante aux 4 roues.
7. Ici pareillement.
8. Consommation: 34.9 m/gal.*
9. \$2,799.**

Il y a du pour et du contre.



La Ferrari Dino.

1. Même chose pour celle-ci.
2. Freins à disque partout.
3. Transporte deux personnes.
4. Ici également.
5. Transmission à 5 vitesses synchronisées.
6. Comme ici.
7. L'homme et la machine ne font qu'un.
8. Consommation: 12.0 m/gal.*
9. \$19,775.**

La Honda Civic. L'automobile réinventée.

*Basé sur les résultats des épreuves de milage 24 menées par l'Agence américaine de protection de l'environnement (Honda 4 vitesses et Ferrari 5 vitesses sous conditions contrôlées). Gallon impérial. **Prix de liste suggérés du fabricant, au 1er sept. 74, pour ces voitures telles qu'illustrées, F&B Toronto. La Honda Civic se vend en modèles 2 portes et 2 portes hatchback avec transmission à 4 vitesses (standard) ou Hondamatic.

ESSAYEZ LA
HONDA CIVIC
COMME IL FAUT...



LEO
AUTOMOBILE

TEL.: 545-1190

801, rue ALMA — CHICOUTIMI

Comment Lafleur a brisé ses chaînes

MONTREAL — C'était le printemps dernier, suite à l'élimination des Canadiens. Le directeur général Sam Pollock se livrait à une évaluation de son équipe. S'arrêtant sur Guy Lafleur, il disait ceci:

"Prenons maintenant pour acquis que Guy Lafleur est un joueur moyen. Cessons de rêver qu'il deviendra une super-vedette. S'il va plus loin que nos espérances, ce sera du surplus".

L'annonce de Pollock était exprimé en langage clair. Après trois saisons, les Habitants avaient fini

Peut-être parce qu'on lui avait torturé les oreilles avec Martin et Dionne, deux juniors de sa promotion qui avaient de la glace à satiété, et qui éclataient. Guy entendait les sales bruits. Il était un "flop", et le Canadien aurait été mieux avisé de repêcher Martin ou Dionne. Instinctivement, Lafleur réservait ses pleurs et ses grincements de dents pour Bowman qui ne lui faisait pas confiance.

Tout ce lot malfaisant, c'est remis pour toujours. Voici quelques échantillons du nouveau Guy Lafleur.



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

par se convaincre que Lafleur n'était pas sorti de la cuisse de Jupiter, qu'ils n'avaient pas ramassé le gros lot en le repêchant des Remparts de Québec, en juin 1971.

Guy Lafleur a pris une éternité à décoller. Il avait fini par semer le doute chez ses plus chauds partisans qui sont ébahis et surpris de le voir enfin éclater. Joute après joute, depuis le début de la saison, Guy tire à plein collier.

"Je suis en train de lui en faire toute une surprise à Pollock, clame Lafleur. Et qu'il se tienne bien parce que ce n'est pas fini, j'ai l'intention de poursuivre à ce même rythme d'enfer pendant des années".

Depuis qu'il s'est amené avec le Tricolore il y a trois ans, Lafleur connaît la "botte secrète" qui le tirera d'impasse. Ce "rythme d'enfer" dont il parle est le secret de son jeu.

"Moi, il faut que je travaille comme un chien fou dans les deux directions pour réussir, décrète l'aïllier droit. Autrement, je suis un joueur moyen, et j'ai beaucoup trop d'ambition pour être un joueur moyen.

Je veux être une étoile, c'est pas compliqué, et je vais le devenir. J'ai enfin retrouvé mon style de jeu pour y arriver. Je l'avais perdu. Je ne sais pas pourquoi".

Guy est survolté. Le feu lui sort des yeux comme un dragon. Il a effacé le personnage timide qui le hantait encore en 1973-1974. L'été dernier, Guy a procédé au grand ménage de la cave au grenier. Il a pris une résolution ferme: finie la contemplation des obstacles, finies les jérémiades, finies les lamentations sur son sort.

Dure école mais...

Au Forum, l'an dernier, les quotibuts descendaient sur lui de façon de plus en plus méchante et sentie. Guy s'est tout simplement rendu compte que cette méchanceté irait en s'accroissant, et que la vie au Forum deviendrait intolérable.

"J'ai décidé d'en sortir une fois pour toutes, confirme Guy. Ça m'arrivait l'an dernier, alors que je jouais avec Pete Mahovich, que les amateurs ne nous manquaient pas. Je me suis dit que si on était pour se faire huer, ce ne serait pas à cause de moi".

En fait, comme l'affirme un personnage qui le connaît bien, Guy en avait à ras le bol de se faire froter les oreilles.

Pour ceux qui l'ont côtoyé durant ces trois années, au Forum, le gros problème de Lafleur se situait au niveau de Richard Martin et de Marcel Dionne, et aussi de Scotty Bowman.

"Oui, j'ai peut-être envie des gars comme Martin et Dionne, mais le système du Canadien bâti de meilleurs joueurs de hockey, certifie Lafleur. Regarde Cournoyer, on l'a envoyé dans les mineurs, au début. Regarde Béliveau, on me dit que Dick Irvin lui a fait réchauffer le banc.

Tu gagnes tes galons avec Canadien. C'est le système. On construit quelque chose de solide pour le garder longtemps. C'est une dure école, mais elle m'a bâti un caractère pour toujours".

Et Scotty Bowman, dans cette saison de vérité où on est prêt à le faire basculer dans le vide, n'a-t-il pas décidé de se faire remorquer par Lafleur?

"Je ne sais pas, répond Guy. Il a peut-être compris que je pouvais faire quelque chose pour lui. Mais je le comprends, Scotty.

Il a une pression incroyable sur le dos, et à cause de cette pression, des fois, il fait des bêtises. Il se fait pousser d'un bord, nous les joueurs, de l'autre. Ce n'est pas une farce d'être le pilote du Canadien. Il a ma sympathie".

Voilà le nouveau Lafleur optimiste, confiant, allégé de ses récriminations. Brisant enfin les chaînes de la timidité, il commence à s'imposer comme la nouvelle super-vedette du Canadien.

Béliveau et la crosse..

Guy Lafleur et Jean Béliveau ont été invités à souscrire des fonds dans l'équipe de crosse de Marius Fortier si jamais ce dernier obtient finalement une concession pour Québec dans la Ligue nationale de crosse...

Ils n'ont pas dit non... Le coût de la concession a été réduit de \$500,000 à \$200,000... Fortier et ses associés ont fait une proposition au président Gerry Patterson: \$100,000 comptant et la balance par versements sur une période de dix ans... La Ligue nationale de crosse étudie présentement la proposition.

Les Lafleur attendent la venue de la cigogne pour juin prochain... Punch Imlach prétend que seulement six équipes de l'AMH vont survivre, reconnaissant tout de même que c'est assez pour maintenir un circuit...

Punch villipende le calibre de jeu de l'AMH oubliant cependant de préciser que plusieurs équipes de la LNH sont à ce niveau.

Par ces temps troublés, Sam Pollock pense tellement à Réjean Houle et Marc Tardif qu'il en fait presque une maladie... Un sujet de conversation parmi les joueurs du Canadien: Jacques Lemaire. Un ressort s'est cassé en lui, et personne n'arrive à expliquer pourquoi.



RIEN N'Y FAISAIT — Les Bruins de Boston ont tout tenté, hier soir, pour défoncer la forteresse de Ken Dryden, des Canadiens. Mais seul

Bobby Orr a pu y faire pénétrer la rondelle. Dryden et les Canadiens, vaincus la veille, 8-6, au Forum, face aux Sabres de Buffalo, ont re-

trouvé tous leurs moyens, à Boston, où ils ont eu le dessus sur les Bruins.

Victoire signée Ken Dryden

par Claude Brière

(BOSTON) — Juste au cas où le goût amer de la défaite de mercredi soir dernier vous serait encore collé au palais, juste au cas où vous tiendriez rigueur à Ken Dryden, juste au cas où vous seriez déçus de certaines performances, notamment celles de Chuck Leffley et Murray Wilson, il faut mieux tout oublier. D'abord, Chuck Leffley a pris le bord de la galerie de la presse hier soir, à Boston, et Murray Wilson n'a presque pas été employé. Deuxièmement, Ken Dryden est vite revenu à la normale, alors que le Canadien a vaincu les Bruins 4-1 sur la patinoire des Bruins. Troisièmement, Guy Lafleur a visiblement pris le rôle de leader, délaissé la veille par Henri Richard, et il a enregistré deux buts pour sceller l'issue du match.

Et oui! La vie du Canadien est ainsi faite. On ne peut tout simplement pas établir une constante, une

régularité.

Après avoir baissé pavillon 8-6 la veille contre les Sabres de Buffalo, le Canadien s'est permis le luxe de prendre une confortable avance de 3-0 sur les Bruins, avance qui n'a jamais été menacée par la suite. Jamais, because un certain Ken Dryden. Un Dryden qu'on a déjà vu à Montréal, il y a deux ans si la mémoire ne me fait pas défaut. Un Dryden sensationnel, même s'il a été littéralement bombardé tout au long de la rencontre. Effectivement, Dryden a dû faire face à 40 lancers des Bruins, et un seul, un tir de Bobby Orr (qui d'autres?), a fait bouger le cordage. Et Orr a réussi à inscrire les Bruins au sommaire, au 25ième lancer, après cinq essais au sein du super jeu de puissance des Bruins.

Il ne faudrait pas oublier que le Canadien avait procuré une avance de 1-0 à Dryden, dès la deuxième minute de jeu dans la rencontre quand Guy Lapointe y allait de son

neuvième but de la saison alors que le Tricolore profitait d'un avantage de deux joueurs, suite à des punitions consécutives à Al Sims et Carol Vadnais. Par la suite, au premier vingt, le Canadien a éprouvé toutes sortes de difficultés et les Bruins attaquaient de tout bord et tout côté, et seul Dryden semblait dans la partie. Avec le résultat que dans la dixième minute de jeu, Guy Lafleur portait le Canadien en avance 2-0.

Ce premier but de Lafleur n'a pas empêché les Bruins d'attaquer furieusement par moment, de préparer des jeux parfaits, mais Dryden, tel une forteresse, bloquait toutes les rondelles qui se rendaient jusqu'à lui. Alerte, brillant, sensationnel... Dryden a remporté la première période. Les Bruins, eux, ont quitté la patinoire avec la tête basse, n'ayant pu le déjouer une seule fois en 16 tentatives. Dans la dernière minute de jeu, Larry Robinson a écopé d'une punition stupide et les

Bruins bénéficiaient d'un avantage numérique au tout début du deuxième vingt.

Super confiant à la suite d'une telle performance de Dryden, Guy Lafleur s'est ri des Bruins, et en dépit du désavantage numérique causé par Robinson, avec son deuxième but du match, il portait le compte 3-0 avec seulement 50 secondes d'écoulées au deuxième vingt. Oh, Bobby Orr a bien ajouté son grain de sel pour réduire l'avance du Canadien, mais les hommes de Scotty Bowman n'ont jamais paru désarmés.

Dryden était toujours là! Au troisième vingt, visiblement, le Canadien se contentait de limiter les dégâts, laissant les Bruins sur le qui-vive en cherchant l'échappée. Pire encore, le Canadien a mal fait paraître les Bostonnais en tuant littéralement le temps, et cherchant à geler la rondelle et provoquant des hors-jeux.

Mais si Dryden était là, il n'était pas seul pour faire changement. Guy Lapointe et Serge Savard ont disputé un fort match, donnant tout l'appui possible au grand Ken qui ne cessait de bien faire.

Enfin, vers la fin du match, Jacques Lemaire a surpris Gilles Gilbert à l'aide d'un dur lancer frappé depuis la ligne bleue, et le gardien des Bruins a paru nonchalant... Probablement frustré de voir son opposant tenir si bien le coup.

Un peu plus et Mario cassait déjà la glace

BOSTON — Comme il fallait s'y attendre, (il faut quand même être réaliste), Mario Tremblay n'a rien

cassé à sa première présence dans l'uniforme du Canadien, au cours d'un match régulier. Et s'il n'a rien

cassé, Mario n'a pas mal fait, loin de là. L'instructeur Scotty Bowman a tenu promesse: il l'a employé régulièrement aux côtés de Doug Risebrough et Yvon Lambert.

Tardif et Gruen, des travailleurs rapides!

(Selon PA) — A Détroit, des buts de Marc Tardif et Danny Gruen, à 38 secondes d'intervalle en troisième période, ont permis hier soir aux Stags du Michigan de battre les Cougars de Chicago 4-2 dans une rencontre de l'Association mondiale de hockey.

Le but de Tardif, son deuxième de la soirée, a été marqué à 12:52 avec l'aide de Gary Bredin. Gruen a scellé l'issue du match à 13:30.

Duke Harris a réussi le premier filet des Stags tandis que Guy Trotter et Darryl Maggs ont touché la cible pour Chicago.

La rencontre a été ponctuée en période médiane d'une bagarre entre le gardien Gerry Desjardins, des Stags, et Rick Morris.

A San Diego, Tom Webster a enfilé deux buts, hier soir, et les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont surclassé les Mariners de San Diego 7-2 dans une rencontre de l'Association mondiale de hockey.

Jim Dorey, Terry Caffery, Wayne Carleton, Tim Sheehy et John French ont réussi les autres filets des vainqueurs.

Les deux buts des Mariners ont été l'oeuvre de Wayne Rivers.

Le gardien Chris Abrahamson a écarté 35 lancers devant la cage des Whalers.

A Phoenix, un but sans aide de Jim Harrison, en période supplémentaire, a procuré hier soir aux Crusaders de Cleveland une victoire de 2-1 contre les Roadrunners de Phoenix dans un match de l'Association mondiale de hockey.

Murray Keogan a ouvert le pointage pour Phoenix mais Jerry Pinde a créé l'égalité avant la fin de l'engagement initial.

La rencontre a donné lieu à du jeu essentiellement défensif, les Roadrunners effectuant seulement 20 lancers en but, contre 31 par les Crusaders.

A mesure que le match progressait, le trio semblait prendre confiance, et vers la fin du match, Mario a failli compter son premier but dans la Ligue nationale, lorsqu'il a saisi le retour d'un lancer d'Yvon Lambert. Avec le gardien Gilles Gilbert à sa merci, Mario a décoché un lancer qui a été bloqué par le défenseur Dallas Smith.

La plupart des gestes de Tremblay étaient guidés par la nervosité. Une nervosité bien compréhensible dans les circonstances. Par contre, une nervosité rentable, puisque Mario s'est contenté de ne pas commettre d'erreurs à la défensive.

Erreurs qui auraient pu être coûteuses puisqu'à chacune des présences de ce trio, Scotty Bowman postait Pierre Bouchard et Rick Chartraw, tels des chiens de garde. Et Chartraw paraissait encore plus nerveux que Tremblay et Risebrough.

André Savard et Don Marcotte ont été opposés à Tremblay et seul Savard a eu une bonne chance de compter... à la suite d'une erreur de Rick Chartraw.

Toute une gifle aux Saguenéens

Normand Dupont a enfilé cinq buts et s'est fait complice de deux autres, hier soir, alors que le Junior de Montréal a infligé devant une foule partisane de 1,455 personnes un cinglant revers de 19-3 aux Saguenéens de Chicoutimi.

Dupont domine le classement des compteurs de la Ligue junior majeure du Québec avec une fiche de 33 buts et 20 passes en 18 matches.

Denis Daigle, Jean-Luc Phaneuf et Garth McGuigan ont réussi chacun trois filets pour Montréal.

A Cornwall, devant 1,383 spectateurs, Gilles Haas a marqué deux buts pour permettre aux Eperviers de Sorel d'arracher un verdict nul de 2-2 aux Royals.

Les Royals ont été l'oeuvre de Yvon Disotell et Ron Davidson.

Miville Leclerc renvoie la balle à Germain Munger

par Pierre Raymond

CHICOUTIMI — Que peut-on dire de plus que la guerre est définitivement déclarée entre les Saguenéens de Chicoutimi et les Marquis de Jonquière? Et pas seulement pour une première position au classement.

L'instructeur des Saguenéens, Miville Leclerc, a vivement réagi aux propos de son homologue jonquérois, Germain Munger. Autrefois bons copains, les voilà maintenant rendus au stade de la destruction vocale.

"Il m'a fait bien rire ce Munger, avec ces déclarations fracassantes. Je serais en mesure de répondre à toutes ses accusations", de commenter Leclerc.

Le pilote des Saguenéens a surtout mis l'accent sur la question de la discipline de l'équipe, dont Munger a garni ses commentaires dans l'édition du Quotidien de mardi dernier.

"Munger affirme que je manque d'expérience et que je n'ai pas encore fait mes preuves comme instructeur. Vraiment drôle que ces paroles proviennent de la bouche

d'un instructeur qui n'a jamais demeuré une année complète avec une équipe comme instructeur. Peu importe la ligue, il n'a jamais piloté un club une saison complète", a accusé Leclerc.

Il a également expliqué la signification du terme "coups bas" dont il a fait allusion dimanche dernier, après le match. "Des coups bas de la part de Munger, il y en a eu plusieurs. Prenez le soir du Gala du joueur de distinction, l'an passé, Munger a dit à mon gardien substitut qu'il méritait un meilleur sort, qu'il était le meilleur. Qu'est-ce que c'est si ce n'est pas semer la pagaille dans une équipe?" de demander Leclerc.

"Un autre coup bas? Lorsqu'il était en chômage, la saison dernière et qu'il a immédiatement posé sa candidature à une certaine équipe dont l'instructeur était sur le point de perdre son poste s'il continuait à perdre."

Leclerc avait beaucoup de réserves dans ses commentaires. "Son équipe a gagné le championnat l'an passé. Pourquoi a-t-il téléphoné aux dirigeants des Saguenéens pour avoir le poste d'instructeur? Il a même dit que j'avais causé la perte des Saguenéens et que la direction devait faire des changements. Tout ça représente des coups bas", a enchaîné Leclerc.

Au sujet de l'éducation qu'il a reçue, Leclerc avoue ne rien envier à Munger. "Il n'est pas en position pour déclarer de telles choses. Jocelyn Houde et moi, nous faisons ce travail pour les jeunes tandis que Munger le fait pour lui-même. Il ne pense qu'à son compte en banque, ce qui n'est pas notre cas. Nous nous fichons des bonus advenant un championnat, mais pas lui."

Côté discipline au sein de l'équipe, encore là, Leclerc peut répondre à Munger. "Certains de ses joueurs ont été vus dans la nuit de samedi à dimanche, à quatre heures du matin, tandis que les miens ont été pénalisés pour un retard de dix minutes à cause d'une soirée de baseball junior. Il ne devrait pas trop parler".

Concernant Richard Bouchard, la base du litige, Leclerc s'est contenté d'une seule phrase. "On ne met pas un fusil dans les mains d'un enfant si on n'est pas capable de lui montrer à s'en servir".

Trois équipes en visite

Le circuit régional présentera un programme chargé ce soir, alors que toutes les équipes seront actives. Les Saguenéens de Chicoutimi recevront la visite des Aiglons d'Alma. Les Chicoutimiens auront une revanche personnelle à prendre, suite au revers de vendredi dernier.

Les Marquis de Jonquière, pour leur part, accueilleront le National de Port-Alfred et les Ouananiches de Roberval tenteront de mériter leur deuxième victoire, cette saison, en visitant les Castors de Dolbeau.



MIVILLE LECLERC... la discipline passe avant tout sur son équipe.

Marquis et Saguenéens confrontés.. même à l'assemblée du circuit

par Pierre Raymond

Alma — Décidément, la guerre se continue de plus belle entre les Marquis de Jonquière et les Saguenéens de Chicoutimi, dans la Ligue junior régionale de hockey. Une autre preuve flagrante, hier soir, à l'assemblée régulière du circuit régional, au Manoir du Rocher à Alma.

Le premier litige a été apporté par le représentant régional de la Fédération de hockey sur glace du Québec, René Tremblay, lorsque celui-ci a formulé le désir qu'une seule équipe de la région pose sa candidature en vue des championnats provinciaux de hockey junior, les 24, 25, 26 et 27 avril prochains.

Rappelons que les équipes de Chicoutimi et de Jonquière ont déjà fait parvenir leur demande et le sujet sera clos en fin de semaine prochaine, lors d'une réunion des membres du comité de sélection pour la ville hôte.

Le président de la ligue, Benoît Tremblay, a d'ailleurs fait valoir son point de vue. "Je crois que dans un intérêt commun, notre ligue devrait se faire représenter par une seule organisation", a-t-il dit.

Naturellement, aucune des deux équipes ne s'est désistée du projet et la décision finale sera connue la semaine prochaine.

Aux dires de René Tremblay, les deux municipalités ont d'excellentes chances de recevoir l'assentiment de la fédération. Aussi, Sept-Îles, Rimouski et Pointe-aux-Trembles ont posé leur candidature.

Skisaglac aura une nouvelle direction

Chicoutimi — Les négociations ont pris une tournure progressive en vue de la fusion de la nouvelle Association régionale de ski de fond avec les dirigeants de Skisaglac.

Des changements plutôt radicaux ont été opérés par la création d'un nouveau mode administratif et il est quasi définitif que les dirigeants actuels de Skisaglac devront démissionner de leur poste pour permettre une élection générale des nouveaux dirigeants.

Deux secteurs seraient formés, ayant chacun une administration autonome. Il s'agit du ski de fond et du ski alpin, dont le président et le vice-président de chaque section seraient appelés automatiquement à la direction de Skisaglac.

Les présidents de chaque club, appartenant à l'une ou l'autre des sections, se réuniraient par la suite pour choisir le nouveau président de Skisaglac. Ce mode d'opération a été discuté récemment, lors d'une réunion spéciale entre tous les intéressés et, selon les informations que nous avons pu recueillir, l'unité a paru évidente et a paru rallier l'opinion générale de tous les délégués.

Quelques autres points sont encore à éclaircir mais on devrait être en mesure de compléter le nouveau conseil administratif de Skisaglac lors d'une autre réunion générale qui aurait lieu probablement dans trois semaines.

Le président actuel, Gilles Doré, est d'avis que tout devrait rentrer dans l'ordre dans un avenir rapproché. Seul le club de ski de fond de Chicoutimi ne s'est pas encore rallié au nouveau mouvement de ski de fond. En attendant, il conserve son adhésion envers l'administration actuelle de Skisaglac.

La nouvelle association de ski de fond, dont Maurice Roux est le président temporaire, se réunira à Alma, mercredi prochain. On procédera alors à l'élection officielle des membres du comité administratif qui seront appelés à siéger comme délégués au comité central.

Différents secteurs d'opération sont envisagés comme états de services à prodiguer aux skieurs. On compte des cours de ski, de patrouille de sécurité, des cours d'expéditionnaires, une cinémathèque, la publicité, et quelques autres points tout aussi valables.

Bouchard refait surface

Le deuxième cas où Chicoutimi et Jonquière ont volé la vedette a été soumis par le secrétaire de la ligue, Jean-Paul Tremblay, qui a fait lecture d'une lettre signée par le gérant des Saguenéens Guy Byatt demandant une enquête au sujet de l'attitude de Richard Bouchard des Marquis, dimanche dernier, à Jonquière.

Plus précisément, Byatt recommande une enquête sur les intentions de l'instructeur Germain Munger qui, précise-t-il, a volontairement envoyé Bouchard dans la mêlée pour accomplir son méfait.

De son côté, le représentant de la fédération a expliqué que Bouchard était suspendu jusqu'à nouvel ordre, à la suite d'une pénalité d'extrême inconduite, ce soir-là. "Le comité de discipline se réunira la semaine prochaine et fera connaître sa décision", a signalé René Tremblay.

Germain Munger, dans un court plaidoyer, a livré le fond de sa pensée. "Je considère le geste de Bouchard comme étant regrettable et je suis même prêt à me réconcilier avec les personnes concernées. Je tiens à être honnête avec tout le monde."

Je n'ai pas accepté la mauvaise publicité faite autour de mon nom. Je suis un honnête citoyen comme tous ceux qui sont ici, ce soir, et je n'ai pas pris les commentaires de Guy Byatt et Miville Leclerc à mon sujet", a soumis Munger.

Encore les 20 ans

Une fois de plus, la question des joueurs de 20 ans a été remise en question. Le représentant du National de Port-Alfred, Léon Bergeron, s'est chargé de l'affaire.

Bergeron a proposé que cette question soit définitivement close pour les trois prochaines saisons dans le but de ne pas revenir sur le propos à chaque année. La proposition de Bergeron, de conserver le statu quo pour les trois prochaines années, a été acceptée par ses collègues.

Dans un autre ordre d'idées, le secrétaire de la ligue, Jean-Paul Tremblay, verra prochainement à la formation du comité d'expansion. Tout indique que ce comité sera formé du même personnel, que du comité d'orientation, la saison passée.

Egalement, les autorités de la ligue ont fait parvenir, ce matin un télégramme de félicitations à Mario Tremblay, natif d'Alma, maintenant avec le Canadien de Montréal.

Paradis commençait à peine à produire

Alma — Les Aiglons d'Alma ont perdu les services de leur capitaine, Daniel Paradis, pour une période minimale de cinq semaines. L'instructeur de l'équipe, Marc Bernier, nous a fait part de cette nouvelle, hier soir, lors de l'assemblée de la Ligue junior régionale de hockey, à Alma.

Paradis a été victime d'un placage, dimanche dernier, lors de la visite des Castors de Dolbeau, au CREPS. Un os de la cuisse droite a été déplacé, confinant Paradis au rôle de spectateur pour plus d'un mois.

Durant l'absence de Paradis, Marc Bernier a fait appel à Réjean Larouche, capitaine des Aiglons juniors. Il sera en uniforme, ce soir, à Chicoutimi, contre les Saguenéens.

Après un début de saison plutôt difficile, Paradis commençait à peine à produire de façon régulière pour les Aiglons. Il devra maintenant se reposer durant tout ce temps.

Le ministère "serre la vis"

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a décidé de "serrer la vis" aux visiteurs étrangers qui envahissent notre Belle Province pour la délester d'un bon nombre de poissons de nos lacs et de gibier de nos forêts.

Pour les non-résidents, il en coûtait auparavant un montant total de \$103 pour pouvoir se procurer un permis de chasse pour toutes les sortes de gibier. Par contre, les Québécois pouvaient se procurer les mêmes avantages à un coût global de \$47.50.

Il est évident que cette hausse du coût des permis n'empêchera pas tellement les Américains de continuer leur invasion car, pour eux, ça importe peu. C'est une initiative qui va toutefois permettre au ministère du Revenu de s'enrichir de plusieurs mil-

nombreux griefs formulés par les dirigeants des Associations de chasse et pêche qui avaient raison de se plaindre des traitements de faveur accordés aux pêcheurs et chasseurs étrangers.

Le cas des avions privés

Il est un autre point sur lequel le ministère devra porter une attention toute spéciale et c'est celui des propriétaires d'avions privés. Avec un tel moyen de transport, il est assez facile pour des chasseurs de revenir d'un séjour de plusieurs jours en forêt avec une charge assez abondante de gibier ou de poisson et de se faire reconduire assez près de leur domicile.

Le seul moyen de contrôle qui pourrait être efficace serait d'avoir des agents spécialement appointés pour faire la surveillance et examiner le contenu des bagages des voyageurs au retour d'une telle excursion.

Cette méthode n'empêcherait pas les coureurs de bois de recourir à des moyens d'évasion afin de ne pas être repérés. A la longue, ce jeu de cache-cache finit toujours par créer une certaine tension et l'individu qui se sent constamment surveillé en vient à la conclusion qu'il serait peut-être préférable pour lui d'utiliser des méthodes morales et légales.

L'inflation est à surveiller

Concernant le petit gibier, tels que le lièvre et la perdrix, il semble que la moisson sera assez abondante cette année.

Au Saguenay-Lac-St-Jean, on ne naitra vraisemblablement pas de prise-record mais, dans l'ensemble, les chasseurs de petits gibiers vont pouvoir se satisfaire.

Au Saguenay, l'habitat est propice d'accès pour le lièvre, si ce n'est qu'aux abords du parc des Laurentides où ils peuvent difficilement retrouver des éléments nutritifs en abondance suffisante pour leur survivance.

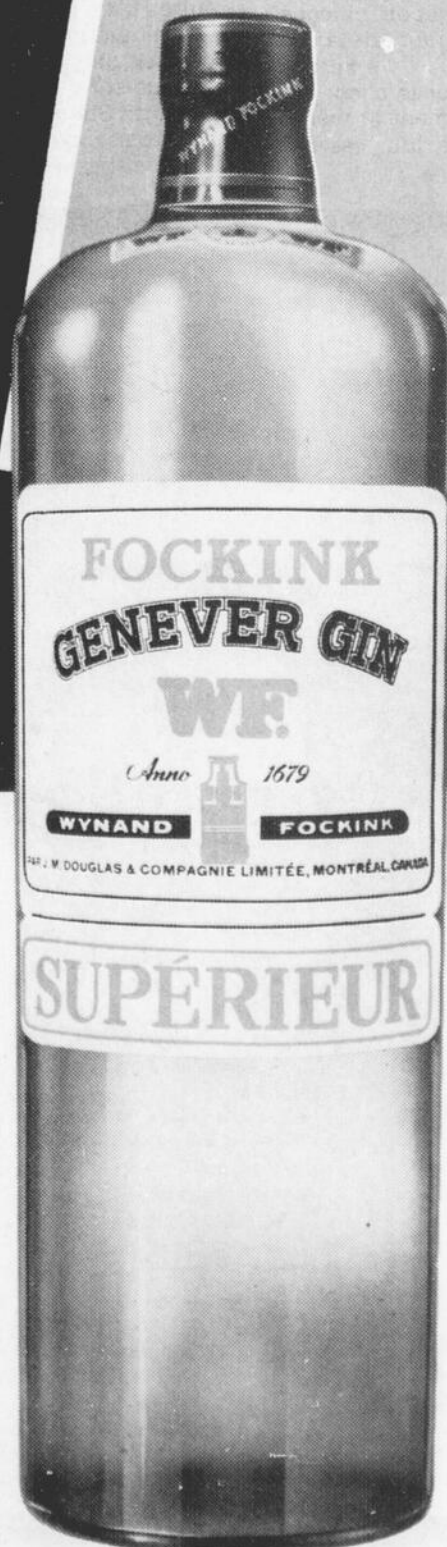
Dans le parc, les conifères recouvrent presque toute l'étendue du territoire et le lièvre et la perdrix n'ont aucune chance de pouvoir songer à survivre sur un tel territoire.

On peut toutefois déplorer la hausse du prix d'achat pour le petit gibier, ce qui force le consommateur à consacrer une somme plus que raisonnable pour l'achat d'un lièvre ou d'une perdrix. Encore là, la relation de l'offre et de la demande entre en ligne de compte et, en dernier recours l'offre étant forte, les vendeurs en profitent pour aller au plus haut enchérisseur.

Il est vrai que la saison du petit gibier ne s'étend pas sur une période trop longue, par conséquent les amateurs de cette sorte de victuaille ne déboursent pas un montant trop exagéré. Tout de même, on devrait appliquer une mesure plus restrictive entre l'offre et la demande afin de ne pas créer une hausse d'inflation inutile.

Ces changements ont été effectués à la suite de

Chez nous, on a toujours eu un petit faible pour le gros Fockink...!



FOCKINK
le gros gin
des gros gars

169-B 40 oz \$8.95
169-A 25 oz \$5.95
169 10 oz \$2.50

Représenté par J. M. Douglas International

Jeunesse, loisirs, sports, plein air...

Le Conseil québécois prend connaissance d'un rapport "plein de jus"

Chicoutimi — Le document présenté, hier soir, aux membres du Conseil québécois de la jeunesse, des loisirs, des sports et du plein air, par l'Association régionale des commissions scolaires, a suscité un débat assez intéressant et a occasionné plusieurs questions de la part des membres du Conseil.

Selon M. Arthur Sheedy, directeur du département

de l'éducation physique de l'Université de Montréal et président du Conseil québécois, le document qui a été présenté, possédait beaucoup de "jus", qui tenait compte des préoccupations du milieu, et qui sera de nature à orienter les recommandations qui seront faites au Haut-Commissariat lors de la préparation des recommandations finales.

Un point qui a soulevé l'intérêt des enquêteurs fut celui soumis au domaine de la concertation scolaire-civil qui soulignait que les loisirs socio-éducatifs, artistiques et sportifs, soient entièrement soutenus par les commissions scolaires, pour les 6-18 ans.

Jean-Claude Lindsay, l'un des porte-parole de l'Association des commissions scolaires, a fait remarquer que tenant compte de la cartographie du secteur régional, on retrouve trop de petites municipalités qui sont dans l'impossibilité de fournir aux jeunes ce dont ils ont besoin.

Selon M. Lindsay, en certains cas, il faut avoir l'audace de tenter l'inadmissible et de s'imposer de façon positive. A peu près 55 pour cent de la population vit en marge des loisirs et des sports, de l'activité physique et des loisirs socio-éducatifs. Il est toutefois utopique de croire que ces municipalités peuvent s'impliquer à fond et c'est là que les centres plus populaires et mieux organisés se doivent de marquer le pas.

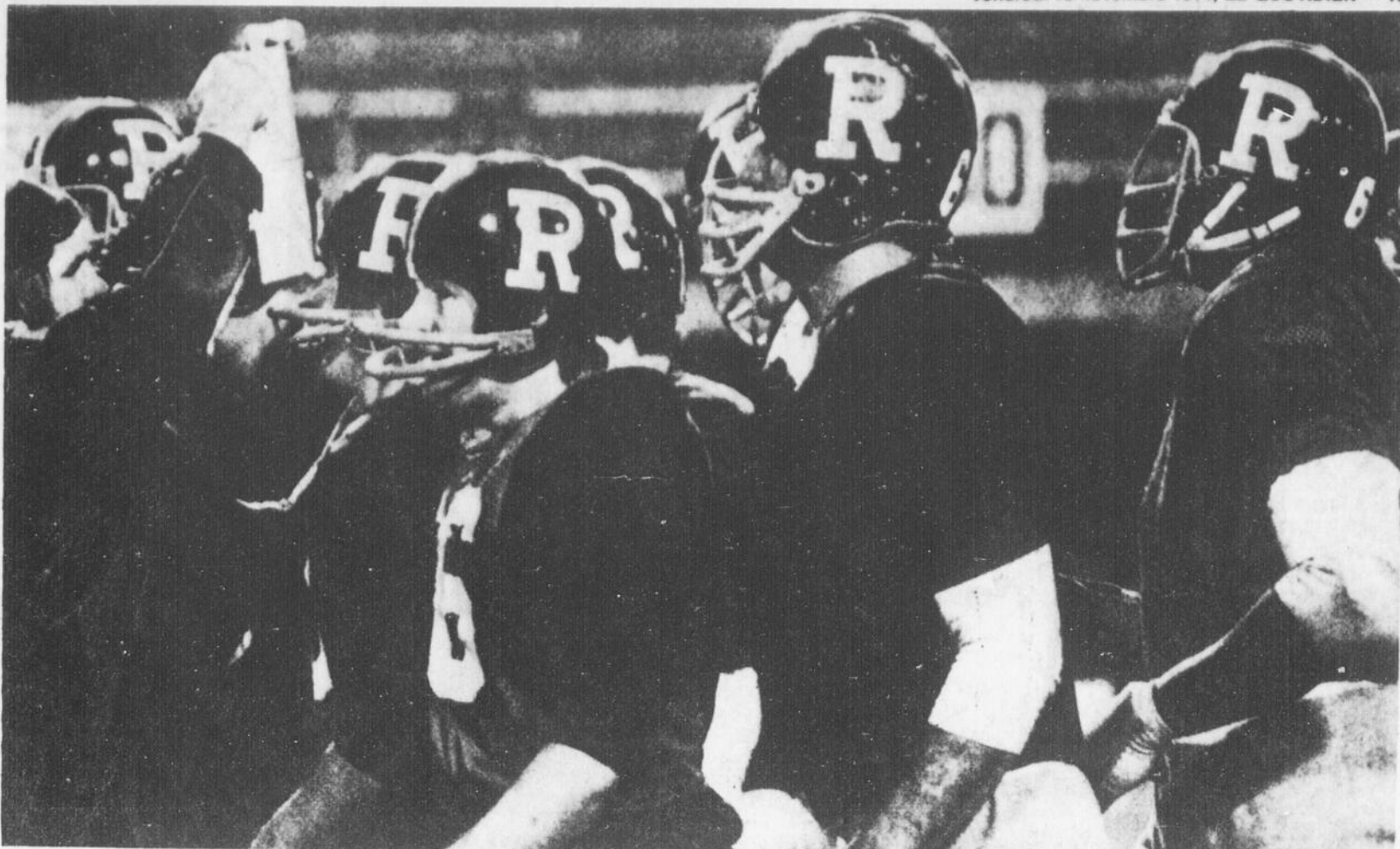
MM. Roland Haché et Gaston Perron, qui accompagnaient M. Lindsay dans la présentation du mémoire, ont appuyé leur collègue dans ses énoncés.

On a également déploré avec vigueur le fait que trop d'organismes s'entrecroisent et se nuisent grandement. Le milieu scolaire et collégial ainsi que le civil milite chacun dans le même rayonnement de clientèle, avec des moyens différents, et chacun y perd grandement.

Concernant les Jeux du Québec, on ne peut concevoir que les programmes scolaires soient perturbés de façon définitive et de mettre un frein d'arrêt temporaire à tout programme scolaire.

Selon les représentants de l'Association des commissions scolaires dont la délégation était sous la juridiction de M. Antonio Dallaire, il est temps de réévaluer les jeux afin qu'ils puissent remplir un rôle moins arbitraire.

En résumé, on demande de mettre une fin aux nombreuses structures qui ne servent qu'à la duplication des moyens de services communautaires, de réorganiser de façon efficace ce qui existe déjà et d'orienter l'action commune sur le client qui est sensiblement le même participant à tous les paliers.



ECOUTEZ BIEN — Tel un professeur, l'assistant-entraîneur George Hughes, des Rough Riders d'Ottawa, explique un jeu à ses joueurs. Les

Rough Riders se préparent sérieusement en vue de la finale de la Conférence de l'est, dimanche, contre les Alouettes. (PC)

Clarke s'excuse auprès du "bonhomme"

Bobby Clarke a fait parvenir une lettre d'excuses au "bonhomme" Campbell, suite aux remarques acerbes qu'il avait formulées le 2 novembre dernier à l'égard du président de la Ligue nationale. Considérant le capitaine des Flyers de bonne foi, le "vieux" a déclaré que l'incident était clos.

SNEAD, LE MEILLEUR

Selon un magazine américain, Sam Snead serait le meilleur golfeur de tous les temps, de préférence à Jack Nicklaus, Ben Hogan, Walter Hagen, Bobby Jones, Gary Player et Arnold Palmer. Ca reste à discuter, surtout que le nom de mon confrère Julien Gagnon semble avoir été oublié.

UNE BONNE DECISION

Selon Joe Shea, directeur du championnat canadien des petites ligues de baseball, la décision américaine de refuser le droit de participation aux équipes étrangères s'avérera une heureuse décision pour le baseball canadien qui bénéficiera d'une plus grande importance. Pas si bête ce cher Joe!

LE RAPIDO

BLESSE A LA CHEVILLE

Bob Leiter, des Flames d'Atlanta, n'est pas plus chanceux que le vétéran Henri Richard. Le joueur de centre des Flames a subi une fracture de la cheville droite, mercredi, lorsqu'il a été atteint par le lancer de son coéquipier Eric Vail. Leiter pourra toujours sympathiser avec Richard.

ALI RETOURNE AU ZAIRE

Le très cher Mohamed Ali est tombé amoureux du Zaire et il a décidé de retourner à Kinshasa pour passer quelques jours et faire la fête. Il sera accompagné de Herbert Mohamed, son nouveau gérant d'affaires, le seul qui soit habilité à négocier ses prochains contrats.

BOOSTER EST TROP GRAS

Selon une dépêche émanant du gymnase du club Red Fox, Gilles "Booster" Tremblay serait trop gras. Il lui faudrait perdre encore six livres en vue de son combat de mardi prochain, alors qu'il sera opposé à Claude Gauthier, non pas le chanteur, mais le "cogneur", de Québec qui devrait l'emporter par knockout. Cette prédiction demeure à vérifier.

DEBUT TARDIF DES EXPOS

Les Expos débuteront la septième saison de leur histoire, le 18 avril prochain, ce qui représente la date la plus tardive jusqu'à maintenant. Les protégés de Mauch seront alors opposés aux Phillies. Par contre, les Expos débuteront leur camp d'entraînement le 21 février. Avis aux amateurs de baseball...

AU COMITE OLYMPIQUE

Ex-porte couleurs des Alouettes de Montréal et des Argonauts de Toronto, Jim Andreotti a été nommé attaché au Cojo. Sa fonction consistera à établir les liaisons entre le comité national olympique des Etats-Unis et le Cojo.

GINGRAS S'EST TROMPE

Avant de prendre l'autobus pour se diriger vers Montréal, où ses ouailles rencontraient les "Anglais" de Larry Regan, Yvan Gingras a déclaré que son équipe triompherait des Montréalais. Le pilote des Saguenéens s'est royalement trompé, semble-t-il. Ne cherchez pas le sommaire, le chef de pupitre l'a égaré.

HAYES DEVANCE PLAYER

A l'issue des deux premières rondes de l'omnium de golf de l'Afrique du Sud, Dale Hayes, un Sud-africain il va sans dire, a pris la tête avec une fiche de 133, soit trois coup de mieux que son compatriote Gary Player.

DE RETOUR DE VACANCES

Le pro du club de golf d'Arvida, Paul Dufour, de retour de vacances, a téléphoné au journal, en début de journée, pour savoir si vraiment Rodrigue Lemoyne avait démissionné de son poste. Serait-ce que Paul vise un retour derrière le banc des Eperriers? Impossible, puisque le gérant Lemoyne ne veut pas de lâcheur.

HARDY DANS LES MINEURES

La vedette Joe Hardy, des Cougars de Chicago, passera les prochains jours avec les Cougars de Long Island. L'athlète jonquérois, dont la chevelure frisée cache son sexe, n'a pas eu trop de succès depuis le début de la saison. Son conditionnement physique laisserait à désirer. Pauvre Joe, un peu plus de sérieux, sinon tu vas te retrouver en chômage.

Levy ne sait qu'une chose: les Alouettes sont capables de gagner!

Le pilote Marv Levy, des Alouettes de Montréal, a absolument refusé d'être impliqué dans une controverse au sujet de l'issue de la finale de la CFE contre les Rough Riders d'Ottawa dimanche.

Le vainqueur représentera l'Est dans la classique de la coupe Grey à Vancouver le 24 novembre, contre les gagnants de l'Ouest, les Eskimos d'Edmonton ou les Roughriders de la Saskatchewan.

Il semble que certaines réactions qui ont suivi les hauts et les bas de son club cette saison se font finalement sentir chez Levy.

"Lorsque nous gagnons, nous sommes des héros et, lorsque nous perdons, nous sommes bons à rien", selon Levy, qui a conduit ses hommes à trois victoires en quatre matches sur les Riders cette année.

"Je ne crois pas à ces nombreux clichés utilisés par les journalistes, à savoir l'avantage du terrain, la loi de la moyenne, la fiche des victoires et revers au cours d'une saison.

"Ils ne veulent rien dire. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a un match à 1 h. p.m. dimanche et que, si nous évoluons comme nous en sommes capables, nous l'emporterons."

Foule

Même si le match est télédiffusé nationalement par CTV, les amateurs de la région de Montréal ne pourront la voir au petit écran, si bien que la direction des Alouettes espère une foule qui remplira les 33,000 sièges de l'Autostade.

La meilleure foule de la saison a été enregistrée lors d'une visite du To-

ronto, avec plus de 20,000 spectateurs.

Levy a ajouté quelques remarques à l'endroit des Riders, notamment Jim Foley, Dick Adams et Rhone Nixon.

"Foley est sensationnel. Il donne l'exemple en donnant le meilleur de lui-même dans chaque match."

Foley peut porter le ballon, capter des passes et

bloquer, trois postes qu'il remplit avec efficacité.

"Adams est rude et peut faire beaucoup de choses très bien, a poursuivi Levy. Il a su remplacer adéquatement Bill Palmer comme second de ligne dès le début du match contre Hamilton dimanche dernier."

Levy a toujours considéré Nixon comme la plus grande menace offensive du Ottawa même s'il n'a

gagné que 36 verges avec quatre passes au cours des trois derniers matches des Riders.

Levy doit faire un changement avant dimanche, car il veut utiliser six demis défensifs.

Il peut faire appel à Marv Luster en retirant son nom de la liste des blessés, ou Art Edgson, qui jouit présentement d'un essai de cinq jours avec le club.

CLINIQUE DE

CHEZ

MIRACLE MART

SAMEDI LE 16 NOVEMBRE

de 2 heures à 4 heures toute l'équipe des
**Saguenéens juniors
majors
sera sur place**



**50 BILLETS
REMIS GRATUITEMENT
aux jeunes de 13 ans et moins**

Encore Richard Martin

BUFFALO (AP) — Richard Martin a enfilé ses neuvième et 10ème buts de la saison, hier soir, pour conduire les Sabres de Buffalo à une victoire de 5-3 contre les North Stars du Minnesota.

Brian Spencer, René Robert et Danny Gare ont réussi les autres filets des vainqueurs tandis que Murray Oliver, Don Martineau et Jude Drouin ont riposté pour Minnesota.

Les deux buts de Martin ont été réussis avec avantage numérique sur des lancers d'une trentaine de pieds.

Les North Stars ont effectué 28 lancers vers le gardien Roger Crozier, qui prenait part à son premier match depuis décembre 1973 au Memorial Auditorium de Buffalo.

Le défilé du Père Noël

**SAMEDI MATIN — 16 NOV., 9 h. 30 A.M.
DIRECTEMENT DE TORONTO.**

Semblant surgir des contes de fée avec leurs personnages légendaires, les superbes chars allégoriques vous apparaîtront au son joyeux des clairons, trompettes et tambours, pour annoncer l'arrivée du Père Noël.

Cette manifestation sera marquée de fantaisie et de couleurs, de danses et fanfares rythmiques, de chants et d'allégresse et soulignera avec magie l'enchantement de ce Temps de Fête.

SERGE BELAIR ASSISTE DE SUZANNE LAPOINTE décriront "LE DEFILE DU PERE NOEL", l'agitation de la foule, l'émerveillement des petits et surtout vous dévoileront quelques-unes des nombreuses surprises que le Père Noël vous réserve...

**tu m'en
diras
TANT!**

CJPM-TV

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Aucune jouéeVendredi
Port-Arthur vs Jonquière
Alma vs Chicoutimi
Roberval vs DolbeauDimanche
Dolbeau vs Jonquière
Chicoutimi vs Port-Arthur
Alma vs Roberval

LIGUE PEEWEE

Samedi
Jonquière vs Alma
Arvida vs Roberval
Kénogami vs ChicoutimiDimanche
Chicoutimi vs Jonquière
Arvida vs Kénogami
Alma vs Roberval

CLASSEMENT

Chicoutimi	6	6	0	0	12
Jonquière	6	5	1	1	10
Alma	6	4	2	0	8
Arvida	6	2	4	0	4
Kénogami	6	1	5	0	2
Roberval	6	0	6	0	0

LIGUE BANTAM

Samedi
Saint-Honoré vs Arvida
Chicoutimi vs JonquièreDimanche
Arvida vs Chicoutimi
Jonquière vs Saint-Honoré

LIGUE JUVENILE

Vendredi
Chicoutimi vs Kénogami
St-Jérôme vs AlmaSamedi
Port-Arthur vs Chicoutimi

CLASSEMENT

Kénogami	4	4	0	0	26	11	8
Alma	3	1	1	1	8	10	3
Port-Arthur	3	1	1	1	16	13	3
Chicoutimi	3	1	2	0	6	10	2
Arvida	1	0	1	0	2	8	0
St-Jérôme	2	0	2	0	6	12	0

COMPTESURS

M.	B.	A.	Pts
M. Bergeron, P.-A.	0	6	6
A. Garand, K.	4	1	5
Y. Gagné, K.	2	3	5
L. Dallaire, P.-A.	3	2	5
A. Tremblay, P.-A.	2	3	5
G. Tremblay, P.-A.	3	1	4
R. Simard, A.	1	3	4

Hier
Chicoutimi 3, Montréal 19
Sorel 2, Cornwall 2

Aujourd'hui

Chic.	18	6	9	1	96	120	17
Sorel	19	3	14	2	70	108	8

Cornwall	20	11	4	5	90	70	27
Hull	17	10	7	0	92	86	20
Montréal	18	9	6	3	112	100	21
Laval	20	5	12	3	102	113	13

LIGUE NATIONALE

Hier
Montréal 4, Boston 1
Minnesota 3, Buffalo 5Aujourd'hui
N.Y. Islanders vs Kansas City
Philadelphie vs Atlanta
Los Angeles vs Vancouver
Toronto vs Californie

	Section I						
	J	G	P	N	BP	BC	Pts
Phila.	17	12	3	2	58	35	26
Atlanta	18	9	6	3	54	47	21
Islanders	15	7	5	3	54	40	17
Rangers	15	6	6	3	49	44	15

	Section II						
Vancouver	16	10	4	2	58	41	22
Chicago	16	7	7	2	57	40	16
St-Louis	15	5	7	3	49	54	13
Minnesota	16	4	9	3	41	63	11
K. City	14	2	11	1	38	67	5

	Section III						
Los Ang.	16	10	1	5	55	27	25
Montréal	18	8	5	5	72	53	21
Pitts.	14	5	7	2	55	57	12
Détroit	14	5	7	2	42	62	12

Washington	16	1	13	2	33	78	4
Section IV							
Buffalo	17	12	3	2	76	56	26
Boston	16	6	5	5	68	51	17
Toronto	14	4	7	3	51	59	11
Californie	17	3	10	4	39	75	10

COMPTESURS

J	G	P	N	BP	BC	Pts
Orl. Bos.	10	21	31			
Esposito, Bos.	15	12	27			
Lafleur, Mon.	10	15	25			
Perreault, Buf.	12	24	22			
Lysak, Atl.	9	13	22			

J	G	P	N	BP	BC	Pts
Lapointe, Mon.	9	12	21			
Mahovich, Mon.	8	13	21			
Pappin, Chi.	11	9	20			
Martin, Buf.	10	10	20			
Robert, Buf.	9	10	19			
Odellson, Van.	4	15	19			
Donne, Det.	4	15	19			
D. Potvin, Isl.	3	16	19			

ASSOCIATION MONDIALE

Hier
Cleveland 2, Phoenix 1
N.-Angleterre 7, San Diego 2
Chicago 2, Michigan 4Aujourd'hui
Toronto vs Edmonton
Indianapolis vs Winnipeg
Cleveland vs San Diego

ASSOCIATION MONDIALE

	Section Est						
	J	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Ang.	11	8	3	0	43	29	16
Cleveland	9	4	4	1	21	26	9
Indiana	13	4	9	0	31	50	8
Chicago	11	2	9	0	25	42	4

	Section Quest						
Houston	13	8	5	0	61	44	16
San Diego	12	7	5	0	38	45	14
Phoenix	12	4	7	1	42	51	9
Minnesota	11	4	7	0	46	56	8

Section Canadienne							
Toronto	14	10	4	0	67	45	20
Québec	11	8	3	0	54	32	16
Winnipeg	10	7	2	1	55	28	15
Vancouver	12	4	7	1	35	47	8

ASSOCIATION MONDIALE

J	G	P	N	BP	BC	Pts
Dillon, Tor.	11	14	25			
Hull, Win.	13	8	21			
Lacroix, SD.	10	10	20			
Nelson, Win.	5	15	20			
Simpson, Tor.	11	7	18			

J	G	P	N	BP	BC	Pts
Henderson, Tor.	10	8	18			
Tremblay, Qué.	2	15	17			
Bernier, Qué.	7	9	16			
Hickey, Tor.	9	6	15			
Hughes, Hou.	9	6	15			
Walton, Minn.	9	6	15			
Pariseau, Qué.	8	7	15			
Hedberg, Wn.	6	9	15			
G. Howe, Hou.	4	11	15			



Del Crandall, le gérant des Brewers de Milwaukee, et son nouveau frappeur désigné, Hank Aaron.

Aaron, frappeur désigné des Brewers pour deux ans

MILWAUKEE (AP) — Le roi des circuits, Hank Aaron, échangé à la veille de la retraite par les Braves d'Atlanta aux Brewers de Milwaukee, qui lui offrent une deuxième carrière comme frappeur désigné, a signé un contrat de deux ans hier.

Le président des Brewers, Alan Bud Selig, a révélé que Aaron avait signé un contrat de deux ans, hier, ce qui marquait son retour dans la ville où il a commencé sa carrière en 1954.

Aaron, avec 733 circuits au cours de sa carrière,

avait d'abord exprimé son intention de prendre sa retraite après la saison 1974, lorsqu'il a amélioré le record de 714 circuits détenu par Babe Ruth.

Il devait signer un contrat d'un an avec les Brewers.

A la fin de la dernière saison, Aaron a surpris tout le monde en disant qu'il voulait évoluer pendant une autre saison.

Malheureux avec les Braves, il voulait retourner à Milwaukee.

On a ensuite conclu un échange impliquant Aaron,

les Brewers cédant le voltigeur Dave May, plus un autre joueur à désigner plus tard.

Aaron a déclaré hier qu'il prévoyait que le pilote Del Crandall l'utiliserait probablement comme frappeur désigné. Il est toutefois prêt à évoluer au champ extérieur.

Enfin, Aaron a dit qu'il voulait profiter du règlement du frappeur désigné dans la LA parce que son bras n'était plus assez puissant pour évoluer régulièrement au champ extérieur.

SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

Montréal 4
Boston 1

Première période

1. Mont., Lapointe 1, Lafleur, Lemaire 1:55
2. Mont., Lafleur 9, Garney, Mahovich 9:19
Pen. Sims 8:03, Vadnais 1:45, Orr 10:58, Roberts M 14:27.

Deuxième période

3. Mont., Lafleur 10, Mahovich 0:52
4. Bos., Orr 10, Hodge, Cashman 12:04
Pen. Vadnais 1:24, Riseborough, M 5:46, Lapointe M 9:58, Smith B 17:03, Lapointe M 19:24.

Troisième période

5. Mont., Lemaire 6, Cournoyer 19:03
Pen. Sather M 11:36
Lancers: Montréal 7, 13 8-28
Gardiens—Dryden, Montréal; Gilbert, Boston
A—15,003.

Minnesota 3
Buffalo 5

Première période

1. Buf., Spencer 4, Dudley, Lorentz 8:17
2. Min., Oliver 2, Boucha, Hextall 15:59
Pen. Perreault Buf 5:35, Boucha Min 12:08

Deuxième période

3. Buf., Robert 9, Carrière, Korab 0:40
4. Buf., Martin 9, Perreault, Korab 7:35
5. Min., Martineau 2, Parise 8:49
6. Buf., Martin 10, Robert 18:17
Pen. Luce Buf 2:44, Guevremont Buf 5:22, Parise Min 6:21, Martin Buf 12:50, Crozier Buf 13:58, Parise Min 16:52

Troisième période

7. Min., Drouin 1, Boucha, Hicks 13:40
8. Buf., Gare 5, Ramsey, Hall 19:55
Pen. Korab Buf 1:31, Ahrens Min, Spencer Buf, O'Brien Min, Dudley Min 4:23, Hicks Min 6:15, Luce Buf, Gibbs Min 14:33, Carrière Buf 15:03
Lancers: Minnesota 10, 9 9-28
Buffalo 7, 10 12-29
Gardiens—Lopresti, Minnesota; Crozier, Buffalo
A—15,863.

Association mondiale

1. Chi., Harris 4, Stapleton, Blackstrom 3:20
2. Mich., Trotter 4, Gruen, Locas 8:09
3. Mich., Tardif 6, Locas, Zymiak 13:08
Pen. Zymiak M 1:28, Morris C 5:58, Sutherland M 10:12

Première période

1. Chi., Harris 4, Stapleton, Blackstrom 3:20
2. Mich., Trotter 4, Gruen, Locas 8:09
3. Mich., Tardif 6, Locas, Zymiak 13:08
Pen. Zymiak M 1:28, Morris C 5:58, Sutherland M 10:12

Deuxième période

Aucun but.
Pen. Legge M 8:08, Morris C, Desjardins M mineures, majeures, Zymiak M mauvaise conduite 11:23, Baltimore C 11:48, Stapleton C 17:15

Troisième période

4. Chi., Magas 4, 7:59
5. Mich., Tardif 7, 12:52
6. Mich., Gruen, 5, Trotter, Zymiak 13:30
Pen. Leblanc M mauvaise conduite de match, Fontaine M 19:45

Chicago 6
Michigan 4

Aucun but.
Pen. Legge M 8:08, Morris C, Desjardins M mineures, majeures, Zymiak M mauvaise conduite 11:23, Baltimore C 11:48, Stapleton C 17:15

SUR LE NEZ

Piste Jacques-Cartier

PREMIERE COURSE

Trot — \$600
7—Lovely Drummond, C. St-Jacques, 15.90, 11.00, 4.40; 1—Bayside Fury, R. Duclos, 6.90, 4.00; 4—Cindy's Earl, C. Dupont, 5.70.
Ont aussi couru: Bold Friday, Amish, Great Meadow, Todd Flemington, Eyre Valt.
Temps: 2:17.2.

DEUXIEME COURSE

Amble — \$500
8—Whippy, J. Fortin, 25.40, 9.00, 3.30; 1—Cabotin, R. Duclos, 8.60, 3.50; 3—Maddy Test, F. Nadeau, 2.70.
Ont aussi couru: Miss Delariva, Rethas Boy, Orphan Buster, Buddy Adio, Miramichi Arch.
Pari-double: (7-8), \$218.20
Temps: 2:19.

TROISIEME COURSE

Trot — \$700
4—Barefoot Contessa, Y. Roger, 7.70, 5.30, 4.60; 8—Armbro Knave, A. Jean, 6.90, 5.20; 3—Nardin's Hooper, G. Hébert, 11.20.
Ont aussi couru: Cocktail Hour, Alma Pero, Western's Bill, Emperor Mir, Supreme Willow.
Temps: 2:17.4.

QUATRIEME COURSE

Amble — \$500
1—Richland Adios, G. Julien, 13.90, 8.50, 4.40; 2—Grey Way, Y. Boly, 5.60, 6.30; 6—Billy B. Good, A. Marcotte, 5.80.
Ont aussi couru: Diane Success, Eddy Drewster, Cape Pine Lucille, Frisco Goldie, Millies Rose.
Quinella: (1-2) \$18.30
Temps: 2:14.3.

CINQUIEME COURSE

Amble — \$600
3—Time Test, Y. Pelchat, 5.00, 2.90, 2.70; 4—Jumbo Bullet, J. Bruyère, 3.60, 3.90; 5—Lafleur D'Or, A. Jean, 4.20.
Ont aussi couru: Gerry Rotan, Fly Test, Judge Cash, A.C.S. Yosemite, Dino Angus.
Temps: 2:13.2.

SIXIEME COURSE

Amble — \$700
8—Mar Con Lee, J. Cyrenne, 28.80, 11.30, 6.40; 2—Whisper Lobell, Y. Cateil, 5.90, 5.20; 6—Nechako Clarke, G. Labonté, 6.20.
Ont aussi couru: Lucky Beejay, Fran Brown, Tavern's Tiger, Valley Rainbow, Bevs Fella.
Quinella: (2-8) \$107.60
Temps: 2:14.

SEPTIEME COURSE

Amble — \$700
2—Adios Montez, Y. Gagnon, 5.90, 3.90, 3.00; 1—Dons Phil, R. Marois, 3.60, 3.30; 4—Lord Blackstone, J. Bouchard, 10.60.
Ont aussi couru: Charming Pero, Mike Ra Phone, Straight Talk, Maggies Comet, Shilon N.
Temps: 2:13.4.

HUITIEME COURSE

Amble — \$600
8—Kin O'Battle, F. Nadeau, 13.40, 8.20, 4.70; 5—Marie Elaine, J. Cyrenne, 3.10, 2.80; 3—Conestoga Count, E. White, 5.70.
Ont aussi couru: Guido, Mountain Apache, Mr Norman, Gold Spring Pete, Byrd Time.
Quinella: (5-8) \$19.70
Temps: 2:13.2.

NEUVIEME COURSE

Amble — \$600
6—Gray Star, G. Boly, 10.90, 3.30, 3.00; 2—Prima Daryl, F. Nadeau, 3.00, 2.30; 3—Briarwood Lance, P. Noël, 6.20.
Ont aussi couru: Doc Lou, Yankee Battle, Canadian Lobell, Trotwood Buz, Manor Dean.
Quinella: (2-6) \$15.60
Temps: 2:15.1.

DIXIEME COURSE

Amble — \$650
4—Real Time, G. Robichaud, 10.90, 5.40, 3.30; 3—Blazer Billy, J. Bruyère, 11.50, 8.60; 2—Drummond Jewel, G. Julien, 2.60.
Ont aussi couru: Virginia A., J. G. Dell, P. T. Foster, Leslies Count, Hy Bohemia.
Exacta: (4-3) \$116.30
Temps: 2:14.

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

- Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
- Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE? Le Quotidien, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.
- Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
- Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.



PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Au Canada

Au cours des quatre prochaines années les investissements seront bons

OTTAWA (PC) — Un relevé des projets d'investissements de 220 grandes corporations canadiennes laisse espérer beaucoup d'optimisme pour 1975 où les prévisions atteignent \$13.3 milliards comparativement à \$10.2 milliards pour 1974.

Cette enquête a été menée par le ministère de l'Industrie et du Commerce qui précise que plusieurs projets dans le secteur des mines, de la fabrication, des oléoducs et des gazoducs ainsi que du raffinage de pétrole, ne font pas partie des données publiées hier parce que les plans de leur mise en œuvre ne sont pas encore définitifs.

Les investissements prévus pour la période entre 1976 et 1979 indiquent éga-

lement une forte tendance à la hausse.

Les estimations de \$10.3 milliards pour 1974 représentent une augmentation de 25 p.c. par rapport à 1973.

Dépenses

Les dépenses des 220 corporations qui ont fait l'objet d'étude comptent pour environ 60 p.c. des investissements non agricoles au Canada.

En 1975, ce groupe de compagnies dirigera en proportion plus de ressources dans la région de l'Atlantique et en Ontario qu'elles ne l'ont fait en 1974.

L'expansion dans ces deux régions sera alors plus forte que celle de l'en-

semble des corporations et, dans les autres régions, le taux prévu de l'accroissement des mines de fonds en 1975 est presque identique à celui de l'ensemble et considérablement supérieur au niveau des dépenses en 1974.

Par ailleurs, la moyenne des investissements projetés pour 1976-1979 a été haussée dans tous les secteurs par rapport à la moyenne enregistrée en avril 1974 et pour des périodes de temps correspondantes.

La hausse relativement faible du secteur manufacturier est d'abord attribuable au fait que, dans ce domaine, les dépenses prévues manifestent toujours un ralentissement à la

fin d'une période de 4 à 5 ans.

Prévisions

De 1976 à 1979, les sociétés interrogées prévoient dépenser en moyenne \$75.5 millions chaque année comparativement à \$50.4 millions en 1974.

La croissance de près de 11 p.c. prévue par ces sociétés, à l'heure actuelle, se révèle considérablement plus élevée que l'augmentation de 4 p.c. anticipée en avril pour les quatre prochaines années.

Le ministre de l'Industrie, et du Commerce, M. Alastair Gillespie, a bien précisé que ces chiffres ne reflètent qu'une tendance générale et ne représentent pas di-

rectement les détails que doit fournir Statistique-Canada dans l'étude exhaustive qu'elle doit publier dans la brochure annuelle "Investissements publics et privés au Canada", perspectives pour 1975.

Les bénéfices nets

Campbell Red Lake Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$10,623,852

— \$1.33 l'action, contre \$6,200,755 — 78 cents.

Dome Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$16,114,444 — \$2.76 l'action, contre \$9,313,367 — \$1.59.

Essex Packers Ltd., pour les 24 semaines qui se sont terminées le 14 sept. dernier, \$152,818, bénéfice — \$1.05 l'action, contre \$15,962, perte — 11 cents.

Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$26,000 — \$2 l'action, contre \$6,062,000 — \$2.30.

Quebecor Inc., pour l'année qui s'est terminée le 30

sept. dernier, \$3,094,000 — \$1.41 l'action, contre \$2,478,000 — \$1.14.

Revenue Properties Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$254,012 — 1.8 cent l'action, contre \$605,469 — 4.6 cents.

Robert Morse Corp. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$4,470,000 — pas de chiffres pour l'action,

contre \$756,000 — pas de chiffres pour l'action.

Scigma Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$2,424,541 — \$2.42 l'action, contre \$1,272,613 — \$1.27.

Wix Corporation Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, \$262,808 — 36 cents l'action, contre \$262,476 — 26 cents.

Le gouvernement belge s'en prend aux prix élevés des livres

BRUXELLES (AP) — Les libraires belges sont en lutte avec le gouvernement qui a décidé une baisse générale des prix des livres pour le 1er décembre.

Les libraires veulent différer l'application de cette mesure jusqu'au premier janvier afin de profiter des

prix élevés sur les importantes ventes de Noël.

Le problème est que les libraires belges font un bénéfice allant jusqu'à 46.6 pour cent sur les livres et imprimés importés de France et des Pays-Bas, bénéfice plus important que ceux réalisés par les li-

braires français et néerlandais.

Le gouvernement belge a décidé en juin que les livres ne pourraient être vendus en Belgique à des prix plus élevés que dans leur pays d'origine. Il a cependant prévu quelques exceptions, mais le problème est

à l'étude au ministère de l'Economie. Les syndicats et les organisations de consommateurs font pression pour que la réduction de prix soit appliquée au 1er décembre, mais les libraires tentent désespérément de la faire reporter d'un mois.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments ont progressé jeudi à la Bourse de Montréal et le virement y a été de 629,400 actions, contre 779,400 actions la veille.

Les banques montent de 1.172 et atteignent 220.91, les services publics, de 1.16 et atteignent 121.59, l'indice composé monte de .69

et atteint 162.61, les industrielles montent de .41 et atteignent 165.43 et les papiers, de .35 et atteignent 101.51.

Comportement des valeurs

	Mer.	Jeu.
Gains	56	61
Pertes	130	94
Inchangées	52	51
Total	238	206

Belletre Québec Mines; dont 17,000 actions ont été négociées, a été le titre le plus actif et sa cote a baissé de deux cents et est tombée à 62 cents.

Jamaica Public Service, dont 35,900 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote est restée inchangée, soit à 31 cents.

Les pétroles ont été mixtes.

Imperial Oil A à \$24 1-2 monte de 1-2, Texaco Canada à \$30, de 1-2, Consumers Gas à \$13 1-2, de 1-4, Husky Oil à \$14 1-2, de 1-8, alors que Shell Canada à \$11 7-8 baisse de 1-2, BP Canada à \$10 5-8, de 3-8 et Pacific Petroleum à \$17 5-8, de 1-8.

Parmi les gagnants on trouve Bell Canada à \$43, un gain de 3-4, Distillers Corp.-Seagrams à \$32 3-4, un gain de 3-4, IAC Ltd. à \$17 3-4, un gain de 3-4, Consolidated-Bathurst à \$24 1-2, un gain de 5-8, la Banque Royale à \$29, un gain de 1-2, la Banque Toronto-Dominion à \$34 1-4, un gain de 3-8, Algoma Steel à \$24 1-4, un gain de

1-4, Domtar à \$20, un gain de 1-4 et Ivaco à \$11, un gain de 1-8.

Parmi les perdants on voit International Business Machines à \$181 3-8, un recul de 8 5-8, Canadian Arena à \$14 1-8, un recul de 3-4, Canadian Industries Ltd., à \$17 1-2, un recul de 1-2, Dofasco à \$21 3-4, un recul de 1-4, Alcan à \$19 7-8, un recul de 1-8 et Reed Shaw Osler à \$5 3-4, un recul de 1-8.

Dans le secteur de la spéculation, Silver Stack Mines recule de cinq cents et tombe à 73 cents dans un virement de 13,500 actions.

Les bons du trésor

OTTAWA (PC) — Nouveaux bons du Trésor de 91 jours émis jeudi: \$255 millions au prix moyen de 7.76 p.c. La semaine dernière: \$255 millions au prix moyen de 98.001 et au rendement moyen de 8.18 p.c.

183 jours: \$70 millions au prix moyen de 96.511 et au rendement moyen de 7.25 p.c.

La semaine dernière: \$70 millions au prix moyen de 96.211 et au rendement moyen de 7.90 p.c.

Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	1.4300
Allemagne mark	.3950
Australie dollar	1.308
Autriche schilling	.0554
Belgique franc convertible	.0266
Bermudes dollar	1.01
Bésil cruzeiro	.1403
Bulgarie lev	.9108
Chine yuan	.5175
Danemark couronne	.1725
Espagne peseta	.0177
Etats-Unis dollar	.9940
France franc	.2145
Hongrie forint	.0935
Inde rupee	.1270
Italie lire	.001530
Japon yen	.003340
Mexique peso	.0805
Norvège couronne	.1855
Pays-Bas florin	.3830
Pologne zloty	.0492
Portugal escudo	.0403
Roumanie leu	.1640
Royaume-Uni livre sterling	2.3200
Suède couronne	.2330
Suisse franc	.3560
Tchécoslovaquie couronne	.1900
Union soviétique rouble	1.2958
Venezuela bolivar libre	.2299
Yugoslavie dinar	.0591

Les denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 84; 93 points, 85; Commission canadienne de l'industrie laitière, 85.

Fromage: blanc, 91.5; coloré, 91.8.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lb., 52.5 à 54; procédé par rouleur, No 1, 54; pour nourrissage, en sacs, rouleur et vaporisation, 44.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleur, 48.5; pour nourrissage, 44 à 46. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$13.35.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleur 7 3-4 à 9, procédé par vaporisation, 16;

procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25.5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 75.4; A-gros, 72.0; A-moyens, 67.3; A-petits, 51.8.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, 71; A-gros, 68; A-moyens, 63; A-petits, 49; A-peewee, 29.

Pommes de terre: Québec, blanches, No 1, \$1.85 à \$1.95 les 50 lb.; I.P.E., \$2.30 à \$2.40 les 50 lb., \$1.30 à \$1.33 les 25 lb., 53 à 56 les 10 lb.; N.B., blanches, \$2.15 à \$2.25 les 50 lb., \$1.15 à \$1.20 les 25 lb., 50 à 54 les 10 lb. Les arrivages comportaient 13 wagons dont sept de l'IPE, et sept du N.B. et 1,000 sacs du Québec.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a baissé de 1-5 jeudi à Montréal et y est tombé à \$0.98 9-10 et la livre sterling y a monté de 18-20 et atteint \$2.29. A New York, le dollar canadien a monté de 1-5 et atteint \$1.01 11-100 et la livre sterling a monté de 1 1-5 et atteint \$2.31 11-20.

L'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars par once:

Londres	189.50
Paris	191.19
Francfort	185.88
Zurich	188.50
Hong Kong	180.24
Beyrouth	5.923 le kilo

New York

NEW YORK (AP) — L'immobilisme a continué jeudi à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé avec une baisse de moins d'un point, après avoir clôturé inchangé la veille.

La séance, assez calme, avait débuté sur un léger gain qui s'est dissipé au cours de la matinée, les cours évoluant alors dans des limites très étroites. Les investisseurs ont d'abord montré leur satisfaction devant le léger desserrement des restrictions du crédit annoncées la veille.

Un certain nombre de compartiments ont été bien disposés, en particulier les machines outils, où Ingersoll Rand a gagné plus de

un point, les chemins de fer, avec une avance de 1-2 pour Union Pacific, ainsi que les compagnies aériennes, les matériaux de construction, les pneumatiques et les aciers, qui, en général, ont progressé de une ou plusieurs fractions.

D'autres se sont affaiblis, comme les pharmaceutiques, où Merck a baissé de 1 1-2, les mines d'or, où Homestake a cédé 2 1-2, les ordinateurs, avec un recul de 2 5-8 pour IBM, les automobiles, où General Motors a perdu un dollar, et les

papers, où Kimberley Clark a régressé de 1 1-2.

Le reste de la cote termine irrégulièrement, mais on note une avance de 1 3-8 pour Sperry Rand aux électroniques, de 1 5-8 pour Kennecott aux cuprifères, de 7-8 pour Exxon aux pétroles, et une baisse de près de deux dollars pour JC Penny aux grands magasins. Pour le reste, les baisses ou hausses se chiffrent par fractions.

L'indice Dow Jones recule de .78 et tombe à 658.40, l'indice composé de la Bourse de New York, de .12 et tombe à 38.70 et le virement à la Bourse de New York se situe à 13.54 millions d'actions, contre 16.04 millions d'actions la veille.

Les transactions ont repris à 11 h. dans le cas d'Abitibi et la cote de ce titre se situait à \$10 1-2 à la fermeture, ce qui représentait une hausse de 3-4. Les transactions dans le cas de Price ne reprendront que mardi. La dernière cote de Price est de \$12.

Bell Canada rapporte un bénéfice net de \$177 millions—\$4.44 l'action—pour les neuf premiers mois de l'année, contre \$142.9 millions—\$3.61 l'action—pour la même période l'an dernier. Bell monte de 3-4 et atteint \$43.

tombent à .67 et les pétroles de l'Ouest, de 1.28 et tombent à 140.33.

Comportement des valeurs

	Jeu.	Mer.
Gains	158	140
Pertes	254	287
Inchangées	238	237
Total	650	664

Le virement se situe à 2.02 millions d'actions d'une valeur totale de \$13.61 millions, contre 2.55 millions d'actions d'une valeur totale de \$25.95 millions la veille.

Les transactions ont été suspendues au début de la séance dans le cas de Abitibi Paper et de Price. Abitibi a annoncé qu'elle of-

Toronto

TORONTO (PC) — Les aurifères ont fait un plongeon jeudi à la Bourse de Toronto et les autres grands compartiments y ont fluctué plutôt légèrement.

Les aurifères régressent de 17.5 et tombent à 457.67, ce qui est leur plus bas niveau depuis le 30 octobre. Il y a lieu de noter que cette baisse s'est produite alors qu'à Londres le prix de l'or continuait d'atteindre de nouveaux sommets. Le prix à Londres a fluctué entre \$187.50 et \$189.50 et s'est stabilisé dans l'après-midi à \$188.25.

A Toronto, les industrielles montent de .63 et atteignent 161.22, les métaux de base reculent de .56 et

Comportement des valeurs

	Jeu.	Mer.
Gains	158	140
Pertes	254	287
Inchangées	238	237
Total	650	664

Les transactions ont été suspendues au début de la séance dans le cas de Abitibi Paper et de Price. Abitibi a annoncé qu'elle of-



UN APPORT AU DEVELOPPEMENT — La propriétaire de la maison Adrienne Thibeault Inc., qui exploite deux boutiques de mode à Place du Saguenay, a souscrit à la campagne en faveur de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi parce qu'elle estime essentielle au développement de la région la contribution des cerveaux de l'institution. On voit ici Mme Monique Noreau et Mlle Adrienne Thibeault, toutes deux co-propriétaires, s'entretenant avec M. Jean Laflamme, responsable de la campagne pour le secteur commercial de la région métropolitaine de Chicoutimi.

Les dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Cadillac Fairview Corp. Ltd., 1er div. à 6 1-2 p.c., 1ère série, 40.625 cents, le 13 déc. aux actionnaires inscrits le 9 déc.

Canadian Marconi Co., 7 1-2 cents, semestriel, le 13 déc. aux actionnaires inscrits le 29 nov.

Consolidated Pipe Lines Co., 8 cents, hausse de un cent, le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 17 déc.

Drummond, McCall and Co. Ltd., classe A, 25 cents, hausse de trois cents, et un supplément de 17 cents; classe B, 21.25 cents, hausse de 3.45 cents, et un supplément de 14.45 cents; les deux le 23 déc. aux actionnaires inscrits le 6 déc.

Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd., 15 cents, le 17 déc. aux actionnaires inscrits le 26 nov; priv. à 4 p.c., 50 cents, le 31 janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 10 janv. 1975.

Grafton-Fraser Ltd., priv. à 6 p.c., 30 cents, le 13 déc.

aux actionnaires inscrits le 29 nov.

Grafton Groups Ltd., 15 cents, hausse de trois cents, le 13 déc. aux actionnaires inscrits le 29 nov.

Hiram Walker-Gooderham and Worts, classe A, 35 cents, classe B, 29.750 cents; payables les deux le 15 janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 13 déc. 1974.

Noranda Mines Ltd., classe A, 50 cents, hausse de cinq cents, le 16 déc. aux actionnaires inscrits le 22 nov.

Occidental Petroleum Corp., 25 cents US, le 15 janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 10 déc. 1974.

Patino, N.V., 40 cents, le 30 déc. aux actionnaires inscrits le 2 déc.

Quaker Oats Co., 20 cents US, le 20 janv. 1975 aux actionnaires inscrits le 20 déc. 1974.

Western Mines Ltd., 20 cents, semestriel, le 10 déc. aux actionnaires inscrits le 26 nov.

Les bestiaux

MONTREAL (PC) — On a reçu cette semaine sur le marché aux bestiaux à Montréal un peu moins d'animaux que la semaine dernière.

Les transactions ont été assez nombreuses. Les bouvillons et les génisses se sont vendus \$2 de plus, les vaches, \$1 de plus et les taureaux, aux mêmes prix que la semaine dernière.

Arrivages jusqu'à 13 h. jeudi: 1,216 bêtes à cornes, 1,304 veaux, 49 porcs, 33 moutons ou agneaux.

Bouvillons, A1 et A2, \$45-\$47.25, de qualité ordinaire, \$19.75-\$44.25.

Génisses, A1 et A2, \$42.50-\$45, de qualité ordinaire, \$18-\$38.

Vaches, D1 et D2, \$22-\$25, D3, \$19-\$21.75, D4, \$12-\$18.75.

Taureaux, \$20.50-\$31.75. On a reçu un peu moins de veaux que la semaine dernière. Dans une proportion de 95 p.c., ils étaient destinés à l'abattoir. Les ventes de veaux ont été assez nombreuses.

Veaux, de bonne qualité, \$54-\$71.50 et quelques-uns jusqu'à \$77, moyenne, \$45-\$53.50, ordinaire, \$20-\$44.50, pour la reproduction, \$25-\$51.50.

Agneaux, de qualité ordinaire, \$35.

Moutons, de qualité ordinaire, \$8.50.

Prix des porcs de l'Ontario mercredi: \$55.02, prix moyen la semaine dernière, \$52.24.

Les mercuriales

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Délicieuses, jaunes et rouges, \$6.00 en boîte de verger; Wolf River, \$4.00 à \$4.25 en boîte de verger; McIntosh, \$4.25 à \$4.50 en boîte de verger; Cortland, \$4.00 à \$4.25 en boîte de verger; McIntosh, \$5.50 à \$5.75 pour 12 celloles de trois livres; Wolf River, \$4.75 pour 8 celloles de 5 lb.

Légumes

Betteraves: \$2.75 à \$3.00 pour 50 lb.; \$1.75 à \$2.00 pour 25 lb. Carottes: \$2.00 pour 50 lb., \$2.75 à \$3.00 pour 24 celloles de deux lb. ou 10 celloles de 5 lb.; mini-carottes, \$4.00 pour 20 celloles de 12 onces.

Choux: verts, \$1.25 à \$1.50 pour 16; rouges, \$2.00 la dz.; Savoie, \$2.25 à \$2.50 pour 12.

Choux de Bruxelles: \$5.50 à \$6.00 pour 16 pintes.

Choux chinois: \$2.50 à \$2.75 la doz.

Laitue: frisée, \$3.50 à \$3.75 pour 24.

Oignons: jaunes, gros, \$3.50 à \$4.00 le 50 lb.; moyens, \$2.50 à \$2.75 le 50 lb.; 65 à 75 pour 10 lb., \$4.00 pour 24 celloles de 2 lb. ou 10 celloles de 5 lb.; rouges, moyens, \$4.50 à \$5.00 le 50 lb.

Panais:

Thom N pr	400	\$33	33	33	-	14
Tombill	1000	75	75	75		
Tone Craft	100	400	400	400	-15	
Toronto	200	200	200	200		
Tor Don BK	255	255	255	255	-	14
Tor J	110628	62	53	60	+6	
Tor Star B	515	\$18	8%	8%	1%	-
Total P	7600	55%	5%	1%	-	14
Total P A p	550	\$11	1%	1%	-	14
Traders A	4550	\$15	1%	1%	1%	1%
Traders B	400	\$10	10%	10%	1%	1%
Trader A	200	\$20	19%	19%	1%	1%
Trade 10 p	800	\$10	10	10	1%	1%
Trader 66 w	500	310	310	310	310	+
Trnsair	1000	245	235	245	245	-15
Trnsair	1000	245	235	245	245	-15
Trc PL	12334	\$9%	9	9%	1%	1%
TrCan B pr	275	\$28	28%	28%	28%	
TrCan C pr	340	\$34	34%	34%	34%	1%
TrCan PL w	180	75	75	75	75	+
TrCan Res	4500	15	15	15	15	+
TrCan R	1158	\$11	11%	11%	1%	1%
Trailway	1500	55	5	5	5	8
Tribag	4500	32 1/2	32	32	-	14
Trimac	1100	355	350	350	-15	
Trizec Crp	1700	175	175	175	175	
Trizec Crp	1700	335	335	335		
Turbo R	1000	80	80	80		
Ulsiter Pet	500	61	61	61		
Unican S	200	150	150	150		
Un Carb	225	\$17	17%	17%	17%	
Un Carb	2895	2895	2895	2895	2895	-
U Mining	500	35	35	35	35	-3
Union oil	100	\$8%	8%	8%	1%	-
U Asbesto	1200	265	261	261	261	+
U Caniso	5150	\$7%	7%	7%	7%	
U Corp B	735	\$9%	9%	9%	9%	
Un Fin Agt	200	200	200	200	200	
U Siscoe	2615	300	298	298	298	-2
Un Trust	100	420	420	420	420	-20
Un Wstrn OG	2000	85	85	85	85	
U Sections	500	310	310	310	310	
Unif Can	1000	125	125	125	125	
Van Der	200	340	340	340	340	
Vic G Tr	275	19	19	19	19	
Villcentre	200	305	305	305	305	
Voyager P	200	380	380	380	380	
Walex A	300	\$10	10%	10%	10%	1%
Walex P	3145	\$37	37%	37%	37%	1%
Weldwood	200	58	8	8		
Wstburne	1050	\$6%	6%	6%	6%	
Wcoast PI	3300	295	265	275	275	-20
W Pet A P	270	\$13	13%	13%	13%	
W Pet B	1000	\$18	18%	18%	18%	
Wcoast 8 1/2 p	150	\$49%	49%	49%	49%	
Wcoast w	1600	187	181	181	181	-6
W Decalta	3100	385	365	365	365	-15
West Mine	2845	255	253	253	253	-2
West 900	100	11	11	11	11	
Weston	4169	\$19 1/4	19 1/4	19 1/4	19 1/4	
Wstrn 4 1/2 p	255	\$46 1/2	46 1/2	46 1/2	46 1/2	
Wstrn 6 pr	255	\$60	60%	60%	60%	
Whitthorse	200	200	200	200	200	
Whitcomb	1700	1700	1700	1700	1700	
Whonok A	500	415	415	415	415	+10
Willroy	1480	181	176	176	176	-5
Wincso S	400	410	410	410	410	-10
Woodreef	2575	11	10	10	10	-1
Woodward A	470	\$18	18%	18%	18%	
Woodward B	250	118	117	117	117	-10
Yk Bae	1800	222	220	222	222	+
Zellers	200	\$7%	7%	7%	7%	
Zennac	4000	6	6	6	6	
Zulapa	1000	11	11	11	11	-1

UNITES DE FIDUCIE

BBC R w	3020	175	170	170	-5	
BM-RT ur	3190	\$11%	10%	11%	+	1

Estn Can S	250	\$10	10	10		IU Intl	8675	\$10 1/4	10	10	
East Mal	9230	455	425	425	-45	Ivaco I	15950	\$11 1/8	11	11	+ 1/8
East Sul A	355	200	200	200	- 5	IWC Com	2275	108	106	108	+ 2
East Sul B	200	200	200	200	- 5	Ivaco D	100	250	250	250	- 50

JURISDICTION		TYPE D'INVESTISSEMENT		SECTEUR		TAUX DE RETOUR ESTIMÉ (%)
Andree						4,2
Assoc		Inv				4,7
Beaubran						3,7
yCamb		Gth				6,30
Cardinal		Div				2,5
ncDn		Scudder				3,89
Cdn	\$			Gd		3,6
Capital		Gth				8,26
xChase		Fund				5,00
yCollective						4,33
xComp		Cap				3,6
Desjard		Cdn				5,86
nyDesjard		Hypo				4,1
Desjard		Inf				5,63
nyDesjard		Obl				4,67
Desjard		Que				6,83
nyDesjrd		Spe				3,19
yDixon,		Krog				4,54
yDomain		Comp				5,11
xDreyfus		Inc				8,43
xDreyfus		Intl				8,96
Entarea		Inv				4,70
nExecutv		Can				5,77
nExecutiv		Intl				1,46
xFid		Trend				15,66
		Growth				12,7
nHarvard		Gth				3,75
yHeritage						1,58
Industrial		Eq				13,66
Industril		Gth				4,06
Intl		En				1,85
Intl		Gth				4,58
Intl		Income				3,58
Key		Canada				4,86
xKey		Cus	K-2			3,99
xKey		Cus	S-1			14,96
xKey		Cus	S-4			2,32
xKey		Pol				2,31
xlX		Rsrch				10,15
xManhahn						2,36
Marlbrough						3,54
yNatrusco						12,09
NW		Equity				3,84
NW		Canadian				4,06
xOne		Growth				3,52
xOppenhm		Wm	St			11,76
nPacific						4,83
nPacific		Cmp				5,42
nPacific		Div				3,81
nPacific		Res				1,9
nPacific		Ret				3,84
nPacific		US				2,84
nPension		Mut				5,60
PEP						1,91
P	H	N	Fund			9,04
yP	H	N	Cdn			5,85
yP	H	N	Bnd			10,75
nyPHN		RRSP				8,78
yPHN		Pool				22,66
yPrncipl		Gth				3,23
yPrncipl		Ven				1,77
xPutnam		Gth				7,84
nScudder		NA				3,15
xTech						4,91
Temple		Gth				6,18
nTimed		Invst				5,52
yTrans	Can		A			4,74
yTrans	Can		C			8,67
yTrans	Can		Sp			3,72
Univest						5,36
yVanguard						3,87
yWest		Grwth				4,55
nxanadu		Fnd				2,41

AGF		Japan			4.75	Assoc			Inv		6.70
All-Cdn		Special			1.88	Bearstun					3.71
All-Cdn		Comp			4.94	yCmb			Gth		4.34
All-Cdn		Div			5.11	Cardinal			Div		2.51
All-Cdn	N	Rv	En	G	2.80	nCdn			Scudder		3.89
All-Cdn		Ven			2.88	Cdn	S	Afr	Gd		8.05
All-Cdn		4000			3.28	Capital			Gth		8.26
All-Cdn		Growth			3.75	xChase			Fund		5.00
Canada		Cum			3.42	yCollective					4.33
Canada		Gwth			4.14	xComp			Cap		3.68
Cdn	Gas	Egy			9.65	Desjard			Cdn		5.86
CIF					3.81	Desjard			Hypo		5.63
Cdn	Sec	Grth			4.14	nyDesJard			Intf		4.66
		Trusteed			4.81	Desjard			Obl		4.66
yCanagx		Fnd			7.96	Desjard			Que		3.39
yCanagx		Bnd			9.07	nyDesJrd			Spe		3.19
yCanagx		Intl			6.54	yDixon			Krog		4.54
yCanagx		Mtg			10.03	yDomin			Comp		5.11
Corp		Invest			5.00	xDreyfus			Intl		8.93
Corp	Inv	Stk			3.66	xEntares			Inv		4.70
Eaton		Cwlth			11.16	nExecutiv			Can		5.77
Eaton		Growth			6.72	xFid			Trend		15.66
Eaton		Income			4.46	Gdn			Growth		6.82
Eaton		Intl			4.38	nHarvar			Eq		3.75
Eaton		Lever			2.54	yHeritage			Gth		1.58
Eaton		Ventur			2.25	Industrial			Equity		4.06
Eaton		Viking			4.28	Industri			Gth		13.65
GIS		Comp			7.37	Intl			En		4.58
ngIS		Income			2.52	Intl			Gth		4.58
Grwth		Equity			5.03	Intl			Income		3.58
Gdn		Entrprise			.75	Key			Canada		4.86
Gdn	Nth	Am			2.82	xKey			Cus	K-2	3.99
Gdn	Res	Egy			1.87	xKey			Cus	S-I	14.96
Gdn	Sec	Inc			9.50	xKey			Cus	Gth	2.32
Gdn	Wld	Egy			4.04	xKey			Pol		2.31
yInvestrs		Gth			4.20	xLx			Rsrch		10.15
yInvest		Intl			9.33	xManhattan					2.36
yInvestrs		Japan			5.86	Maribough					3.54
yInvestrs		Mtg			4.84	yNatrusco					12.09
yInvestrs		Mut			4.45	NW			Equity		3.84
yInvestrs		Ret			4.45	NW			Canadian		4.06
yMutual		Acum			4.45	NW			Growth		3.52
Mutual		Inc			4.06	xOne			Wm	St	11.76
nNat	Res	Gth			3.44	xOppenhmr					4.83
Pid		Resources			2.83	nPacific			Comp		5.42
Pret	Rev	Am			5.86	nPacific			Div		3.81
Pret	Rev	Cdn			5.27	nPacific			Res		1.96
Pret	Rev	Ret			4.98	nPacific			Ret		3.84
Prevest		Mut			6.03	nPacific			US		2.84
yProvidnt		Mu			5.81	nPension			Mut		5.60
Prudent		Gth			4.18	PEP			Stk		1.91
Royfund		Inc			5.05	pP	H	N	Fnd		9.04
Royfund		Ltd.			5.45	pP	H	N	Cdn		5.85
Sav	Inv	Am			5.86	yPHN			RRSP		8.78
Sav	Inv	Cdn			5.27	yPHN			Pool		22.66
Sav	Inv	Ret			4.98	yPrncipl			Gth		3.23
Taurus					2.42	yPrncipl			Ven		1.77
yUnited	Acc	Rt			3.51	xPutnam			Gth		7.84
yUnited	Ac				3.92	nScudder			NA		3.15
yUnited		Amr			9.9	xTech			Temple		6.18
yUnited		Hori			1.35				Gth		4.98
yUnited		Pen			2.41	nTiment			Invst		5.52
yUnited		Sec			4.57	yTrans		Can		A	4.74
yUnited		Ven			1.97	yTrans		Can		C	8.67
yUnited	Vn	Rt			6.45	yTrans		Can		Sp	3.72
Universal					6.45	Univest					5.36
						yVanguard					3.87
						yWest			Grwth		4.55
						nXanadu			Fnd		2.41
Adanac		Non-Membres			.97						

TORONTO (PC) — Les prix ont monté et l'activité a

Le court terme gagne une dizaine de cents, le moyen et le long terme sont dans la plupart des cas inchangés, les obligations provinciales montent d'en-

**temps
de remonter**

**autre chose que
votre montre?**

Pour les consommateurs canadiens Ouellet a pour but d'obtenir des oeufs à prix raisonnable

OTTAWA (PC) — Le premier souci du ministère de la Consommation et des Corporations est que les consommateurs de toutes les provinces aient des oeufs "en quantité suffisante, à prix raisonnable", a déclaré, jeudi, le titulaire de ce ministère, M. André Ouellet.

M. Ouellet comparait à titre de témoin devant le comité spécial des Communes qui enquête sur le fonctionnement de l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO) suite à la destruction, par cet organisme fédéral, de 26.4 millions d'oeufs, l'été dernier.

L'OCCO est, en dernière analyse, un organisme d'agriculteurs, indépendant, doté de pouvoirs spéciaux en matière de mise en marché et de prix, exempté des clauses anti-coalition et dont l'objectif est de régulariser l'indus-

trie des oeufs, très cyclique par le passé.

L'OCCO, formé des représentants des régies de mise en marché des oeufs de chacune des provinces, est responsable de ces actes devant le Conseil national de commercialisation des produits de ferme, lui-même directement responsable devant le ministre fédéral de l'Agriculture.

Comparution attendue

La venue de M. Ouellet devant le comité spécial était attendue avec intérêt par les députés enquêteurs et les observateurs puisque maints témoins antérieurs ont évoqué "l'intérêt du consommateur" pour critiquer les décisions passées de l'OCCO, ainsi que celles des régies provinciales de mise en marché, les accusant d'abus de leurs pouvoirs pour fixer à un niveau arbitrairement élevé le prix des oeufs, au profit des producteurs et aux dépens des consommateurs.

L'un des principaux arguments invoqués en faveur des régies de commercialisation est qu'elles peuvent servir les intérêts à long terme des consommateurs en protégeant les agriculteurs de variations brusques des prix payés par les intermédiaires, de façon à assurer aux Canadiens, non seulement des produits maintenant et au meilleur prix possible, mais aussi dans le futur grâce à une agriculture saine et vigoureuse.

Cet aspect du problème n'a pas été traité par M. Ouellet, jeudi.

Consommateurs

Selon le ministre de la Consommation et des Corporations, "pour que l'intérêt du public soit desservi, il faut que les organismes de mise en marché soient publiquement responsables et comptables aux intérêts du public et des groupes desservis".

Le ministre recommande donc la représentation des consommateurs au sein du Conseil et de l'OCCO.

D'autre part, a dit M. Ouellet, "il est inacceptable que les consommateurs aient à faire les frais de méthodes inefficaces de production. Il n'est pas moins inacceptable que se perpétue un gaspillage dû à la capacité excédentaire et qui entraîne la destruction d'oeufs à un moment où beaucoup de familles canadiennes ont peine à se nourrir adéquatement et où le monde fait face à des carences d'aliments à haute teneur en protéine".

Pour ce qui est de la relation des coûts de production par rapport au prix payés au producteurs, M. Ouellet estime que le prix "doit être identique au coût d'une production rentable" et que les régions les plus efficaces doivent desservir les autres, le volume de production s'ajustant aux coûts moins élevés des producteurs.

Les Arabes veulent investir dans les maisons canadiennes

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a reçu des offres d'argent de producteurs arabes de pétrole pour des investissements dans la construction domiciliaire et cela l'intéresse grandement, a déclaré jeudi le ministre des Affaires arabes, M. Barnett Danson.

Le ministre a annoncé la nouvelle dans une interview.

"Il a dit que les offres d'argent lui avaient été faites au téléphone et il a ajouté: "Cependant, quand on veut mettre le doigt sur quelque chose de précis, on n'est devant rien."

Il a ajouté d'autre part qu'on lui avait dit qu'une offre avait bel et bien été confirmée et qu'il allait l'étudier. Il n'a pas voulu dire en quoi elle consistait exactement.

Il a déclaré qu'il y avait un certain nombre de conditions que le gouvernement poserait avant d'accepter des fonds des producteurs arabes de pétrole.

"Un des problèmes, semble-t-il, c'est que les offres sont en dollars américains," a précisé M. Danson. A son avis, le gouvernement ne peut sûrement pas avoir l'assurance que les taux de change du dollar américain resteront longtemps ce qu'ils sont présentement et il y aurait conséquemment un risque dans l'acceptation de dollars américains, risque qu'Ottawa ne veut pas courir.

Ottawa exige des dollars canadiens

Le gouvernement, déclare M. Danson, veut que le versement soit fait en dollars canadiens, vu qu'il s'agit de prêts, et de prêts à long terme. Si, explique-t-il, les paiements étaient faits en dollars américains, et les taux de change se modifiaient le Canada pourrait être appelé à payer plus qu'il ne l'avait prévu.

Le ministre des Affaires arabes a dit aussi que le gouvernement n'est intéressé à de l'argent que pour des hypothèques domiciliaires et qu'il s'oppose à l'acquisition sur une grande échelle de propriétés canadiennes.

L'argent des producteurs arabes de pétrole pourrait utiliser le canal de la Société centrale d'hypothèque et de logement ou il pourrait être utilisé par des sociétés privées d'investissement dans les hypothèques.

Dans des milieux gouvernementaux, on dit qu'au moins deux offres ont été faites récemment par les Arabes.

L'une est de \$100 millions et l'autre, de \$1 milliard, avec remboursement dans 20 ans.

La construction de maisons d'appartements au Canada est sensiblement moindre cette année que l'an dernier.

LES ENTRE-CROISÉS

6 LETTRES CACHÉES

PROBLEME NO 311

LES MANUFACTURES

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

nié
tue
case
coup
dép
noir
qter
séta
sort
tire

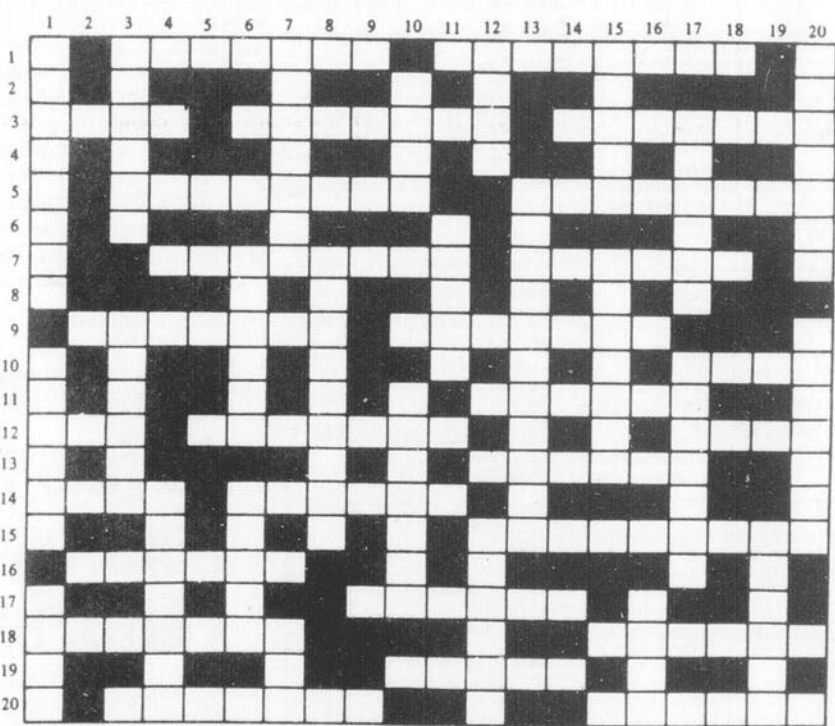
brave
écri
métal
tâche
6
besoin
bouche
bureau
centre
détail
divers

emploi
habile
inerte
intact
manuel
membre
mental
niveau
tasses
tenace
7
amateur

densité
intérêt
machine
matière
matinal
mutilai
ouvrage
ouvrier
pénurie
produit
salaire
secteur

service
travail
8
commerce
décision
entrevue
fabrique
fonction
9
industrie
intérieur
11
fabrication

La réponse du problème précédent: dépense



MOT MYSTERE

Problème no 313 9 lettres cachées

THEME LE PAPIER

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
apport
avenir
B
billot
blanc
brun
brut
C
camp

carton
chemin
cœur
colle
colon
coupe
cycle
D
drave
E
écru

emballage
espèce
fierté
fin
fort
G
genre
glacé

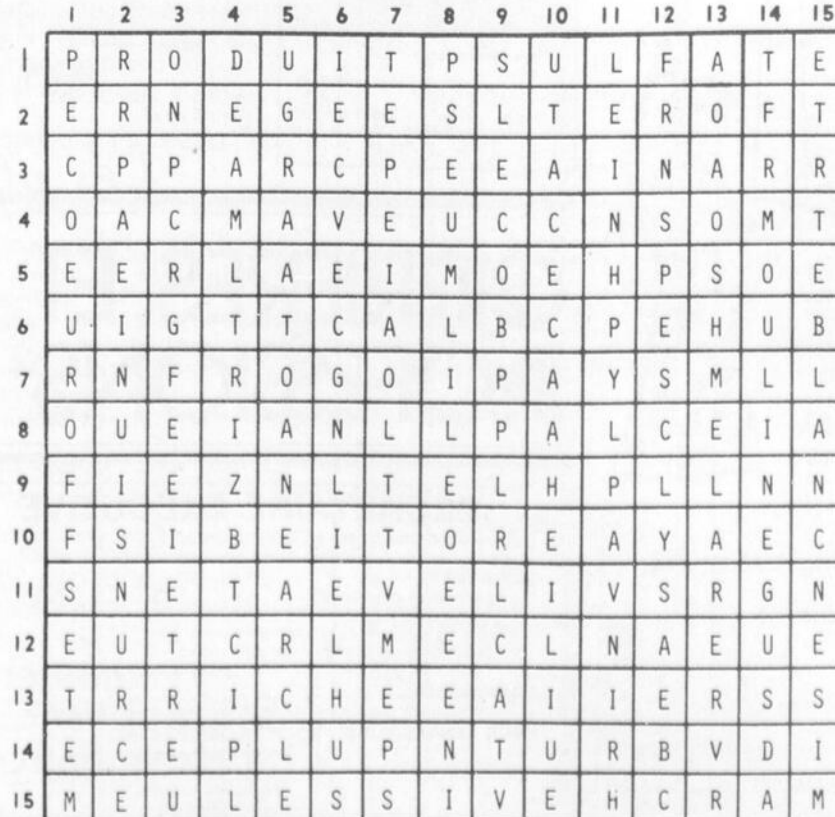
L
labeur
large
lessive
lettre
livre
M
magazine
marché
meule

mise
moulin
N
niveau
O
offset
P
papeterie
papyrus
pays

phases
plan
produit
pulpe
R
rame
riche
S
sèche

spécial
succès
sulfate
T
tissu
tonne
U
unie

La réponse du problème précédent: maître

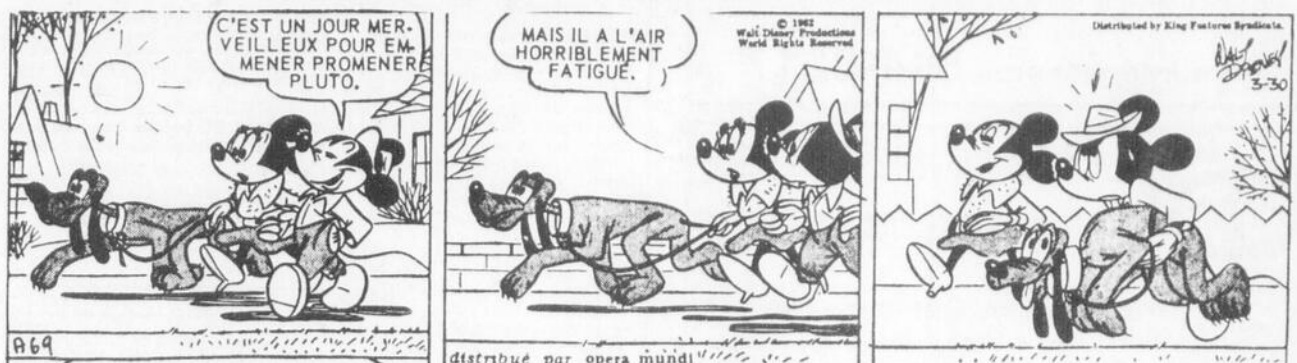


LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 Alma et les environs 662-7829 St-Felicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

PONTIAC LEMANS 1973, 4 portes, 4 pneus d'hiver, 32,000 miles, prix: \$3,800.00. Tel.: 545-1709.

PIECES ET AUTOS usagées à vendre, de Valiant et de tous genres. 2630, Route 16A. Tel.: 549-3912.

PLYMOUTH FURY 1, 2 portes, 1969, très bonne condition. Int.: 547-3394.

F-2613 F-2618 F-2657

DINERS A VENDRE

FORD Galaxie 500, 1971, 351 po. cu., 36,000 miles, équipée de pneus d'hiver, radio, (un seul propriétaire). Tel.: 545-7788, après 6 hres p.m.

TOYOTA CELICA 1974, 7,000 miles. Tel.: 549-6146.

TOYOTA 1600, 1973, moteur neuf, avec garantie. Tels.: 549-0679, le soir, 543-6613, le jour.

MAZDA 1973, 4 portes, en excellente condition, prix à discuter avec l'acheteur. Tel.: 549-3556, l'après-midi.

F-2730 F-2732 F-2723 F-2699

MAISON MOBILE A VENDRE

REPRIS DE FINANCE: Motoneige Yamaha, St. 292, 1973, état neuf. Appelez le jour: 549-8844, le soir: 549-6090, demandez André.

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Tel.: 549-3964.

REMORQUE, 2 pneus de recharge. Aussi: fournaise à l'huile, \$10.00. Tel.: 678-9804, Laterrière.

HUMIDIFICATEUR à vendre, aussi laveuse conventionnelle Connor, pompe à l'eau avec moteur et brûleur à l'huile: lavabo, table de salon, noyer, 18 x 45. Tel.: 545-5387.

\$100,000.00 DE PIÈCES de motoneige, de tous genres et de toutes marques. Jacques Bouchard, 552, Auger Est, Alma. Tel.: 668-8116.

RADIO EMETTEUR (C.B.) AGS 200. Bonne condition. Prix: \$65.00. Tel.: 545-1709.

FOYER artificiel comprenant cabinet à bois, radio, stéréo, stéréo-tape, 4 mois d'usage, \$400.00. Tel.: 547-9622.

SYSTEME DE CHAUFFAGE à air chaud, complet, fournaise avec ventilateur, 110,000 BTU antiréflé, tuyauterie et réservoir 200 gallons. Tout en très bonne condition, prix \$250.00. Aussi fournaise à air chaud, avec 2 réservoirs d'huile 200 gallons, \$125.00 pour le tout. Aussi Snow Cruiser, \$25.00. Tel.: 548-4949.

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp, jack, camions, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc. Communiquez au numéro de téléphone 418-899-6840.

ENSEMBLE DE SALON, comprenant 6 morceaux, à l'état de neuf. Tel.: 549-0387, le soir.

MAISON 2 étages, de 30 ans, 1/2 pierres, 1/2 Clapboard Monnaie, hypothèque transférable, \$14,500.00. Tel.: 542-3480.

RESIDENCE FAMILIALE: construction 1968, de 5 1/2 pièces, 40 x 26, à proximité des centres d'achats, \$30,800. 165, Don Bosco, Chicoutimi. Tel.: 545-4100.

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE, résidence familiale, construction 1970, 10 pièces, 20 x 20, St-Philippe, grand terrain, 85 x 140, entièrement gazonné avec entrée semi-circulaire. Chauffage électrique et tapis mur à mur, 4 chambres à coucher, 1 1/2 chambre de bains. Téléphonez à: 548-3167, libre 1er janvier, Arvida.

MAISON 2 étages, de 30 ans, 1/2 pierres, 1/2 Clapboard Monnaie, hypothèque transférable, \$14,500.00. Tel.: 542-3480.

MAISON MOBILE A VENDRE

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu. Roch Malais, tels.: 668-8503, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 36' x 25', chauffe électrique, terrain boisé, 100' x 60', construit en 74, Bernard Boudreau, tels.: 668-7369, 668-8316.

ALMA, joli bungalow avec terrain boisé, situé 185, Delage, cause de départ. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 320, Bourgeois, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

BAGOTVILLE, bungalow, grand terrain, quartier tranquille, logement au sous-sol, 108, St-Joseph, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7 1/2 pièces, 3 chambres, briques extérieures, Marcel Lalancette, tels.: 548-2650, 548-3125.

ALMA, résidence de rêves, terrain boisé, 60,000 pieds carrés, sous-sol fini, 14 pièces, 1511, rue Ville-Bois, Jules Bettez, tels.: 662-5800, 668-8316.

ALMA, résidence style ranch, 200,000 pi. ca. de terrain boisé, située à 2 miles de la ville, site enchanteur. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ST-BRUNO, rang 6, résidence 2 logements, possession immédiate, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

ALMA, joli bungalow, style ranch, grand terrain boisé, 2 miles d'Alma, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ARVIDA, maison unifamiliale, 302, boul. Taschereau, belle grosse maison de 7 1/2 pièces, avec foyer, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

Roberval, très belle résidence, sous-sol fini, rue Simard, Ronald Dumontet: 668-2071 — 275-1924.

CHICOUTIMI, maison mobile Market, 1970, 2187, boul. St-Paul, très grand salon, 20 x 20, Expando, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, restaurant, salon-bar, épicerie, construction neuve, excellent revenu, très bonne rentabilité, condition facile, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

JONGUIER, maison 8 appartements, 327, Montfort, très bonne occasion pour un propriétaire de maison avec bonne équipe de faire un échange. J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, plain-pied, situé centre-ville, \$10,000. Ronald Dumontet, tel.: 668-2071, 668-8316.

ST-FELICIE, boul. Sacré-Coeur, bâtisse Manoir La Calèche, possession immédiate, conditions très faciles, Ronald Dumontet, tels.: 668-2070, 275-1924.

ALMA, grand terrain situé rue Notre-Dame et Sacré-Coeur, pour construction résidentielle et multi-familiale et enviable, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

MAISON MOBILE A VENDRE

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu. Roch Malais, tels.: 668-8503, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 36' x 25', chauffe électrique, terrain boisé, 100' x 60', construit en 74, Bernard Boudreau, tels.: 668-7369, 668-8316.

ALMA, joli bungalow avec terrain boisé, situé 185, Delage, cause de départ. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 320, Bourgeois, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

BAGOTVILLE, bungalow, grand terrain, quartier tranquille, logement au sous-sol, 108, St-Joseph, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7 1/2 pièces, 3 chambres, briques extérieures, Marcel Lalancette, tels.: 548-2650, 548-3125.

ALMA, résidence de rêves, terrain boisé, 60,000 pieds carrés, sous-sol fini, 14 pièces, 1511, rue Ville-Bois, Jules Bettez, tels.: 662-5800, 668-8316.

ALMA, résidence style ranch, 200,000 pi. ca. de terrain boisé, située à 2 miles de la ville, site enchanteur. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ST-BRUNO, rang 6, résidence 2 logements, possession immédiate, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

ALMA, joli bungalow, style ranch, grand terrain boisé, 2 miles d'Alma, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ARVIDA, maison unifamiliale, 302, boul. Taschereau, belle grosse maison de 7 1/2 pièces, avec foyer, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

Roberval, très belle résidence, sous-sol fini, rue Simard, Ronald Dumontet: 668-2071 — 275-1924.

CHICOUTIMI, maison mobile Market, 1970, 2187, boul. St-Paul, très grand salon, 20 x 20, Expando, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, restaurant, salon-bar, épicerie, construction neuve, excellent revenu, très bonne rentabilité, condition facile, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

JONGUIER, maison 8 appartements, 327, Montfort, très bonne occasion pour un propriétaire de maison avec bonne équipe de faire un échange. J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, plain-pied, situé centre-ville, \$10,000. Ronald Dumontet, tel.: 668-2071, 668-8316.

ST-FELICIE, boul. Sacré-Coeur, bâtisse Manoir La Calèche, possession immédiate, conditions très faciles, Ronald Dumontet, tels.: 668-2070, 275-1924.

ALMA, grand terrain situé rue Notre-Dame et Sacré-Coeur, pour construction résidentielle et multi-familiale et enviable, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

MAISON MOBILE A VENDRE

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu. Roch Malais, tels.: 668-8503, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 36' x 25', chauffe électrique, terrain boisé, 100' x 60', construit en 74, Bernard Boudreau, tels.: 668-7369, 668-8316.

ALMA, joli bungalow avec terrain boisé, situé 185, Delage, cause de départ. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 320, Bourgeois, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

BAGOTVILLE, bungalow, grand terrain, quartier tranquille, logement au sous-sol, 108, St-Joseph, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7 1/2 pièces, 3 chambres, briques extérieures, Marcel Lalancette, tels.: 548-2650, 548-3125.

ALMA, résidence de rêves, terrain boisé, 60,000 pieds carrés, sous-sol fini, 14 pièces, 1511, rue Ville-Bois, Jules Bettez, tels.: 662-5800, 668-8316.

ALMA, résidence style ranch, 200,000 pi. ca. de terrain boisé, située à 2 miles de la ville, site enchanteur. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ST-BRUNO, rang 6, résidence 2 logements, possession immédiate, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

ALMA, joli bungalow, style ranch, grand terrain boisé, 2 miles d'Alma, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ARVIDA, maison unifamiliale, 302, boul. Taschereau, belle grosse maison de 7 1/2 pièces, avec foyer, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

Roberval, très belle résidence, sous-sol fini, rue Simard, Ronald Dumontet: 668-2071 — 275-1924.

CHICOUTIMI, maison mobile Market, 1970, 2187, boul. St-Paul, très grand salon, 20 x 20, Expando, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, restaurant, salon-bar, épicerie, construction neuve, excellent revenu, très bonne rentabilité, condition facile, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

JONGUIER, maison 8 appartements, 327, Montfort, très bonne occasion pour un propriétaire de maison avec bonne équipe de faire un échange. J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, plain-pied, situé centre-ville, \$10,000. Ronald Dumontet, tel.: 668-2071, 668-8316.

ST-FELICIE, boul. Sacré-Coeur, bâtisse Manoir La Calèche, possession immédiate, conditions très faciles, Ronald Dumontet, tels.: 668-2070, 275-1924.

ALMA, grand terrain situé rue Notre-Dame et Sacré-Coeur, pour construction résidentielle et multi-familiale et enviable, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

MAISON MOBILE A VENDRE

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu. Roch Malais, tels.: 668-8503, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 36' x 25', chauffe électrique, terrain boisé, 100' x 60', construit en 74, Bernard Boudreau, tels.: 668-7369, 668-8316.

ALMA, joli bungalow avec terrain boisé, situé 185, Delage, cause de départ. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 320, Bourgeois, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

BAGOTVILLE, bungalow, grand terrain, quartier tranquille, logement au sous-sol, 108, St-Joseph, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7 1/2 pièces, 3 chambres, briques extérieures, Marcel Lalancette, tels.: 548-2650, 548-3125.

ALMA, résidence de rêves, terrain boisé, 60,000 pieds carrés, sous-sol fini, 14 pièces, 1511, rue Ville-Bois, Jules Bettez, tels.: 662-5800, 668-8316.

ALMA, résidence style ranch, 200,000 pi. ca. de terrain boisé, située à 2 miles de la ville, site enchanteur. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ST-BRUNO, rang 6, résidence 2 logements, possession immédiate, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

ALMA, joli bungalow, style ranch, grand terrain boisé, 2 miles d'Alma, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ARVIDA, maison unifamiliale, 302, boul. Taschereau, belle grosse maison de 7 1/2 pièces, avec foyer, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

Roberval, très belle résidence, sous-sol fini, rue Simard, Ronald Dumontet: 668-2071 — 275-1924.

CHICOUTIMI, maison mobile Market, 1970, 2187, boul. St-Paul, très grand salon, 20 x 20, Expando, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, restaurant, salon-bar, épicerie, construction neuve, excellent revenu, très bonne rentabilité, condition facile, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

JONGUIER, maison 8 appartements, 327, Montfort, très bonne occasion pour un propriétaire de maison avec bonne équipe de faire un échange. J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, plain-pied, situé centre-ville, \$10,000. Ronald Dumontet, tel.: 668-2071, 668-8316.

ST-FELICIE, boul. Sacré-Coeur, bâtisse Manoir La Calèche, possession immédiate, conditions très faciles, Ronald Dumontet, tels.: 668-2070, 275-1924.

ALMA, grand terrain situé rue Notre-Dame et Sacré-Coeur, pour construction résidentielle et multi-familiale et enviable, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

MAISON MOBILE A VENDRE

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu. Roch Malais, tels.: 668-8503, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 36' x 25', chauffe électrique, terrain boisé, 100' x 60', construit en 74, Bernard Boudreau, tels.: 668-7369, 668-8316.

ALMA, joli bungalow avec terrain boisé, situé 185, Delage, cause de départ. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 320, Bourgeois, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

BAGOTVILLE, bungalow, grand terrain, quartier tranquille, logement au sous-sol, 108, St-Joseph, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7 1/2 pièces, 3 chambres, briques extérieures, Marcel Lalancette, tels.: 548-2650, 548-3125.

ALMA, résidence de rêves, terrain boisé, 60,000 pieds carrés, sous-sol fini, 14 pièces, 1511, rue Ville-Bois, Jules Bettez, tels.: 662-5800, 668-8316.

ALMA, résidence style ranch, 200,000 pi. ca. de terrain boisé, située à 2 miles de la ville, site enchanteur. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ST-BRUNO, rang 6, résidence 2 logements, possession immédiate, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

ALMA, joli bungalow, style ranch, grand terrain boisé, 2 miles d'Alma, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ARVIDA, maison unifamiliale, 302, boul. Taschereau, belle grosse maison de 7 1/2 pièces, avec foyer, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

Roberval, très belle résidence, sous-sol fini, rue Simard, Ronald Dumontet: 668-2071 — 275-1924.

CHICOUTIMI, maison mobile Market, 1970, 2187, boul. St-Paul, très grand salon, 20 x 20, Expando, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, restaurant, salon-bar, épicerie, construction neuve, excellent revenu, très bonne rentabilité, condition facile, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

JONGUIER, maison 8 appartements, 327, Montfort, très bonne occasion pour un propriétaire de maison avec bonne équipe de faire un échange. J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, plain-pied, situé centre-ville, \$10,000. Ronald Dumontet, tel.: 668-2071, 668-8316.

ST-FELICIE, boul. Sacré-Coeur, bâtisse Manoir La Calèche, possession immédiate, conditions très faciles, Ronald Dumontet, tels.: 668-2070, 275-1924.

ALMA, grand terrain situé rue Notre-Dame et Sacré-Coeur, pour construction résidentielle et multi-familiale et enviable, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

MAISON MOBILE A VENDRE

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu. Roch Malais, tels.: 668-8503, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 36' x 25', chauffe électrique, terrain boisé, 100' x 60', construit en 74, Bernard Boudreau, tels.: 668-7369, 668-8316.

ALMA, joli bungalow avec terrain boisé, situé 185, Delage, cause de départ. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 320, Bourgeois, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

BAGOTVILLE, bungalow, grand terrain, quartier tranquille, logement au sous-sol, 108, St-Joseph, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7 1/2 pièces, 3 chambres, briques extérieures, Marcel Lalancette, tels.: 548-2650, 548-3125.

ALMA, résidence de rêves, terrain boisé, 60,000 pieds carrés, sous-sol fini, 14 pièces, 1511, rue Ville-Bois, Jules Bettez, tels.: 662-5800, 668-8316.

ALMA, résidence style ranch, 200,000 pi. ca. de terrain boisé, située à 2 miles de la ville, site enchanteur. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ST-BRUNO, rang 6, résidence 2 logements, possession immédiate, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

ALMA, joli bungalow, style ranch, grand terrain boisé, 2 miles d'Alma, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ARVIDA, maison unifamiliale, 302, boul. Taschereau, belle grosse maison de 7 1/2 pièces, avec foyer, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

Roberval, très belle résidence, sous-sol fini, rue Simard, Ronald Dumontet: 668-2071 — 275-1924.

CHICOUTIMI, maison mobile Market, 1970, 2187, boul. St-Paul, très grand salon, 20 x 20, Expando, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, restaurant, salon-bar, épicerie, construction neuve, excellent revenu, très bonne rentabilité, condition facile, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

JONGUIER, maison 8 appartements, 327, Montfort, très bonne occasion pour un propriétaire de maison avec bonne équipe de faire un échange. J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, plain-pied, situé centre-ville, \$10,000. Ronald Dumontet, tel.: 668-2071, 668-8316.

ST-FELICIE, boul. Sacré-Coeur, bâtisse Manoir La Calèche, possession immédiate, conditions très faciles, Ronald Dumontet, tels.: 668-2070, 275-1924.

ALMA, grand terrain situé rue Notre-Dame et Sacré-Coeur, pour construction résidentielle et multi-familiale et enviable, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

MAISON MOBILE A VENDRE

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu. Roch Malais, tels.: 668-8503, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 36' x 25', chauffe électrique, terrain boisé, 100' x 60', construit en 74, Bernard Boudreau, tels.: 668-7369, 668-8316.

ALMA, joli bungalow avec terrain boisé, situé 185, Delage, cause de départ. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 320, Bourgeois, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

BAGOTVILLE, bungalow, grand terrain, quartier tranquille, logement au sous-sol, 108, St-Joseph, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7 1/2 pièces, 3 chambres, briques extérieures, Marcel Lalancette, tels.: 548-2650, 548-3125.

ALMA, résidence de rêves, terrain boisé, 60,000 pieds carrés, sous-sol fini, 14 pièces, 1511, rue Ville-Bois, Jules Bettez, tels.: 662-5800, 668-8316.

ALMA, résidence style ranch, 200,000 pi. ca. de terrain boisé, située à 2 miles de la ville, site enchanteur. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ST-BRUNO, rang 6, résidence 2 logements, possession immédiate, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

ALMA, joli bungalow, style ranch, grand terrain boisé, 2 miles d'Alma, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ARVIDA, maison unifamiliale, 302, boul. Taschereau, belle grosse maison de 7 1/2 pièces, avec foyer, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

Roberval, très belle résidence, sous-sol fini, rue Simard, Ronald Dumontet: 668-2071 — 275-1924.

CHICOUTIMI, maison mobile Market, 1970, 2187, boul. St-Paul, très grand salon, 20 x 20, Expando, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, restaurant, salon-bar, épicerie, construction neuve, excellent revenu, très bonne rentabilité, condition facile, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

JONGUIER, maison 8 appartements, 327, Montfort, très bonne occasion pour un propriétaire de maison avec bonne équipe de faire un échange. J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, plain-pied, situé centre-ville, \$10,000. Ronald Dumontet, tel.: 668-2071, 668-8316.

ST-FELICIE, boul. Sacré-Coeur, bâtisse Manoir La Calèche, possession immédiate, conditions très faciles, Ronald Dumontet, tels.: 668-2070, 275-1924.

ALMA, grand terrain situé rue Notre-Dame et Sacré-Coeur, pour construction résidentielle et multi-familiale et enviable, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

MAISON MOBILE A VENDRE

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu. Roch Malais, tels.: 668-8503, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 36' x 25', chauffe électrique, terrain boisé, 100' x 60', construit en 74, Bernard Boudreau, tels.: 668-7369, 668-8316.

ALMA, joli bungalow avec terrain boisé, situé 185, Delage, cause de départ. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 320, Bourgeois, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

BAGOTVILLE, bungalow, grand terrain, quartier tranquille, logement au sous-sol, 108, St-Joseph, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7 1/2 pièces, 3 chambres, briques extérieures, Marcel Lalancette, tels.: 548-2650, 548-3125.

ALMA, résidence de rêves, terrain boisé, 60,000 pieds carrés, sous-sol fini, 14 pièces, 1511, rue Ville-Bois, Jules Bettez, tels.: 662-5800, 668-8316.

ALMA, résidence style ranch, 200,000 pi. ca. de terrain boisé, située à 2 miles de la ville, site enchanteur. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ST-BRUNO, rang 6, résidence 2 logements, possession immédiate, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

ALMA, joli bungalow, style ranch, grand terrain boisé, 2 miles d'Alma, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ARVIDA, maison unifamiliale, 302, boul. Taschereau, belle grosse maison de 7 1/2 pièces, avec foyer, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

Roberval, très belle résidence, sous-sol fini, rue Simard, Ronald Dumontet: 668-2071 — 275-1924.

CHICOUTIMI, maison mobile Market, 1970, 2187, boul. St-Paul, très grand salon, 20 x 20, Expando, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, restaurant, salon-bar, épicerie, construction neuve, excellent revenu, très bonne rentabilité, condition facile, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

JONGUIER, maison 8 appartements, 327, Montfort, très bonne occasion pour un propriétaire de maison avec bonne équipe de faire un échange. J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, plain-pied, situé centre-ville, \$10,000. Ronald Dumontet, tel.: 668-2071, 668-8316.

ST-FELICIE, boul. Sacré-Coeur, bâtisse Manoir La Calèche, possession immédiate, conditions très faciles, Ronald Dumontet, tels.: 668-2070, 275-1924.

ALMA, grand terrain situé rue Notre-Dame et Sacré-Coeur, pour construction résidentielle et multi-familiale et enviable, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

MAISON MOBILE A VENDRE

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu. Roch Malais, tels.: 668-8503, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 36' x 25', chauffe électrique, terrain boisé, 100' x 60', construit en 74, Bernard Boudreau, tels.: 668-7369, 668-8316.

ALMA, joli bungalow avec terrain boisé, situé 185, Delage, cause de départ. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ALMA, plain-pied, 320, Bourgeois, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

BAGOTVILLE, bungalow, grand terrain, quartier tranquille, logement au sous-sol, 108, St-Joseph, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7 1/2 pièces, 3 chambres, briques extérieures, Marcel Lalancette, tels.: 548-2650, 548-3125.

ALMA, résidence de rêves, terrain boisé, 60,000 pieds carrés, sous-sol fini, 14 pièces, 1511, rue Ville-Bois, Jules Bettez, tels.: 662-5800, 668-8316.

ALMA, résidence style ranch, 200,000 pi. ca. de terrain boisé, située à 2 miles de la ville, site enchanteur. Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ST-BRUNO, rang 6, résidence 2 logements, possession immédiate, Ronald Dumontet, tels.: 668-2071, 668-8316.

ALMA, joli bungalow, style ranch, grand terrain boisé, 2 miles d'Alma, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

ARVIDA, maison unifamiliale, 302, boul. Taschereau, belle grosse maison de 7 1/2 pièces, avec foyer, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

Roberval, très belle résidence, sous-sol fini, rue Simard, Ronald Dumontet: 668-2071 — 275-1924.

CHICOUTIMI, maison mobile Market, 1970, 2187, boul. St-Paul, très grand salon, 20 x 20, Expando, J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, restaurant, salon-bar, épicerie, construction neuve, excellent revenu, très bonne rentabilité, condition facile, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

JONGUIER, maison 8 appartements, 327, Montfort, très bonne occasion pour un propriétaire de maison avec bonne équipe de faire un échange. J.-D. Tremblay, tels.: 549-6565, 548-3125.

ALMA, plain-pied, situé centre-ville, \$10,000. Ronald Dumontet, tel.: 668-2071, 668-8316.

ST-FELICIE, boul. Sacré-Coeur, bâtisse Manoir La Calèche, possession immédiate, conditions très faciles, Ronald Dumontet, tels.: 668-2070, 275-1924.

ALMA, grand terrain situé rue Notre-Dame et Sacré-Coeur, pour construction résidentielle et multi-familiale et enviable, Robert Boivin, tels.: 662-6878, 668-8316.

MAISON MOBILE A VENDRE

REPRIS DE FINANCE: Motoneige Yamaha, St. 292, 1973, état neuf. Appelez le jour: 549

Londres réduit sa participation à l'OTAN

LONDRES (Reuter) — Après avoir déclaré que les Etats-Unis n'estimaient pas toujours à sa juste valeur la contribution militaire de l'Europe de l'ouest à l'OTAN, M. Harold Wilson a fait part, jeudi, aux parlementaires des pays de l'OTAN réunis à Londres, de l'intention de la

Grande-Bretagne de réduire son budget militaire en raison de ses difficultés économiques.

Le poids croissant des dépenses militaires doit être partagé équitablement entre les membres de l'Alliance, a insisté le premier ministre britannique qui a également demandé une

plus grande rationalisation de ces dépenses.

"Les forces américaines en Europe jouent un rôle crucial dans la défense de l'Alliance.

Mais elles ne représentent qu'un dixième des forces terrestres de l'OTAN en Europe, et ne sont d'aucune manière les seules à servir l'intérêt commun hors de leur propre territoire," a déclaré M. Wilson.

La France, la Belgique et la Grande-Bretagne ont à elles trois bien plus de 150.000 hommes hors de leurs frontières a précisé M. Wilson.

Les dépenses militaires des membres européens de l'OTAN se sont élevées l'année dernière à près de trois milliards de dollars et les premières estimations de leur niveau pour 1974 ne montrent pas de réduction appréciable, a poursuivi M. Wilson.

La Grande-Bretagne voit toujours en l'OTAN la chef de voûte de sa sécurité de l'Alliance atlantique continuera d'être le premier poste du budget militaire britannique, a affirmé le premier ministre.

nos alliés à ce propos comme nous sommes tenus de le faire.

Nous n'annoncerons pas nos décisions finales avant," a poursuivi M. Wilson.

Pour sa part, M. Joseph Luns, le secrétaire général de l'OTAN a mis en garde les parlementaires des quinze pays de l'Alliance atlantique devant l'accroissement considérable de la puissance militaire de l'Union soviétique.

"Dans les relations entre l'Est et l'Ouest, nous sommes passés de la confrontation à la négociation", a rappelé M. Luns, "Mais tout danger n'est pas écarté, nous ne décidons pas des politiques des communistes", a-t-il poursuivi.

L'Union soviétique dispose d'une considérable puissance militaire, qu'elle continue de développer.

"Permettez-moi seulement de vous rappeler l'énorme et récente marine soviéti-

que. Insuffisamment contrebalancée, elle pourrait en cas de conflit nous contraindre à choisir entre la capitulation et l'holocauste nucléaire," a estimé M. Luns.

Sécurité

"Nous devons donc, à tout prix, même en ces jours de difficultés économiques, assurer notre sécurité, allouer donc des ressources suffisantes à la défense, même au prix de sacrifices dans d'autres domaines," a ajouté le secrétaire général de l'Alliance.

Arafat rendu à Cuba

MIAMI (AP) — M. Yasser Arafat, président de l'Organisation pour la libération de la Palestine, est arrivé, jeudi, à Cuba, a annoncé la radio cubaine.

Selon la radio, M. Arafat a été accueilli à l'aéroport Jose Martí par M. Fidel Castro, président du conseil de la révolution.

Le dirigeant palestinien avait quitté New York trois heures vingt plus tôt dans les mêmes conditions de secret qui avaient marqué son arrivée 24 heures plus tôt.

Le climat social pourrit, en France

PARIS (Reuter) — La vague de grèves s'est poursuivie, jeudi, en France: alors que la grève des postes entre dans sa cinquième semaine, les employés du gaz et de l'électricité ont privé de courant une grande partie du nord du pays.

Les employés du gaz et de l'électricité répètent vendredi leur action dans le sud du pays cette fois. Ils réclament une augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail.

Les ordures commencent à s'empiler dans les rues de Paris, les éboueurs ayant cessé le travail depuis mercredi dernier.

L'atmosphère s'est alourdie dans le conflit des postes: la police a dispersé, jeudi, les piquets de grève devant les centres de tri d'une demi-douzaine de villes de France, une partie du personnel a alors repris le travail.

Les deux principaux syndicats du pays ont vigoureusement protesté contre ces interventions qualifiées de provocations et de tentatives d'intimidation et ont accusé le gouvernement d'orchestrer une campagne contre les travailleurs des postes.

Les syndicats ont également demandé à M. Jacques Chirac de négocier directement avec eux dans le conflit des postes. Ils ont déclaré n'avoir plus confiance en M. Pierre Lelong, le ministre des Postes et Télécommunications qu'ils ont accusé d'incompétence manifeste. M. Chirac n'a pas répondu à cette demande.

M. Giscard d'Estaing a déclaré pour sa part qu'il ferait prochainement une communication à la télévision, sans que l'Elysée ne précise si cette intervention aura lieu avant ou après la grève générale prévue mardi prochain par les syndicats.

AVIS DIVERS

HOMMES DEMANDES AIDE A TEMPS PARTIEL RECHERCHE

Une importante maison d'édition recherche les services d'une personne à temps partiel pour faire un compte rendu des activités de la construction pour la région Chicoutimi, Lac-St-Jean.

Aucune expérience nécessaires, poste idéal pour un homme ou une femme à la retraite, prière de répondre en donnant votre adresse et votre numéro de téléphone à:

CONSTRUCTION NEWS SERVICE
310, ave Victoria, 208, Montréal, Québec, H3Z 2M9
a/s M. Paul Mallette

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI CITE DE CHICOUTIMI-NORD

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Greffier de la Cité de Chicoutimi-Nord que le Conseil de la Cité de Chicoutimi-Nord lors d'une séance tenue le 12 novembre 1974 a passé et adopté le règlement numéro 395, amendement du règlement de zonage numéro 334, à l'effet de rendre commercial les lots 4-118, 4-119 et 4-120.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que le susdit règlement numéro 395 sera soumis aux électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue à l'hôtel de ville de Chicoutimi-Nord, jeudi le 21 novembre 1974 à 19.00 heures.

Le présent AVIS est donné conformément à la Loi.

Donné à Chicoutimi-Nord, Ce 13ième jour de novembre 1974.

Marcel Demers,
Greffier.

La société centrale d'Hypothèques et de Logement

SOUSSIONS:
CONTRAT D'ENTRETIEN
PLOMBERIE — ELECTRICITE —
MENUISERIE

CONTRAT:
DIVERS ENSEMBLES
D'HABITATIONS

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI, JEUDI LE 5 DECEMBRE 1974. Les devis et formules de soumission requis peuvent être obtenus au Bureau de la Société, 2875, boul. Laurier, C.P. 70, Ste-Foy, Québec 10, et à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Verdun, Québec, et devront être retournées à l'adresse indiquée ci-dessous.

Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie au montant indiqué dans les formules de soumission. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. Un chèque visé ou des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

LE GERANT,
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
2875, BOUL. LAURIER, C.P. 70, STE-FOY, QUEBEC.

appel d'offres

MINISTERE DES TRANSPORTS

PROJET 294-2910-4 — Terrassement, fondations, drainages, revêtement souple, élargissement d'un pont et éclairage sur la route 170, diverses municipalités dans le comté de Jonquière. Longueur du projet: 2.68 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis du projet.

Un versement de \$75.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission \$140,000.00 ou chèque certifié: \$70,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, Ministère des Transports, 875, Grande-Allée est, Québec, Qué. G1A 1T4.

Clôture des soumissions jusqu'à:
15:00 HEURES
LA MARDI, 10 DECEMBRE 1974.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Réexamen

Toutefois le gouvernement réexamine actuellement ses engagements militaires. "A un moment de sévères difficultés économiques, nous ne pouvons plus supporter un poids proportionnellement plus important que celui de nos principaux alliés européens," a déclaré M. Wilson.

"Notre but est de fournir des forces modernes et efficaces à un coût que l'économie britannique est capable de supporter. Notre réexamen est presque terminé et nous consulterons

ATHENES (AFP) — Les électeurs grecs sont appelés à voter dimanche prochain pour la première fois depuis plus de dix ans. Les dernières élections en Grèce avaient eu lieu en 1963.

Six millions d'électeurs auront à désigner le 17 novembre 300 députés parmi les candidats présentés par 39 partis et parmi un certain nombre de candidats indépendants.

Depuis lundi soir, les dirigeants des grands partis politiques tiennent des

meetings, place de la Constitution et place de la Concorde, à Athènes.

Malgré le nombre des partis en présence, les observateurs estiment que la compétition électorale se jouera pour l'essentiel entre quatre grandes formations:

— La Démocratie nouvelle, parti du premier ministre, M. Constantin Caramanlis, généralement considéré, bien qu'il s'en défende, comme représentant la droite.

— L'Union du centre, di-

rigée par l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Georges Mavros, qui fait partie d'un groupement dit des "forces nouvelles".

— Le Mouvement socialiste panhellénique, doté d'un programme anti-capitaliste et anti-américain, dirigé par M. Andreas Papandreu, professeur à l'Université de Toronto.

— La Gauche unie, résultat de l'alliance des deux partis communistes grecs, l'un pro-soviétique, l'autre dit "de l'intérieur", sortis pour la première fois de la clandestinité depuis que M. Caramanlis a aboli une le-

gislation vieille de trente ans.

Système compliqué

En dehors de ces quatre formations principales, on note la présence dans la compétition électorale de l'Union démocratique nationale, un petit parti qu'anime un riche homme d'affaires, M. Petros Garoufalias, que ses adversaires fésignent comme le porte-parole de l'ancienne junte militaire.

Le système électoral en vigueur est d'une telle complexité qu'il rend impossible tout pronostic et tout sondage scientifique.

La répartition des sièges est d'abord effectuée à "la proportionnelle renforcée", les restes étant attribués au sein des neuf circonscriptions de Cour d'appel. Eventuellement, une ultime répartition des restes peut être effectuée au niveau national.

D'autre part, une douzaine de sièges dits "d'Etat" sont désignés par les partis proportionnellement au nombre de suffrages obtenus.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



DECES

MME MARIE-FLORE DAKIN

A Jonquière, le 13 novembre 1974, à l'âge de 64 ans, est décédée **Mme Marie-Flore Dakin**, épouse de M. Lionel Harvey. Elle demeurait au 166, St-Charles, Jonquière. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 novembre, à 10 hres. Le départ se fera du salon Nault & Girard Inc., 105, Ste-Famille, Kénogami, à 9.30 hres pour l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Direction: Nault & Girard Inc.

MME LAURETTA BONNEAU

A Normandin, le 13 novembre 1974, à l'âge de 66 ans et 2 mois, est décédée **Mme Lauretta Bonneau**, épouse de M. Arthur Bonneau. Elle demeurait au 200, St-Cyrille, Normandin. Les funérailles auront lieu, samedi, le 16 novembre, à 2 hres. Le départ se fera du salon Marcel Dion, 211, de l'Eglise, Normandin, à 1.30 hre, pour l'église de Normandin et de là au cimetière paroissial. Direction: Marcel Dion.

MME JULIETTE LAMARRE

A Chicoutimi, le 14 novembre 1974, à l'âge de 70 ans est décédée **Mme Juliette Lamarre**, épouse de M. Joseph-Noël Duchesne. Elle demeurait au 225, Colbert, Chicoutimi-Nord. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 novembre, à 10 hres. Le départ se fera du salon Aubin & Fils Enr., avenue du Séminaire, Chicoutimi, à 9.30 hres pour l'église St-Luc de Chicoutimi-Nord et de là au cimetière de Chicoutimi. Elle était mère de M. Marcel (Jeanne-d'Arc Giras), Mme Claude Racine (Lisette), M. Claude (Rolande Gagnon). Direction: Aubin & Fils Enr.

MME LUCETTE GRAVEL

A Jonquière, le 13 novembre 1974, à l'âge de 60 ans et 4 mois, est décédée **Mme Lucette Gravel**, épouse de M. Michel Bergeron. Elle demeurait au 6, rue Champlain, Kénogami. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 novembre, à 11 hres. Le départ se fera du salon Nault & Girard Inc., 105, Ste-Famille, Kénogami, à 10.30 hres pour l'église Ste-Famille, et de là au cimetière paroissial. Direction: Nault & Girard Inc.

MME LEA VANDAL

A Roberval, le 13 novembre 1974, à l'âge de 63 ans, est décédée **Mme Lea Vandal**, épouse de feu M. Dervil Gagné. Elle demeurait au 426, rue Potvin, Roberval. Les funérailles auront lieu, samedi, le 16 novembre, à 11 hres. Le départ se fera du salon St-André à 10 h. 30 pour l'église St-André et de là au cimetière paroissial. Direction: Harvey Ltée.

AUTRES DECES

M. Henri Beaulieu, 67 ans, 1910, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

Frère Simon Bergeron, 58 ans, Hôpital de l'Enfant-Jésus.

Mlle Alma Carrier, Québec.

M. J.-Antoine Carrier, 67 ans, 1241, 9ième Avenue, Charny.

Mme Marie-Anna Chouinard, 80 ans, Pavillon St-Dominique, 1045, St-Cyrille ouest, Québec.

Mme Albertine St-Laurent-Côté, 84 ans et 3 mois, St-Michel, Côté Bellechasse.

M. Edmond Desrosiers, 46 ans et 11 mois, 1826, rue Desilets, Québec.

M. Andréa Fortin, 62 ans et 10 mois, 88, Gauvin.

M. Paul Gagnon, 22 ans, au Rang de la Montagne, St-Anselme.

Mme Gertrude Mill-Gorman, 2072, Terrace Stuart, Sillery.

Mme Anna-Marie Cloutier-Labbe, 87 ans et 3 mois, 578, avenue Royale, Beauport.

M. Bertin Laforest, 23 ans et 7 mois, 603, 4ième Avenue, La Pocatière.

M. François-Xavier La-Jolie, 78 ans et 6 mois, 169, de la Marine, Québec.

Mme Marguerite Rodier-Lancôt, 79 ans, 19, boulevard Martel-Neufchâtel.

Mme Alice Despins-Lemoine, 75 ans, 105, rue Hermine, Québec.

REMERCIEMENT

Pour ceux d'entre vous qui avez des amours non permis, ces derniers seront découverts au cours de la journée. Par contre, pour les "sages" de ce signe, aucun mauvais événement ne viendra ternir la journée!

Amour
Pour ceux d'entre vous qui avez des amours non permis, ces derniers seront découverts au cours de la journée. Par contre, pour les "sages" de ce signe, aucun mauvais événement ne viendra ternir la journée!

Amour
Ce secteur est malheureusement porté à des désillusions. Certaines contrariétés sentimentales peuvent vous toucher grandement et vous affecter à un point tel que vous en oublierez presque votre existence. Ne soyez donc pas si sensibles et acceptez ces petits malheurs.

Amour
Ce secteur est malheureusement porté à des désillusions. Certaines contrariétés sentimentales peuvent vous toucher grandement et vous affecter à un point tel que vous en oublierez presque votre existence. Ne soyez donc pas si sensibles et acceptez ces petits malheurs.

CLAUDE MAILLOUX

M. Justin Mailloux, Claircy Bouchard, ses soeurs: Johanne, Josée, Katy, ainsi que sa famille, remercient tous les parents et amis pour avoir partagé leur grande peine lors du décès de leur fils **Claude**, survenu le 2 août 1974, soit par effraction de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.
A tous un cordial merci!

HOROSCOPE



Par LISE PIERS

ASSISTANTE DU
PROFESSEUR GAZON

BELIER	LION
Affaires Une personne étrangère essaiera de vous induire en erreur en vous faisant effectuer un acte quelconque contraire à la loi. Veillez donc à ne pas tomber dans ce piège car cette personne n'attend qu'une faute de votre part pour prendre votre place! Amour Pour les célibataires, il y aura sûrement une sortie de plaisir au cours de la soirée mais il ne faudrait pas qu'ils espèrent trop de conquêtes de leur part car leur charme semble plutôt ternir aujourd'hui! Les gens mariés, eux, feront des projets d'avenir, seuls en leur foyer.	Affaires Vos spéculations ont encore de bons aspects aujourd'hui mais il faudrait que vous soyez très prudents lorsque vous investirez, soyez sûrs que ce que vous faites est légal, sinon des pertes monétaires assez graves s'en suivraient! Amour Vous serez des plus affectueux en cette journée mais malheureusement, votre partenaire ne vous prodiguera pas autant de caresse que vous l'auriez espéré. Soyez quand même patients, tout entrera dans l'ordre très bientôt.
TAUREAU	VIERGE
Affaires Soyez très prudents sur les routes aujourd'hui, sinon vous pourriez bien vous voir octroyer une contravention, ce qui réduirait sensiblement votre ardeur au volant. D'autre part, vous aurez de la difficulté à recevoir de l'argent que vous aviez prêté par le passé! Amour Bien que la matinée soit plutôt laborieuse à passer, votre secteur sentimental se portera très bien après 13 heures. Les rapports que vous aurez avec l'être aimé seront des plus harmonieux et l'on prévoit même la mise sur pied de projets d'amour!!!	Affaires Une personne étrangère essaiera de vous induire en erreur en vous faisant signer un contrat dans lequel il peut subsister des clauses non conformes à vos idées. Soyez donc très prudents si vous devez signer un papier aujourd'hui, légalement parlant. Amour Le secteur conjugal offre un aspect plutôt spécial: vous n'êtes pas aussi terre-à-terre, aussi raisonnables qu'habituellement dans vos relations amoureuses, ce qui enchantera votre partenaire!!!
GEMEAUX	BALANCE
Affaires Soyez prudents lors de vos transactions, car on tente par plusieurs de vous jouer. En effet, plusieurs personnes essaient d'embellir les transactions, les spéculations ou les objets à acheter à vos yeux afin de vous faire perdre de l'argent. Soyez donc très prudents! Amour Pour ceux d'entre vous qui avez des amours non permis, ces derniers seront découverts au cours de la journée. Par contre, pour les "sages" de ce signe, aucun mauvais événement ne viendra ternir la journée!	Affaires Nous vous recommandons une grande prudence lors de vos transactions financières, car on essaiera de toutes parts de vous induire en erreur et des illegalités pourraient bien être commises et ce, à votre désavantage. Amour Au cours de la matinée, les parents de ce signe devront régler certains problèmes ayant trait à leurs enfants. La soirée ramènera la tranquillité dans le foyer et vous passerez en famille de très bons moments.
CANCER	SAGITTAIRE
Affaires Vous êtes portés à la rêverie aujourd'hui et vos patrons ne semblent pas accepter votre absence d'esprit à votre travail et des reproches peuvent très bien vous être attribués! Faites donc un effort et soyez un peu plus présents. Amour Ce secteur est malheureusement porté à des désillusions. Certaines contrariétés sentimentales peuvent vous toucher grandement et vous affecter à un point tel que vous en oublierez presque votre existence. Ne soyez donc pas si sensibles et acceptez ces petits malheurs.	Affaires Vous semblez très distraits et
SCORPION	POISSON
Affaires Nous vous recommandons une grande prudence lors de vos transactions financières, car on essaiera de toutes parts de vous induire en erreur et des illegalités pourraient bien être commises et ce, à votre désavantage. Amour Au cours de la matinée, les parents de ce signe devront régler certains problèmes ayant trait à leurs enfants. La soirée ramènera la tranquillité dans le foyer et vous passerez en famille de très bons moments.	Affaires Par un mauvais jugement de votre part, vous risquez de vous faire énormément de tort. En effet, vous commencerez un travail aujourd'hui, mais celui-ci aura des buts contraires à vos espérances. Soyez un peu moins naïfs et sachez distinguer les travaux qui vous conviennent. Amour Les résultats de la veille ne font qu'accentuer votre charme. On ne peut passer près de vous sans vous remarquer. Cependant, il faudrait éviter d'être un peu trop indépendant vis-à-vis de l'être aimé sinon celui-ci pourrait bien se lasser de vos charmes et aller voir ailleurs!

Les "cadeaux de Rocky" Le peuple se méfie du mariage entre la finance et la politique

WASHINGTON (AFP) — M. Nelson Rockefeller a continué de se battre, jeudi, pour son avenir politique, cherchant à expliquer, dans un climat de méfiance croissante, que l'usage qu'il fait de sa fortune ne l'empêchera pas de faire un bon vice-président.

Dans la salle aux colonnes de marbre, rendue célèbre par les personnages du Watergate il y a un an et demi, l'ancien gouverneur de l'Etat de New York a été soumis pour la seconde journée consécutive à l'interrogatoire des huit membres de la commission sénatoriale des règlements, rendue plus sourcilieuse depuis qu'est née ce qu'un de ces sénateurs a appelé "la nouvelle moralité du Watergate".

Si on en croit l'institut de sondage Louis Harris, la cause de Rockefeller est déjà perdue dans l'opinion

publique, qui estime dans une proportion de 47 pour cent contre 34 pour cent que la fortune familiale du petit-fils du fondateur de la Standard Oil ferait naître un "conflit d'intérêt" si sa nomination à la vice-présidence était confirmée par le Congrès.

Selon le sondage publié jeudi, une large majorité des personnes interrogées désapprouvent les cadeaux somptueux de "Rocky" à des amis qui exercent des responsabilités politiques ou administratives.

Le milliardaire a promis aux sénateurs qu'il ne ferait plus de cadeaux de ce genre quand il serait vice-président, sauf aux amis en détresse.

Reconnaissant qu'il existe un climat de "cynisme" dans l'opinion vis-à-vis des dirigeants politiques, M. Rockefeller a dû justifier par le menu sa gé-

nérosité notamment à l'égard de l'ancien président du comité républicain pour l'Etat de New York, M. Judson Morhouse, à qui il avait donné \$100,000, et qui devait plus tard être condamné pour fraude dans le commerce de l'alcool, avant d'être gracié par M. Rockefeller, gouverneur de l'Etat.

Le vice-président désigné reconnaît que ce qui le menace surtout, c'est la méfiance populaire envers "le mariage de la haute finance et du pouvoir politique".

Un "mauvais" livre

Mais d'après le sondage Harris, les Américains lui reprochent encore plus d'avoir trempé dans un de ces "mauvais coups" étalés au grand jour depuis le Watergate, quand a paru, sous le patronage financier de son frère Laurance, le

philanthrope de la famille, un livre à la limite de la diffamation contre son rival démocrate aux élections pour le poste de gouverneur de New York en 1970, M. Arthur Goldberg.

M. Rockefeller, qui a demandé aux sénateurs d'excuser son ton parfois vif, car, dit-il, "je chéris mon honneur", a eu à ce sujet des explications plutôt tortueuses et tardives, ont remarqué ses interrogateurs.

Il avait à l'origine nié tout rôle dans l'affaire, puis en avait assumé la responsabilité tout en assurant ignorer ce qui s'était passé; et maintenant, il confesse aux sénateurs qu'il a bien demandé à l'un de ses collaborateurs de trouver un financement pour le livre.

"J'ai dit la vérité, a-t-il souligné, mais la vérité telle que je me la rappelle s'est révélée totalement différente des faits."

La grève des mines Conclusion d'une entente de principe entre le syndicat et les patrons

WASHINGTON (AFP) — La grève de 120,000 mineurs de charbon américains, qui a débuté mardi dernier aux Etats-Unis, ne durera sans doute pas plus de deux semaines: l'accord de principe conclu, mercredi, entre les représentants du Syndicat des mineurs (UMW) et de l'industrie charbonnière a toutes les chances d'être ratifié par la "base".

Le président de l'UMW, M. Arnold Miller, s'est déclaré, mercredi soir, confiant de l'approbation par les membres de son syndicat de ce contrat de trois ans qui semble très favorable aux mineurs.

Il prévoit notamment, indique-t-on à l'UMW, un accroissement de 40 à 45 p.c. sur une période de trois ans du revenu horaire moyen (salaires plus avantages divers) d'un mineur, qui se situe actuellement à environ \$8.

Ce contrat devrait également établir un climat plus conciliant entre les "patrons" et les mineurs américains. Ces derniers vont travailler dans des

conditions de sécurité accrues et bénéficier dorénavant de retraites nettement plus élevées.

Ceci aura pour conséquence d'accroître les coûts de production de l'industrie charbonnière, ce qui se traduira certainement par une nouvelle augmentation des prix du charbon aux Etats-Unis.

Le processus de ratification du contrat par l'ensemble des mineurs devrait débuter jeudi ou vendredi, et un retour au travail dès le 25 novembre est prévu par certains observateurs.

Une grève de deux semaines n'affectera que d'une façon minime l'économie américaine. Quelques licenciements temporaires et ralentissements d'activité seront enregistrés dans les chemins de fer, les entreprises sidérurgiques et chez les producteurs d'électricité, mais une reprise des livraisons, fin novembre, y mettra fin rapidement.

Un rejet du nouveau contrat par l'ensemble des mineurs de l'UMW n'est pas impossible.

Les déclarations sur le "lobby" juif indisposent le président Gerald Ford

WASHINGTON (AFP) — "L'affaire Brown" a pris, jeudi, les dimensions d'un véritable casse-tête pour le président Gerald Ford qui n'a pourtant pas besoin d'ennuis supplémentaires.

Les clameurs en faveur de la démission du général George Brown, chef d'état-major inter-armes, se sont amplifiées au Congrès, dans la presse et l'opinion publique depuis qu'il a été révélé mercredi, par le Washington Post, qu'il avait publiquement critiqué le mois dernier, dans une université de Caroline du Nord l'influence des Juifs et du "lobby" israélien aux Etats-Unis.

Le président Gerald Ford, le secrétaire à la Défense James Schlesinger et le général Brown lui-même se sont efforcés d'apaiser les esprits en déclarant que les propos qu'il avait tenus étaient "regrettables" et ne reflétaient en rien les vues du gouvernement.

Mais cela n'a pas empêché le sénateur William Proxmire de réclamer la démission immédiate du chef d'état-major qui a fait montre, selon lui, d'une "ignorance effarante" des réalités de la vie américaine.

Ennuis

La gaffe du général Brown est d'autant plus embarrassante pour le président Ford qu'elle a été révélée au moment où l'émergence de l'Organisation de libération de la Palestine sur la scène diplomatique internationale ravive l'inquiétude de la communauté israélienne américaine sur l'orientation de la politique du gouvernement au Proche-Orient.

Elle aggrave d'autre part les ennuis de personnel du président Ford qui n'arrive pas à faire confirmer par le Congrès la nomination de M. Nelson Rockefeller comme vice-président, et

qui a dû retirer cette semaine, pour cause de conflit d'intérêt, la nomination de M. Andrew Gibson comme nouveau chef de l'administration fédérale de l'Energie.

Le sénateur Jacob Javits, républicain de New York, a demandé que la commission des forces armées fasse une enquête sur les déclarations du général Brown. Le sénateur Abraham Ribicoff, démocrate du Connecticut, a déclaré pour sa part que les excuses faites par le général étaient insuffisantes et que ses déclarations soulevaient des "doutes sérieux" sur ses capacités.

Campagne

Au cours d'une conférence de presse tenue le 10 octobre à l'université de Duke, à Durham, le général Brown s'était laissé aller à déplorer que les Juifs possèdent les banques et les journaux des Etats-Unis. Il

avait également suggéré que le seul moyen pour les Etats-Unis d'éviter un nouvel embargo pétrolier arabe était de résister à l'influence du lobby israélien. La Fédération des anciens combattants juifs, qui a reçu les excuses du général, a néanmoins annoncé qu'elle allait lancer une campagne pour sa démission si le président Ford ne lui retire pas immédiatement ses fonctions.

La Ligue juive contre la diffamation et le Congrès juif américain ont eux aussi réclamé la démission du chef d'état-major qu'ils accusent d'avoir exprimé des préjugés incompatibles avec les importantes fonctions qu'il occupe. Dans un éditorial, le Washington Post reproche surtout au général Brown de s'être "grossièrement mêlé de la conduite des affaires étrangères" et se demande si son maintien à son poste est opportun.

Le Japon est allergique aux bombes atomiques américaines

TOKYO (AP) — Premier président des Etats-Unis à se rendre en visite officielle au Japon, M. Gerald Ford va tenter, du 18 au 22 novembre, de faire prendre un nouveau tournant aux relations entre les deux pays qui ont toujours été teintées d'incompréhension.

Des problèmes importants comme l'alliance militaire et la non-prolifération nucléaire seront certes au centre des discussions entre le président Ford et le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka. Mais des deux côtés, l'accent est mis avant tout sur la bonne volonté, le désir de se connaître mieux.

Cette bonne volonté, toutefois, n'est pas un sentiment partagé unanimement par les 108 millions de Japonais. Les partis politiques d'opposition, les socialistes et les communistes en particulier, ont prévu des manifestations pacifiques pour protester contre le resserrement des liens militaires entre Tokyo et Washington qui, affirment-ils, résultera de la visite du président des Etats-Unis.

Un amiral américain en retraite a récemment mis le Japon en émoi en laissant entendre que des bâtiments de la marine de guerre américaine faisant relâche dans les ports japonais transportent des armes nucléaires. L'impact de cette révélation a rendu les Américains perplexes. Alors que le traité de sécurité signé entre les deux pays garantit la

protection nucléaire américaine au Japon si celui-ci est attaqué, pour quoi, se demandent-ils, les navires ou les avions des Etats-Unis ne peuvent-ils apporter au Japon, même temporairement, des bombes atomiques puisque leur mission est d'assurer la dissuasion nucléaire?

Allergie nucléaire

La réponse est que le Japon a une allergie nucléaire très vive depuis que les Etats-Unis ont lâché des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki en 1945.

Bien que 22 centrales nucléaires soient actuellement en service ou en construction au Japon, l'opinion publique est très sensibilisée à la présence de l'atome, en particulier à des fins militaires. Les gouvernements successifs se sont engagés à ne jamais construire, importer ou utiliser des armes nucléaires, et cette position ne devrait pas être modifiée par M. Tanaka.

Déjà atteinte par les déclarations de l'amiral américain, l'assise du premier ministre japonais a été également menacée par des révélations sur le montant de sa fortune et la manière dont il l'a acquise.

En dehors de ces problèmes immédiats, le président Ford sera mis en face du fait que les Américains ont toujours des difficultés à comprendre les Japonais, malgré les liens étroits noués entre les deux

pays depuis la Deuxième guerre mondiale.

Economie

Le souvenir de la Deuxième guerre mondiale n'explique que partiellement les réticences éprouvées de part et d'autre. La raison profonde paraît économique. Les Américains considèrent que les Japonais sont intéressés par dessus tout à la toute puissance du yen. Mais ces derniers font valoir qu'ils doivent travailler plus dur que quiconque pour surmonter le handicap de ne disposer pratiquement d'aucune ressource nationale en matières premières.

D'autre part, jusqu'au 29 septembre 1972, la politique étrangère japonaise était quasiment inexistante, ou plutôt elle n'était que le calque de la diplomatie de Washington. Ce jour-là, en effet, M. Tanaka prit la première décision indépendante en ce domaine depuis la fin de la guerre en reconnaissant la République populaire de Chine.

Comme celles des autres pays industrialisés, l'économie du Japon est durement touchée par le renchérissement du pétrole et l'inflation.

Chaque jour, la presse se fait l'écho de faillites, de licenciements, et de réductions de production dans le textile, l'automobile, l'électronique, le bâtiment et la construction navale.



SPECIALS

ECLAIRS DEMAIN

SPECIAL D'UNE HEURE (9h. à 10h. A.M.)

PANTALONS SPORT

Jambes évasées. Motif uni ou à carreaux. 100% coton. Grs: 28 à 38.

2⁹⁹

Valeur: 8.98 à 13.98 — SPECIAL:

Sears — Pantalons pour hommes — (Rayon 41)

SPECIALS TOUTE LA JOURNÉE

QUANTITES LIMITEES PAS DE TEleshopping



ANORAKS DE SKIS

PRIX: 14⁹⁸

100% nylon. Couleurs: blanc, rouge, marine, bleu pâle. tan. Grs: S.M.L.

Sears — Boutique sport pour dames — (Rayon 7)

GILETS

Rég.: 6.99 — SPECIAL:

4⁹⁹

Gilet 100% acrylique. Avec ou sans col roulé. Idéal pour température automnale. Couleur: beige. Grs: 8 à 18.

Sears — A La Boutique du Garçon — (Rayon 40)

TOUTE LA JOURNÉE

MANTEAUX

40% DE RABAIS

Lot de manteaux d'hiver. Pour fillettes et adolescentes. Fillettes de 7 à 14. Adolescentes de 8 à 14X.

Sears — Mode fillettes et adolescentes (Rayon 77)

Bottes pour dames Rég.: 37.98 SPECIAL: 29⁹⁹	Souliers pour hommes Valeur: 18.99 SPECIAL: 13⁹⁹	Manteaux d'hiver Rég.: \$85 SPECIAL: 69⁹⁹
Pantalons PRIX: 2⁹⁸ Lot de pantalons pour bambins. Modèles et couleurs variés. Grs: 2 à 6X. Sears — Vêtements pour enfants (Rayon 29)	Grille-mais Rég.: 8.98 SPECIAL: 4⁷⁷ Grille-mais. Capacité de 2 pintes. Sears — Appareils électriques (Rayon 34)	Couvre-lits Valeur: 11.98 SPECIAL: \$5 Choix de couvre-lits. Pour lits superposés seulement. Légèrement imparfaits. Sears — Rideaux et tentures (Rayon 24)
Trains sauvages 25% DE RABAIS Sur toboggan. En bois et aluminium. Grandeurs variées. Sears — Sports — (Rayon 6)	Rasoirs Philips pour dames Rég.: 9.99 SPECIAL: 7⁹⁹ Offrez pour Noël un rasoir Philips pour dames. Sears — Cosmétiques — (Rayon 8)	Produits E.Leather Rég.: \$5 SPECIAL: 2⁵⁰ Petit coffret comprenant un shampooing, une lotion après rasage ainsi qu'un déodorant. Sears — Cosmétiques — (Rayon 8)
Scies circulaires Rég.: 64.98 SPECIAL: 54⁹⁸ "Craftsman", 7". 1 2/3 H.P. Roulement sur coussinet/billes. 5.200 RPM. Parfait pour bricolage. Sears — Quincaillerie — (Rayon 9)	Vadrouilles Rég.: 2.99 SPECIAL: 1⁵⁹ Vadrouille éponge. "Favorite". Sears — Articles ménagers — (Rayon 11)	Balais Rég.: 2.49 SPECIAL: 1³⁹ Balai tout usage. Sears — Articles ménagers — (Rayon 11)
Longs-jeux SPECIAL: 2⁹⁹ 24 chansons d'or, album double. Avec: Barbara, Georges Brassens, Jacques Brel, Les Frères Jacques, Serge Gainsbourg, Juliette Gréco, Johnny Hallyday, Serge Lama, Félix Leclerc, Nana Mouskouri, Edith Piaf et plusieurs autres interprètes. Sears — Disques et cassettes (Rayon 58)	Laine Valeur: .59 à .98 1/2 PRIX .30 à .59 Liquidation de laine. 3 brins et 4 brins. 100% acrylique. Pelote de 1 once et 2 onces. Sears — Articles de couture (Rayon 25)	Tissus Rég.: 5.99 à 6.49 SPECIAL: 4⁷⁹ Choix de lainage. 50% laine, 50% polyester. Largeur 54". Motifs: Diagonal et à carreaux, tweed et uni. Sears — Tissus à la verge (Rayon 36)
Filtres à fournaies Rég.: .99 SPECIAL: .57 Différentes grandeurs. Sears — Plomberie et chauffage (Rayon 42)	Batteries 2/79 et 2/49 SPECIAL: .09 CH. Batteries CDA et AA. Marque Sears. Sears — Sports — (Rayon 6)	Deflecto Rég.: 1.09 SPECIAL: .66 Bouche de déviation. Fini plastique transparent. Sears — Plomberie et chauffage (Rayon 42)